

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES  
BUREAU DE STATISTIQUE

ÉTUDES MÉTHODOLOGIQUES

Série F N° 25

**L'AMÉLIORATION  
DES STATISTIQUES SOCIALES  
DANS LES PAYS  
EN DÉVELOPPEMENT :  
CADRE CONCEPTUEL  
ET MÉTHODES**



**NATIONS UNIES  
New York, 1979**

**NOTE**

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ST/ESA/STAT/SER.F/25

**PUBLICATION DES NATIONS UNIES**

Numéro de vente : F.79.XVII.12

Prix : \$ E.-U. 8,00  
(ou l'équivalent en monnaie du pays)

La présente publication est un rapport technique fondé sur deux documents qui ont trait à l'amélioration des statistiques sociales dans les pays en développement et qui sont intitulés "L'amélioration des statistiques sociales dans les pays en développement" et "Cadre pour l'intégration des statistiques démographiques et sociales dans les pays en développement".

Le premier de ces documents (Première partie de la présente publication) expose les grandes lignes d'une stratégie générale en vue du développement et de l'intégration des programmes de statistiques sociales dans les pays en développement. Reconnaissant la nécessité d'une approche commune, il s'adresse à la fois à ceux qui établissent et à ceux qui utilisent les statistiques de ces pays et il porte essentiellement sur les problèmes pratiques que posent l'élaboration et l'exécution de programmes intégrés d'amélioration des statistiques sociales. Il traite de la nature et des objectifs des statistiques sociales, des raisons qui justifient l'établissement d'un programme visant à les améliorer, ainsi que de l'usage qui peut en être fait et de l'intérêt qu'il y a à les intégrer dans un cadre général coordonné, comme celui qui est décrit dans la deuxième partie de la présente publication. Il propose divers moyens d'élaborer des statistiques pratiques et viables qui soient plus appropriées, suffisantes, coordonnées et établies en temps opportun. L'objet de la Première partie n'est pas de proposer un programme statistique exhaustif, mais d'examiner les problèmes à résoudre pour pouvoir exécuter les programmes qui s'imposent.

Le deuxième document (Deuxième partie de la présente publication) contient un aperçu théorique et une analyse des méthodes techniques d'amélioration et d'intégration des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques connexes que les pays en développement peuvent être en mesure d'appliquer dans l'avenir à moyen terme, compte tenu du degré de développement de leurs services statistiques, de leur situation sociale et des priorités qu'ils ont établies en vue d'améliorer le bien-être et les conditions de vie de leur population. Le cadre proposé devrait permettre d'intégrer et de systématiser progressivement les statistiques et indicateurs sociaux, au fur et à mesure que deviendront disponibles les statistiques de base nécessaires (statistiques sociales et démographiques et statistiques connexes). La deuxième partie ne propose pas de nouvelles méthodes ou de nouvelles définitions pour l'établissement des statistiques sociales, mais un cadre pour la coordination de ces statistiques, y compris l'harmonisation des concepts, des classifications et des définitions, d'après les recommandations et les directives de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Le chapitre I de la Deuxième partie traite de l'applicabilité et de l'utilité d'un tel cadre, de la manière dont il pourrait être élaboré et du rôle des indicateurs sociaux. Le chapitre II traite des diverses catégories de statistiques incluses dans le cadre, et plus précisément de leur contenu, des concepts et méthodes à employer pour les élaborer et du rang de priorité à accorder à chacune d'elles en fonction des besoins des pays en développement.

Les annexes I et II comportent des exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux relevant de chacune des catégories visées dans la Deuxième partie, ainsi que des références techniques. L'annexe III

contient certaines références supplémentaires aux documents des commissions régionales des Nations Unies qui ont trait à leurs travaux concernant le développement et l'intégration des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques connexes, et l'annexe IV reproduit le texte de la résolution adoptée par le Conseil économique et social des Nations Unies sur le Programme concernant la mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages. Les enquêtes de divers types sur les ménages jouent un rôle central dans le développement des statistiques sociales, démographiques et économiques intégrées; le Programme des Nations Unies concernant la mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages vise à aider tous les pays en développement intéressés à mettre à profit et à améliorer cette capacité statistique vitale.

La présente publication est l'un des rapports d'une série portant sur les travaux accomplis aux Nations Unies au sujet d'un cadre pour l'intégration des statistiques démographiques et sociales et des statistiques économiques connexes. La première étape de ces travaux a été achevée en 1974 avec la publication du rapport technique intitulé Vers un système de statistiques démographiques et sociales 1/. Les travaux effectués depuis 1974 dans ce domaine ont porté sur les indicateurs sociaux, le développement et l'intégration des statistiques sociales dans les pays en développement, l'harmonisation et la mise au point des concepts, des classifications et des définitions dans les domaines social et démographique et dans les domaines économiques connexes, ainsi que les méthodes théoriques et pratiques d'intégration de ces statistiques. Les résultats de ces travaux sont présentés dans deux autres publications des Nations Unies, en plus de la présente; il s'agit des documents suivants: Etudes sur l'intégration des statistiques sociales et démographiques: Rapport technique et Indicateurs sociaux: Guide préliminaire et séries illustratives 2/.

Des textes préliminaires des deux documents reproduits dans la présente publication ont été examinés par la Commission de statistique à sa dix-neuvième session; la Commission a alors recommandé qu'ils soient communiqués aux commissions régionales pour observations, puis publiés ensemble 3/.

---

1/ Publication des Nations Unies, No de vente F.74.XVII.8.

2/ Publication des Nations Unies, Nos de vente F.79.XVII.4 (à paraître) et F.78.XVII.8.

3/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, Soixante-deuxième session, Supplément No 2 (E/5910), par. 98.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
Première partie. L'amélioration des statistiques sociales dans les pays en développement		
<u>Chapitre</u>		
INTRODUCTION .....	1 - 2	2
I. LA NOTION DE STATISTIQUES SOCIALES .....	3	4
II. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DES STATISTIQUES SOCIALES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT .....	4 - 9	4
III. A QUOI SERVENT LES STATISTIQUES SOCIALES	10 - 16	6
IV. L'ETABLISSEMENT DES PRIORITES NATIONALES	17 - 21	9
V. LA NECESSITE D'UNE APPROCHE INTEGREE ...	22 - 30	11
VI. L'INVENTAIRE DES ACTIVITES, DES BESOINS ET DES POSSIBILITES .....	31 - 34	14
VII. L'ELABORATION D'UN PROGRAMME MINIMUM REALISTE .....	35 - 41	16
VIII. METHODES PRATIQUES .....	42 - 47	18
IX. PERSONNEL ET FORMATION .....	48 - 54	20
X. MOYENS DISPONIBLES POUR EFFECTUER DES ENQUETES NATIONALES SUR LES MENAGES ....	55 - 56	22
XI. DIFFUSION .....	57 - 61	24
Deuxième partie. Cadre pour l'intégration des statistiques sociales et démographiques dans les pays en développement		
INTRODUCTION .....	1 - 7	27
XII. LA MISE AU POINT DU CADRE ET SON APPLICATION .....	8 - 44	30
A. Objectifs et utilisation .....	8 - 14	30
B. Conception et agencement du cadre..	15 - 27	32

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
C. Indicateurs sociaux .....	28 - 37	35
D. Mise en place et applications du cadre .....	38 - 44	39
XIII. LES PRINCIPAUX DOMAINES COMPOSANT UN CADRE D'INTEGRATION .....	45 - 129	42
A. Population .....	47 - 51	43
B. Education et services d'enseignement	52 - 71	44
C. Activités lucratives et population inactive .....	72 - 89	50
D. Répartition du revenu, de la consom- mation et de l'accumulation .....	90 - 118	56
E. Santé, services de santé et nutrition .....	119 - 124	64
F. Logement et habitat .....	125 - 129	66
XIV. LES DOMAINES SECONDAIRES DANS UN CADRE D'INTEGRATION .....	130 - 140	68
A. Formation de la famille, familles et ménages .....	132 - 133	68
B. Utilisation du temps, loisirs et culture .....	134	68
C. Sécurité sociale et services sociaux	135 - 138	69
D. Stratification et mobilité sociales	139	70
E. Ordre et sécurité publics .....	140	71

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Annexes</u>	<u>Page</u>
I.	Exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux .....	73
II.	Quelques références aux directives internationales concernant les concepts, classifications et définitions .....	97
III.	Quelques références aux documents des commissions régionales des Nations Unies concernant le développement et l'intégration des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques connexes .....	105
IV.	Résolution 2055 (LXII) du Conseil économique et social intitulée "Programme concernant la mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages" .....	107





PREMIERE PARTIE

L'amélioration des statistiques sociales dans les pays  
en développement

## INTRODUCTION

1. La Première partie de la présente publication porte essentiellement sur les problèmes de l'organisation, de la collecte et de la diffusion des statistiques sociales dans les conditions propres aux pays en développement et dans le contexte d'un programme intégré. A sa dix-neuvième session la Commission de statistique a examiné une version provisoire de cette Première partie et approuvé l'accent qui y était placé sur l'importance d'une approche commune du problème, tenant compte à la fois du producteur et de l'utilisateur des statistiques. Elle a également reconnu la nécessité d'entreprendre les programmes d'amélioration des statistiques sociales des pays en développement selon une démarche coordonnée entre les divers organismes sectoriels intéressés. Cet aspect était particulièrement important dans le cas de travaux associant des données fournies par les administrations et obtenues à l'occasion d'enquêtes, ou pour relier les données nationales à des informations locales plus détaillées.

La Commission a souligné qu'il importait de veiller à ce que les programmes d'amélioration proposés aient un caractère pratique et que la portée en soit au début raisonnablement limitée de façon que des résultats utiles puissent être obtenus dans de brefs délais. L'attention devrait particulièrement se porter sur le problème que posait la création des mécanismes nécessaires pour assurer la coordination entre les différents producteurs de statistiques et avec les utilisateurs intéressés.

La coordination entre le producteur et l'utilisateur était particulièrement importante pour la définition des priorités du programme de travail et pour l'exécution de programmes concertés portant sur certains secteurs de développement ou sur des groupes de population particulièrement défavorisés constituant une préoccupation prioritaire. La coordination entre les différents producteurs de statistiques s'imposait tout particulièrement pour mettre au point des notions, classifications, définitions et tabulations concertées ou des codes pour le traitement et la récupération de l'information.

La Commission a noté que le problème du coût des enquêtes et des recensements était une préoccupation majeure pour les pays en développement et elle a demandé que davantage d'informations soient recueillies et diffusées en ce qui concerne le coût des opérations statistiques. Elle a également reconnu la nécessité de concevoir des mesures simples d'enregistrement et d'analyse en tenant compte des contraintes résultant de ressources nationales qui étaient limitées aussi bien financièrement que du point de vue des disponibilités en personnel qualifié. A cet égard, l'opinion a été exprimée que la formation était un aspect critique et la Commission a accueilli avec satisfaction l'attention accordée à la formation dans ce rapport.

La Commission a particulièrement souligné l'importance d'une diffusion rapide des données et elle a insisté sur le danger qu'il y aurait à produire, à partir de programmes nouveaux, plus de données qu'on ne pourrait en

traiter dans des délais raisonnables ou qu'on ne pourrait effectivement en transmettre à l'utilisateur intéressé 1/.

2. Des textes préliminaires de cette Première partie et d'un document sur l'utilité et la possibilité d'adapter la version intégrale du cadre pour l'intégration des statistiques sociales et démographiques en vue de son utilisation dans les pays en développement 2/ ont été examinés par un groupe d'experts que le Bureau de statistique des Nations Unies a réuni en novembre 1975 3/. Une ébauche de la présente partie, avec analyse de certains problèmes essentiels, a été présentée également en 1975 à la Conférence des statisticiens africains 4/ et à la réunion tenue par le Comité pour l'amélioration des statistiques (COINS) de l'Institut inter-américain de statistique. Pour la mise au point du présent document on a tenu compte des vues et recommandations émises par ces organes et par le groupe d'experts, ainsi que de celles auxquelles ont donné lieu les consultations avec les pays en développement et les institutions spécialisées et des conclusions formulées par la Commission de statistique à sa dix-neuvième session (Première partie de la présente publication

---

1/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, Soixante-deuxième session, Supplément No 2 (E/5910), par. 91 à 95.

2/ Document révisé et reproduit dans la Deuxième partie de la présente publication.

3/ "Report of the Expert Group on Social Statistics and a System of Social and Demographic Statistics for Developing Countries" (ESA/STAT/AC.3/2).

4/ "Rapport de la neuvième session de la Conférence des statisticiens africains" (E/CN.14/646), par. 214 à 219.

## I. LA NOTION DE STATISTIQUES SOCIALES

3. Aux fins du présent document, les statistiques sociales s'entendent des statistiques relatives aux conditions de vie de l'homme. Il s'agit là d'un domaine très vaste qui englobe nécessairement certains des éléments que l'on considère généralement comme ressortissant au domaine économique, tels que les statistiques sur la répartition du revenu, le logement et le coût des services sociaux. Les principales composantes seront les suivantes: alimentation et nutrition, logement et approvisionnement en eau, santé et soins médicaux, travail, enseignement et formation, protection sociale et principales caractéristiques démographiques. Cette diversité est propre à la plupart des grandes catégories de statistiques, telles que les statistiques économiques et les statistiques de l'environnement. Toutefois, à la différence des statistiques économiques, on ne dispose pas pour les statistiques sociales d'une unité de mesure commune; néanmoins, ces dernières présentent une plus grande cohérence que les statistiques de l'environnement, en ce sens que leurs divers éléments se rapportent à la même série d'individus ou groupes d'individus.

## II. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DES STATISTIQUES SOCIALES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

4. Du fait que tous les pays exécutent actuellement des programmes sociaux, on dispose déjà d'une masse considérable de statistiques sociales fort disparates, qui ont été rassemblées essentiellement non pas à des fins de politique générale, mais plutôt à des fins administratives. On a cependant accordé peu d'attention à leur renforcement mutuel et à leur amélioration intégrée. Les pays en développement se sont employés activement à améliorer simultanément les statistiques économiques et financières, ainsi que les statistiques démographiques. Le développement des autres statistiques sociales a toutefois été laissé à la discrétion des organes administratifs compétents. Dans plusieurs pays, les statistiques de certains secteurs où il existait une structure administrative solide, tels que la santé ou l'enseignement, ont pu s'améliorer très sensiblement, alors que celles d'autres secteurs, comme la nutrition, en sont restés à un stade rudimentaire. Le présent document porte principalement, à l'exclusion des statistiques démographiques, sur les statistiques sociales qui en sont à des degrés d'élaboration différents, et sur la nécessité de les améliorer par des mesures rationnelles et coordonnées, se complétant les unes les autres.

5. De très grandes différences existent entre les pays en développement en ce qui concerne les politiques, les moyens et les réalisations statistiques, en particulier dans le domaine des statistiques sociales. A maints égards, ces disparités sont en fait plus marquées entre les pays en développement qu'entre les pays industrialisés. Dans certains pays, le plan de développement national prévoit un programme intégré d'amélioration des statistiques sociales. Dans d'autres, cet appui est fourni de cas en cas ou lorsque le besoin s'en fait sentir, par exemple sous la forme d'un recensement de la population ou d'une enquête sur les ménages. Toutefois

dans la plupart des cas l'Etat s'efforce, en fournissant une aide pour divers travaux statistiques spécialisés, d'améliorer les statistiques des différents secteurs conformément aux objectifs de la politique nationale et aux besoins administratifs. Il s'agit généralement de développer les systèmes d'enregistrement des données administratives. C'est cette politique fragmentée qui est à l'origine de la plupart des améliorations enregistrées dans le domaine des statistiques de la santé, du travail, de l'éducation, etc. Souvent, lorsque les décisions en matière sociale sont prises sur le plan local, il existe aussi certains programmes locaux destinés à améliorer les statistiques sociales. Il est, bien entendu, des pays qui ne cherchent pas à améliorer leurs statistiques sociales, soit parce qu'ils ne disposent que de ressources limitées et qu'ils se sont assigné d'autres priorités, soit parce qu'ils ne sont pas convaincus des avantages que de tels programmes peuvent présenter.

6. Les conditions variant sensiblement d'un pays en développement à l'autre, on conçoit que l'élaboration d'une stratégie globale comporte toute une gamme d'options; toutefois, il faut tenir compte des différences importantes qui existent entre pays développés et pays en développement, afin d'éviter de transplanter des modèles de développement inadéquats. Les pays en développement ont moins de ressources financières à leur disposition et ont à satisfaire un plus grand nombre de besoins économiques fondamentaux. C'est la raison pour laquelle ils doivent éviter d'avoir recours à des systèmes coûteux, à forte intensité de capital. Les méthodes dont l'application régulière implique un coût élevé peuvent certes être appropriées pour les pays développés, mais elles risquent de ne pas convenir pour les pays en développement en raison des contraintes liées aux ressources disponibles et aux besoins financiers à satisfaire. On ne saurait toutefois en conclure qu'il n'est pas indispensable de disposer de fonds suffisants pour améliorer les statistiques en général et les statistiques sociales en particulier. Il ne serait pas réaliste cependant d'évaluer à ce stade le coût possible des programmes nationaux d'amélioration des statistiques sociales, car ce coût dépendra de la nature des services statistiques existants et de l'ampleur des programmes d'amélioration.

7. On constate d'autres différences entre pays développés et pays en développement dans la nature de la société elle-même, pour ce qui est des processus à décrire. Dans ces derniers pays, des masses de gens vivent dans des conditions sociales déplorable et non quantifiées, et l'un des soucis majeurs devrait être de mesurer l'acuité des problèmes que ces gens connaissent. Non seulement le secteur agricole traditionnel a été négligé, mais c'est par trop schématiser la situation que de parler du secteur "moderne" et du secteur "traditionnel", comme s'il s'agissait de deux choses tout à fait indépendantes. Dans la pratique, il y a dans les pays en développement d'importants secteurs d'activité intermédiaires qui occupent une grande partie des salariés et des travailleurs indépendants.

8. Pour des raisons historiques et autres, les pays en développement disposent de moyens administratifs limités et d'une main-d'oeuvre qualifiée peu abondante. Les systèmes complexes qui prévoient la mise à jour

permanente des dossiers et la transmission rapide des informations sur de longues distances n'ont guère de chances de donner de bons résultats dans les pays en développement, même s'ils conviennent à d'autres pays. Comme leurs administrations ne disposent le plus souvent pas de statisticiens qualifiés, en particulier aux niveaux intermédiaire et supérieur, les programmes doivent être conçus de façon à permettre la meilleure utilisation possible du petit nombre de statisticiens qualifiés et à favoriser aussi l'utilisation la plus complète possible du personnel semi-qualifié ou non qualifié. Il s'ensuit que les programmes nationaux de formation exécutés de pair avec la diffusion de manuels de formation sont la clef de la réussite en matière d'amélioration des statistiques sociales et que les autorités statistiques devront souvent assurer elles-mêmes la formation d'une grande partie de leur personnel.

9. Dans nombre de pays en développement, l'infrastructure et le système de rassemblement des données statistiques officielles laissent beaucoup plus à désirer que dans les pays développés; le rassemblement des données est particulièrement insuffisant dans le domaine social, où l'on a essentiellement compté à cette fin sur des sources administratives. Les offices centraux de statistique de ces pays n'ont pas encore mis en place, sur le terrain, de dispositifs comprenant des réseaux de bureaux provinciaux et continuent de faire largement appel aux fonctionnaires locaux ou à du personnel occasionnel de renfort. Les programmes doivent donc prévoir des schémas simples, pratiques et techniquement bien conçus, qui ne dépassent pas les moyens de l'appareil statistique existant. On pourrait être tenté d'élaborer une stratégie qui convienne particulièrement aux pays en développement les plus avancés, dans la mesure où la structure statistique de ces pays constitue le meilleur stade intermédiaire entre les pays en développement et les pays développés où de très importants progrès ont été réalisés en matière de statistiques sociales. Cela reviendrait toutefois à priver les pays les moins avancés d'un programme possible à appliquer. Ce qu'il faut, c'est un programme d'action réaliste, souple et coordonné, prévoyant pour chaque composante un nombre minimum de priorités progressives.

### III. A QUOI SERVENT LES STATISTIQUES SOCIALES

10. La plupart des statistiques sociales ont été traditionnellement établies à des fins administratives. Chaque organisme social a établi indépendamment des statistiques en vue, notamment, de rendre compte de l'exécution et des résultats de ses divers programmes, sous une forme visant essentiellement à répondre à des besoins administratifs, ce qui explique le caractère disparate de ces statistiques. Les statistiques sociales ont servi non seulement à des fins de comptabilité interne, mais aussi à dresser un tableau des conditions sociales et à déterminer les domaines critiques. C'est ainsi que la description de la situation en matière de santé peut avoir pour but de fournir quelques séries indicatives utiles à la planification et à la politique sociales. Cela se fait habituellement dans le cadre d'un plan national d'ensemble influant sur la répartition des ressources.

11. Toutefois, dans le domaine social le lien entre le statisticien, le planificateur et les dirigeants n'a pas été aussi étroit que dans le domaine économique. Dans les programmes sociaux il s'est avéré qu'il importait moins de savoir, pour agir, que par exemple dans le cas des questions de balance des paiements, où l'absence de mesures promptes et adéquates risque de conduire rapidement à une catastrophe économique. Le processus social interne est particulièrement lent, et si de graves perturbations peuvent se produire et conduire en fait à la catastrophe, cette détérioration s'étend généralement sur un certain nombre d'années. C'est ce qui explique que les planificateurs et les pouvoirs publics se soient sentis moins obligés de prendre des décisions immédiates. Jusqu'à ces dernières années, de nombreux pays ont accordé une place peu importante aux mesures visant à éliminer les inégalités sociales; c'est pourquoi les responsables n'ont guère cherché à obtenir rapidement des renseignements sur la diversité des conditions sociales régnant dans les différentes régions du pays. Les services statistiques des organismes sociaux ont eu tendance, en bref, à chercher à satisfaire avant tout les besoins de renseignements détaillés des administrations plutôt que les besoins globaux liés à la planification et à la solution des problèmes.

12. La planification et la politique sociales ont reposé plus sur des impératifs politiques et sociaux que sur l'analyse des tendances passées et des résultats acquis, en particulier dans ceux des pays en développement où les pressions sociales risquaient davantage de conduire à l'instabilité politique. En matière d'enseignement, par exemple, le planificateur a affaire à des aspirations sociales étroitement liées, dans la plupart des pays en développement, à la lutte pour l'indépendance et à la construction de la nation. Il est donc contraint d'agir en tenant davantage compte des pressions sociales et de considérations politiques que des progrès réalisés et des perspectives qui s'offrent. De même, le fait de fixer pour objectif l'élimination complète d'une maladie fort répandue constitue en soi un instrument politique.

13. Dans ces conditions, les données rassemblées par le statisticien seront souvent de mauvaise qualité parce qu'elles ne font jamais l'objet d'un examen minutieux; il arrive cependant que, même incomplètes, certaines données (comme les données relatives aux cas signalés de choléra, par exemple) servent à des fins de prévention. En général, toutefois, ces données ne comprennent pas de séries clefs et n'ont guère d'utilité pratique parce que leur objet n'est pas d'aider le planificateur, qui n'a jamais à résoudre le problème consistant à déterminer quelles sont les approximations les plus raisonnables des caractéristiques qu'il entend mesurer. D'autre part, l'absence de comparabilité interne résultant de la multiplicité des administrations et des différences de définitions placent à la fois les planificateurs et les statisticiens spécialistes des questions sociales dans l'impossibilité de venir en aide à leurs homologues qui travaillent dans d'autres domaines. C'est ainsi que chaque programme continue de se survivre à lui-même et d'être exécuté de façon fragmentaire, sans bénéficier des améliorations fondamentales enregistrées dans d'autres domaines statistiques.

14. Comme les statistiques sociales sont le produit d'opérations administratives, les statisticiens ont toujours eu tendance à les identifier essentiellement aux problèmes administratifs et à faire porter l'essentiel de leurs efforts sur les conditions intéressant le plus les administrateurs, même dans leurs descriptions de la situation sociale. Dans les pays en développement, où il existe de très grandes différences de conditions sociales, les préoccupations sociales, la description des phénomènes sociaux et la collecte de données, en dehors des recensements, sont néanmoins concentrées en général sur la petite fraction de la population urbaine qui fait le plus appel à des services sociaux en place depuis longtemps. Du point de vue administratif, le procédé utilisé pour enregistrer les données relatives à ce groupe, est aussi le plus facile à gérer, mais le résultat final est que la mesure de la situation est sensiblement faussée. Les statistiques sociales ont porté essentiellement sur le secteur "moderne" et ne permettent donc pas de mesurer l'ensemble de la réalité sociale.

15. Il convient d'établir une distinction entre, d'une part, les politiques visant à améliorer les statistiques sociales, qui sont l'expression idéaliste d'aspirations à long terme suscitées par des impératifs politiques et sociaux, et d'autre part les principes pratiques qui doivent régir les mesures à prendre dans l'immédiat. Il faudra énormément de temps et de ressources pour rendre les statistiques sociales plus utiles, plus complètes, mieux coordonnées et disponibles au bon moment. Les autorités compétentes devraient non seulement être convaincues de l'utilité de l'entreprise, mais aussi être conscientes du temps que devrait prendre son exécution et des résultats qu'on peut probablement en attendre. On ne peut résoudre un problème social comme par l'opération d'un deus ex machina et effectuer une enquête rapide avec une équipe de spécialistes. En fait, on ne peut faire grand-chose en statistique si on ne dispose pas de données continues depuis un certain temps déjà. Il faut donc un programme efficace et bien conçu. On ne peut non plus forger de nouvelles statistiques sociales pour la seule raison que la crise sociale actuelle exige une solution. Il faut du temps pour concevoir, rassembler et analyser les données statistiques. L'établissement d'une nouvelle série statistique prend plusieurs années, et c'est là un grave inconvénient parce qu'en période de crise, les pays sont tentés d'agir en s'en passant.

16. Malheureusement, les véritables raccourcis sont peu nombreux en la matière. On est pratiquement contraint de mettre en place un dispositif durable pour pouvoir recueillir et analyser les données avec efficacité et régularité, et c'est là que se posent les plus grands problèmes. Certes un service de planification sociale peut, au prix de grands efforts et à titre exceptionnel, obtenir des estimations relatives à un sujet déterminé, aux fins d'un prêt international, d'une déclaration politique, etc. Le coût de l'opération est toutefois élevé, et les résultats risquent d'être fort imprécis et de ne pas pouvoir servir à l'élaboration des séries chronologiques nécessaires. Il est moins onéreux et plus utile à long terme de prévoir un programme pratique pour la mise au point d'un système permanent de rassemblement des données, de créer un mécanisme de coordination et d'évaluation permanente et de mettre en place un dispositif d'enquêtes fondé sur des échantillons déterminés à l'avance. C'est ce qui fait toute la différence entre les aspirations et les programmes d'action.



#### IV. L'ETABLISSEMENT DES PRIORITES NATIONALES

17. Le présent document n'a pas pour objet d'indiquer ce que devrait être l'ordre des priorités des différents pays en matière de statistiques sociales. Chaque pays établit ses propres priorités sociales dans le cadre de son plan national, et les priorités relatives aux statistiques sociales devraient naturellement être conformes à ces premières, dans la mesure où elles peuvent être le moins du monde quantifiées. Il importe cependant d'établir certaines priorités d'ordre statistique si l'on veut donner une forme concrète aux améliorations à prévoir. Les paragraphes qui suivent sont consacrés à un bref exposé de certaines des considérations sociales qui pourraient avoir de l'importance pour les pays en développement dans le choix des priorités relatives aux statistiques sociales.

18. On se préoccupe actuellement de plus en plus du problème que posent les disparités internes dans les pays en développement et l'on prend conscience du fait que la répartition équitable de la richesse est tout aussi importante que la croissance de l'ensemble des ressources. Cela conduit à des politiques d'intégration nationale, à la réduction des inégalités entre les régions, à la création de fonds d'aide sociale, à la redistribution du revenu national, etc., autant de mesures destinées à corriger les distorsions dues aux modèles actuels de développement économique. Un service amélioré de statistiques sociales jouerait un rôle important dans la mesure et dans l'évaluation des changements apportés grâce à ces nouvelles politiques, ainsi que dans la solution des problèmes que soulève leur application. Certains pays établiront leurs priorités sur la base d'un concept ou d'une théorie unitaire de changement ou de développement social; d'autres pourront le faire en fonction de l'importance des disparités constatées ou des secteurs ou régions qui semblent présenter les meilleures possibilités d'amélioration à court terme.

19. Pour avoir une valeur immédiate, les priorités statistiques doivent correspondre aux domaines où les pays appliquent directement des mesures de développement et de protection sociale, en complément des projets qui donnent lieu à des mesures spéciales. Etant donné que la plupart des pays en développement connaissent des problèmes sociaux analogues, on aboutira vraisemblablement à un ensemble commun de domaines prioritaires. Ces domaines prioritaires comprendront souvent l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration nutritionnelle des groupes défavorisés, les services de santé de base, l'hygiène maternelle et infantile, l'éducation de base, en particulier la formation préprofessionnelle et technique, la planification de la famille et, plus généralement, le renforcement des liens familiaux et communautaires et l'élargissement des possibilités offertes aux femmes et aux jeunes filles. Il s'agit là de catégories prioritaires à vocation opérationnelle qui appartiennent aux grands domaines de préoccupation indiqués dans la deuxième partie du présent document. Dans ces secteurs prioritaires, une approche équilibrée devrait prévoir des séries statistiques fiables sur les activités et les réalisations des institutions ainsi qu'un système bien conçu permettant d'évaluer dans quelle mesure la population peut utiliser et utilise en fait les services locaux.

20. A l'échelon local il faut mettre en place un appareil susceptible de fournir les statistiques nécessaires aux programmes exécutés à ce niveau. Pour cela, les offices centraux de statistique doivent renforcer leur dispositif sur le terrain, et les responsables locaux doivent recevoir quelque formation minimale en matière de rassemblement et de traitement des données statistiques afin que les informations locales puissent s'insérer dans les données nationales. Un moyen utile d'accélérer ce processus est d'organiser l'échange de personnel entre les bureaux locaux et l'office central afin d'assurer une large diffusion des techniques nouvelles et de permettre au personnel central de recueillir des renseignements de première main sur la nature des besoins locaux et sur les ressources disponibles pour l'établissement de statistiques locales. Les données locales et régionales sont de toute première importance pour la mesure des conditions sociales; la nécessité d'établir des statistiques locales est étroitement liée au problème des disparités internes dont il a été question ci-dessus. Les organismes régionaux et locaux devront jouer un plus grand rôle dans l'étude de l'incidence des politiques sociales à l'intérieur du pays, en utilisant les données obtenues en vue d'améliorer les programmes eux-mêmes. Les statistiques locales ne peuvent se substituer aux statistiques nationales, mais elles constituent une base pour le soutien des programmes locaux et doivent pouvoir être comparées aux statistiques nationales.

21. Comme les plans nationaux de promotion sociale prévoient un effort accru en faveur de ceux qui n'appartiennent pas au secteur moderne, les programmes statistiques devraient porter en particulier sur les régions et les groupes désavantagés, c'est-à-dire probablement les régions rurales, les taudis et les bidonvilles urbains, les régions isolées, les groupes à faible revenu, les enfants en bas âge et les minorités culturelles et ethniques. Le développement régional sera probablement aussi un domaine prioritaire, et il importe de s'entendre sur le choix des "régions spéciales" et de s'assurer que tous les ministères y déploient leurs activités de façon coordonnée. Ces "régions spéciales" seront vraisemblablement les régions rurales les plus arriérées du pays et celles qui sont les moins bien desservies par les moyens de transport. Certaines d'entre elles pourront déjà avoir été désignées comme "régions de développement"; dans ce cas, les programmes statistiques devraient être liés aux activités en cours dans ces régions. Par ailleurs, il faut veiller à ne pas considérer comme prioritaires tous les problèmes sociaux ou régionaux, ce qui risquerait de compromettre les améliorations envisagées. Il va sans dire que dans les pays en développement, c'est entre les familles urbaines bien logées et les familles qui vivent dans les bidonvilles et les régions rurales qu'on constate les différences sociales les plus marquées, et c'est de ces disparités qu'il conviendrait de se préoccuper au premier chef.

## V. LA NECESSITE D'UNE APPROCHE INTEGREE

22. Après avoir établi ses priorités et identifié les secteurs où se posent les problèmes sociaux les plus graves, chaque pays aura pour tâche d'inscrire sa politique dans un cadre coordonné. Ce travail ne doit pas être conçu comme une série d'activités isolées et nouvelles déployées au niveau des différents ministères intéressés, mais comme un élément d'un programme intégré d'activités complémentaires les unes des autres, destiné à ajouter une perspective supplémentaire et à conférer un nouvel élan aux efforts concertés qui sont faits sur le plan national pour élargir le champ des activités déjà en cours. Cela est particulièrement difficile à réaliser dans le domaine des statistiques sociales, vu le grand nombre d'organismes chargés de planifier et d'élaborer les politiques sociales. L'établissement de statistiques sociales intégrées devrait être conçu aussi comme un élément du développement global des statistiques, y compris des statistiques économiques, et tenir compte de la nécessité de répartir des ressources limitées entre différents domaines statistiques.

23. L'élaboration d'un programme intégré de statistiques sociales devrait avoir pour objectif immédiat de révéler les lacunes, d'harmoniser les concepts et les classifications, d'établir des définitions types et de rendre les statistiques sociales plus complètes et plus compatibles les unes avec les autres. Un tel programme devrait également être considéré comme un élément des travaux de mise au point d'un cadre intégré pour les statistiques sociales, comme celui qui est décrit dans la deuxième partie de la présente publication. Cela devrait constituer un appui supplémentaire à la partie du cadre intégré de statistiques sociales et aux parties des programmes des ministères concernés qui portent sur les domaines prioritaires de la protection sociale, et viser à renforcer les statistiques sectorielles pertinentes. Pour ce travail continu on tirera parti de l'expérience internationale et nationale acquise dans l'utilisation du cadre afin de répondre aux besoins et aux capacités des pays en développement. Au cours de ce travail le programme servira à mettre en relief les aspects qui présentent un intérêt pratique pour l'amélioration des statistiques sociales.

24. L'action en matière de protection et de promotion sociales doit nécessairement être multisectorielle et tenir compte des incidences de toute une gamme de politiques. Pour n'importe quel secteur, il faudra éventuellement recueillir des renseignements sur toute une série de dimensions économiques et sociales pour formuler des politiques. Le milieu humain, l'alimentation, la santé, le développement physique et mental, l'éducation et l'emploi sont des facteurs interdépendants. Le régime alimentaire, par exemple, a une influence déterminante sur la santé, la croissance, l'éducation et la productivité. L'utilité de statistiques sociales coordonnées devrait être notamment de relier entre elles les données provenant de différents secteurs. Les enquêtes effectuées dans un secteur donné devraient comporter des questions sur les intrants et les extrants d'autres secteurs, de façon que les renseignements recueillis puissent être reliés aux macrodonnées normalement rassemblées pour

l'ensemble de ce secteur. Il est apparu de plus en plus clairement que les approches sectorielles sont insuffisantes isolément et qu'il faut, à partir d'un certain point, assurer la complémentarité et l'interaction des diverses approches sectorielles pour obtenir des résultats tangibles. Une opération intégrée - une enquête sur les ménages, par exemple - pourrait montrer comment les différents aspects des conditions sociales influent sur la vie des habitants et dans quelle mesure les inégalités existant dans un domaine sont liées aux inégalités qui existent dans d'autres.

25. Dans tous les pays, aussi faible que soit leur niveau de développement, on procède déjà à de nombreux travaux statistiques dans les secteurs sociaux: activités statistiques régulières liées au processus administratif, opérations menées à intervalles réguliers mais peu fréquentes, telles que recensements de la population, du logement et de l'agriculture, et très nombreuses enquêtes et études de cas précis réalisées de façon tout à fait indépendante par quelques organismes gouvernementaux. Un programme d'amélioration des statistiques sociales devrait essentiellement viser à coordonner et rationaliser ces activités, en particulier les diverses enquêtes et études spécifiques susceptibles de présenter de l'intérêt. Les enquêtes statistiques sont coûteuses - trop coûteuses même - pour qu'on puisse se permettre des chevauchements, des occasions perdues et des résultats inutilisés. Vu l'interdépendance des données et le grand nombre d'organismes oeuvrant dans ce domaine, il faut veiller à mettre en place un mécanisme de coordination approprié pour le rassemblement et l'analyse des données, ainsi que pour l'établissement de notions, définitions et classifications communes.

26. Les pays en développement souffrent d'une pénurie de statisticiens, en particulier de statisticiens spécialistes des différents secteurs sociaux. Il est par conséquent d'autant plus important que ces derniers fassent preuve de la plus grande efficacité et qu'ils agissent de façon concertée afin de ne pas répéter le même processus administratif dans la préparation d'enquêtes différentes. L'enquêteur qui effectue des études dans un domaine social donné peut être utilisé dans d'autres domaines. Le statisticien spécialisé dans un secteur déterminé peut être bien placé pour coopérer à la réalisation d'une étude connexe dans un autre secteur. Pour assurer la meilleure utilisation de ressources limitées, il faudrait s'efforcer de faire travailler en équipe les statisticiens spécialistes des questions sociales, l'idée étant d'améliorer et de rationaliser les données sectorielles déjà disponibles tout en développant les statistiques sectorielles compatibles et les classifications croisées de ces statistiques qui sont nécessaires.

27. Tout programme devrait être élaboré conjointement par les producteurs et utilisateurs de statistiques et les responsables politiques, de façon à établir dès le départ les liens nécessaires. Il importe que tous les points de vue soient représentés, et surtout ceux des responsables politiques, afin que le programme puisse être axé sur la solution des problèmes et bénéficier de l'appui politique nécessaire. Les responsables politiques pourront être intéressés si l'on met l'accent: a) sur la contribution que cela peut apporter à l'amélioration de la gestion grâce

au contrôle suivi et à l'évaluation; b) sur la possibilité de fournir des renseignements justifiant le budget de tel ou tel ministère grâce à l'établissement d'un rapport entre les moyens mis en oeuvre et les résultats escomptés; c) sur l'intérêt qu'il y a à offrir une base pour les décisions politiques en indiquant le résultat probable des tendances passées et actuelles ou en déterminant si tel projet pilote pourra être repris à un coût raisonnable et de préférence à d'autres. Le responsable politique doit être convaincu que le programme statistique apportera à bref délai certaines solutions à ses problèmes. Les instituts de recherche et les établissements universitaires qui effectuent des études sociales sont eux aussi intéressés de très près, en tant que producteurs et utilisateurs de données, à l'amélioration des statistiques sociales. Ces institutions peuvent apporter une contribution importante; il conviendrait de les inciter à participer à un programme coordonné pour le faire profiter de leurs connaissances techniques et de leur prestige.

28. Chaque pays prendra, en fonction de sa structure administrative, ses propres dispositions en vue de mettre en place des mécanismes de coordination, de préférence cependant sous les auspices ou avec le ferme appui de l'office central de statistique. Dans la plupart des pays en développement, les statistiques sociales sont actuellement décentralisées, chaque grand ministère s'occupant des statistiques qui relèvent de son domaine de compétence. L'office national de statistique peut avoir à jouer un rôle consultatif par le biais de la législation, voire par l'intermédiaire des conseils nationaux de statistique, mais il est rare qu'un organe national unique soit le responsable direct des statistiques sociales sectorielles. Par ailleurs, la plupart des grandes opérations statistiques, comme les recensements de l'agriculture, de la population et du logement et les enquêtes nationales par sondage sur les ménages, sont effectuées par des organismes qui font partie de l'office national de statistique ou qui lui sont directement associés. La seule exception notable concerne l'enregistrement des faits d'état civil, dont la responsabilité incombe souvent à une autre administration.

29. L'office central de statistique, ou le conseil de coordination statistique s'il en existe un, a un rôle capital à jouer en veillant à ce que les travaux statistiques des principaux ministères ne soient pas gaspillés mais contribuent plutôt à la mise au point d'une politique systématique d'amélioration des statistiques sociales. En travaillant en étroite coordination avec les services statistiques des différents ministères, l'office national peut contribuer, par exemple, à l'établissement de classifications communes à l'intention des utilisateurs de données dans tous les domaines des statistiques sociales. Il a un rôle clef à jouer dans l'amélioration des normes statistiques, l'établissement des concepts et des définitions et la mise en train de projets concernant les activités et tâches communes, par exemple les moyens de formation, le traitement électronique des données et l'administration statistique.

30. L'office national de statistique et les services statistiques des ministères chargés de tel ou tel secteur peuvent disposer de bureaux régionaux et locaux responsables du rassemblement des données. Toutefois

dans le cas des ministères ces bureaux extérieurs ne disposent souvent pas de personnel qualifié en matière statistique. Une certaine liaison est assurée entre l'office national et les ministères en question, même si elle est de pure forme, mais, entre les bureaux locaux de l'office national et les ministères elle est encore moins étroite. L'organisme national de planification exerce généralement une autorité prépondérante et travaille en étroite collaboration avec l'office national de statistique et avec les services statistiques des ministères. La plupart des organismes nationaux de planification effectuent eux-mêmes l'essentiel des travaux analytiques dont ils ont besoin mais se servent principalement des données recueillies par l'appareil statistique existant. Il arrive souvent que l'organisme de planification et l'office statistique appartiennent au même ministère, mais même dans le cas contraire, ces deux entités collaborent étroitement.

## VI. L'INVENTAIRE DES ACTIVITES, DES BESOINS ET DES POSSIBILITES

31. Les besoins réels d'un programme national varient considérablement en fonction de la situation statistique et sociale. Il est donc important que chaque pays procède, dans la mesure du possible, à une enquête préliminaire sur les activités statistiques en cours, les principaux besoins des utilisateurs potentiels et la gamme des améliorations qu'il est possible d'apporter dans le domaine des statistiques. Les bureaux de statistique devraient réaliser une étude sur les principaux problèmes qui se posent et les types de données qui peuvent être utiles pour y répondre. Pour établir une liste homogène de l'ensemble des besoins, il pourra s'avérer nécessaire de concilier les exigences divergentes de différents organismes; à ce premier stade les opinions des utilisateurs ont beaucoup d'importance.

32. Autant que possible, lorsqu'on établira l'inventaire des données qu'on recueille déjà, il faudra évaluer leur qualité et la mesure dans laquelle elles sont utilisées. Que certaines données sont réunies, exploitées et publiées, cela n'a guère de valeur en soi si ces données sont peu fiables, périmées ou inutilisables pour toute autre raison. Tant les producteurs que les utilisateurs devraient indiquer quelles sont les séries de données qui à leurs yeux présentent le moins d'intérêt. Il est important d'établir une distinction entre les séries qui sont inutilisées parce qu'on n'a pas besoin de ces renseignements et celles qui ne sont pas exploitées parce que les données, bien que touchant des sujets importants, ne peuvent être interprétées efficacement. Il serait également utile d'établir une liste des cas inévitables de double emploi et d'incompatibilité de définition; de cette manière, il devrait être possible d'identifier les principales lacunes et déficiences du système de statistiques.

La recherche de ces lacunes et déficiences est un travail particulièrement laborieux; il peut être utile que chaque organisme détermine au préalable les principales lacunes qui se présentent dans le domaine particulier auquel il s'intéresse et qu'il fournisse des renseignements sur les besoins et les possibilités existant à cet égard. Ces listes individuelles ne prédétermineraient en rien les décisions définitives mais auraient seulement pour objet de fournir au groupe de coordination un

aperçu préliminaire des problèmes, afin de lui permettre de déterminer les domaines d'intérêt mutuel et de se concentrer sur les principaux points de désaccord ou sur les principales contradictions.

33. Une fois que ces lacunes auront été identifiées, il faudra les ranger selon un certain ordre de priorité, en fonction de divers critères tels que les besoins et l'accessibilité. De toute évidence, il importe de garder à l'esprit l'utilisation qui sera faite de ces statistiques. Toutefois, l'ordre de priorité ne pourra être déterminé exclusivement sur la base de l'importance d'un sujet, et il faudra accorder une attention considérable aux domaines dans lesquels les renseignements qui font défaut seront, une fois qu'ils auront été fournis, utilisés immédiatement et fréquemment. Le critère de l'utilité reposera donc à la fois sur les engagements et les besoins des services publics en matière de planification nationale et locale et sur l'appui à fournir pour l'exécution des politiques établies. Le critère de l'accessibilité sera déterminé à la fois par la facilité avec laquelle les nouvelles données pourront être réunies, l'existence des conditions nécessaires au traitement de ces données et la rapidité avec laquelle elles pourront être diffusées; tous éléments qui dépendront en grande partie de la coopération de l'organisme administratif intéressé et de l'enthousiasme de l'utilisateur potentiel.

34. L'identification des lacunes ne permet pas, à elle seule, de les expliquer, notamment pour ce qui est de la qualité et de l'utilité des données en cause. C'est pourquoi, en plus de l'étude relative aux données existantes et aux besoins, il faudrait également entreprendre une étude et une évaluation du système de statistiques sociales, c'est-à-dire de son organisation, de sa capacité, de son personnel, de ses moyens, de ses méthodes de travail et de la production et de l'utilisation des statistiques, ainsi que des liens qui existent avec les utilisateurs. L'office central de statistique peut jouer là un rôle très utile car c'est l'organisme national qui dispose du plus grand nombre de statisticiens; il devrait être à même d'aider les ministères chargés des différents secteurs à passer en revue leurs statistiques. Nombre de ministères pourraient avoir des difficultés à procéder à cet examen sans l'aide d'une assistance de ce genre. Un autre avantage serait que ces examens sectoriels seraient effectués de façon comparable et constitueraient ainsi un instrument utile pour le programme opérationnel du groupe de coordination. Il est entendu que, dans la pratique, le processus de consultation que l'on vient de décrire ne constituera pas une série de mesures individuelles mais que celles-ci se chevaucheront, se répéteront et pourront même ne pas suivre l'ordre indiqué, mais emprunter la voie plus pratique que dicteraient les conditions locales. Ce processus a été assimilé à une série de mesures visant à faire apparaître plus clairement la teneur et l'objectif de chaque démarche.

## VII. L'ELABORATION D'UN PROGRAMME MINIMUM REALISTE

35. Puisqu'on raisonne ici en termes opérationnels, il convient d'attacher une attention particulière à la possibilité de mettre sur pied, dans le contexte des réalités statistiques des pays qui en sont à des stades de développement différents, les systèmes et les programmes de rassemblement de données qui sont proposés. On admet en général que, tout en étant inégalement développés, les appareils statistiques des pays en développement sont mis à forte contribution et qu'ils ont été souvent appelés à exécuter des tâches qui n'étaient pas à la mesure de leurs moyens. Il n'est donc pas question que l'amélioration des statistiques sociales accroisse inutilement leur charge de travail, mais plutôt de se concentrer sur quelques aspects prioritaires susceptibles d'être considérés comme un minimum pouvant contribuer utilement à l'élaboration des politiques sociales.

36. Il importe que les responsables de l'amélioration des statistiques sociales évitent de voir trop grand. Leur objectif devrait être d'élaborer un programme minimum facilement réalisable, pouvant donner rapidement des résultats intéressants, même si la période d'investissement est relativement longue. Aussi réaliste et modeste qu'il soit, un programme de ce genre prendra du temps, encore que dès qu'il fonctionne, on puisse obtenir relativement vite et à bon compte des statistiques sociales précises et utiles. Si, dès le début on élabore un programme maximum avec des listes complètes de séries dont le rassemblement apparaît souhaitable, il est fort à craindre qu'un tel programme reste lettre morte. Il faut se rappeler que ce ne sont ni les statisticiens ni les utilisateurs réels qui fournissent une grande partie des données de base nécessaires pour les statistiques sociales, mais le personnel administratif et technique chargé des services sociaux, qui est souvent irrité par ce supplément de travail.

37. Chaque pays évaluera lui-même l'importance comparative de diverses séries en fonction des critères de besoin et d'accessibilité (voir par. 32 et 33) et déterminera dans quelle mesure il convient d'améliorer certaines séries et d'en éliminer d'autres pendant la première phase. Du fait que les compétences sont rares en matière de statistique et que la bonne volonté administrative est limitée, il conviendrait d'établir moins fréquemment, voire d'éliminer entièrement, les séries les moins actives, de manière à laisser la place à d'autres séries, et aussi de donner la priorité à l'amélioration des questionnaires et séries actuellement en usage, car c'est de cette manière qu'un effort limité peut avoir des résultats considérables. Il faudrait également attacher l'importance qu'il convient à la question de l'accessibilité, car un programme doit remporter quelques succès dès le début. Dans nombre de pays en développement, on peut faire beaucoup pour simplifier les dossiers et réduire le nombre de dossiers inactifs, reliques des pratiques administratives antérieures. Cette simplification opérée dès le début aidera à parvenir aux résultats rapides qui sont nécessaires si l'on veut obtenir de nouveaux appuis.

38. Le succès d'un programme dépend dans une large mesure de la façon dont on peut l'implanter dans la structure administrative existante. En ce qui



concerne les statistiques sectorielles, obtenues en grande partie dans les dossiers ou auprès des services administratifs, les travaux d'établissement et d'envoi des questionnaires, de rassemblement des informations, de vérification et de collationnement des données, d'analyse et de publication des premiers résultats seront confiés aux organismes traditionnellement chargés de ces travaux. Il faudra s'efforcer d'orienter ces organismes selon certaines directions convenues et compatibles et de compléter les travaux sectoriels à l'aide d'activités centralisées et appropriées, notamment par des enquêtes sur les ménages. De cette manière, les activités centralisées compléteront les fonctions de ces organismes au lieu de les chevaucher. Toutefois, en cherchant à réaliser certaines priorités, les organisateurs de programmes effectifs estimeront probablement qu'il convient de simplifier les méthodes assez lourdes qui sont traditionnellement caractéristiques de procédures comptables dépassées.

39. La mise en place d'un programme viable, même minimal, n'est jamais un processus à court terme. On ne peut pas s'attendre, en l'espace de quelques années, à des transformations profondes ou radicales de politique. Il est souvent difficile d'obtenir des statistiques qui reflètent les transformations pertinentes, et elles ne sont souvent disponibles qu'avec un décalage considérable; il en est ainsi par exemple des données sur la modification des taux de mortalité, sur l'état de santé et l'état nutritionnel de la population, sur les conditions de vie et de travail des femmes, etc. Un programme opérationnel peut tout au plus traiter en détail un ou deux de ces domaines dans sa première phase. Sa teneur et sa durée devraient correspondre à la durée et à la teneur du plan national de développement, qui reflétera la stratégie fondamentale du pays. La meilleure solution consisterait à faire coïncider l'exécution de ce programme avec la période d'un nouveau plan national ou la fin du plan en cours. On pourrait ainsi plus facilement départager les demandes concurrentes de crédits, puisque certaines des priorités sur lesquelles les statistiques doivent être axées auront déjà été fixées. Cette identification permettra aussi de tirer parti de la concentration de ressources et des pouvoirs qui sont associés à l'exécution d'un plan national.

40. Une liste "minimum" éventuelle de séries et de classifications statistiques pourrait former le noyau d'un programme national multi-sectoriel d'amélioration des statistiques sociales. Chaque pays aura ses propres priorités, et l'objet du présent document n'est pas de proposer une liste internationale minimum d'indicateurs sociaux. L'annexe I de la présente publication contient des tableaux de séries et de classifications dont les pays peuvent s'inspirer. Dans le domaine de la santé, par exemple, un pays disposant d'un dispositif statistique bien conçu pourrait chercher à construire des séries permettant de calculer les taux de mortalité infantile ou les taux de mortalité par âge. Il pourrait aussi obtenir des données fiables sur les pourcentages de la population qui peuvent bénéficier "raisonnablement" d'un système d'alimentation en eau par canalisations, qui sont desservis par des services de santé de base, ou qui sont touchés par les campagnes de vaccination ou de prévention contre certaines maladies. Par contre, le pays qui a un appareil statistique rudimentaire devra peut-être concentrer ses efforts sur une ou deux des séries susceptibles de

donner des résultats le plus rapidement possible, et il faudra peut-être que ces séries soient formulées différemment: il pourra s'agir, par exemple, du nombre de personnes qui font appel aux centres de services de santé de base dans les régions où l'on exécute des programmes pour en étendre le champ d'action, ou encore du nombre de villages ou de hameaux possédant un système d'approvisionnement en eau par canalisations. Selon les besoins et les moyens disponibles, ces séries devraient faire l'objet d'un minimum de désagrégation, par sexe, âge, circonscriptions administrative, secteur géographique, etc.

41. La constitution d'une liste même minimum de séries est en soi une entreprise considérable; il faudrait veiller à ne pas aller au-delà des listes convenues tant qu'on n'est pas sûr que les opérations initiales ont réussi. Un programme minimum devrait consister à établir les séries de base avec suffisamment de détail pour qu'on puisse mesurer les inégalités entre les régions et les groupes d'individus de tout le pays, et non pas à augmenter le nombre de séries ayant une portée restreinte - comme celles qui portent sur les grands centres urbains seulement, ou qui ne sont ventilées ni par âge ni par sexe. La liste minimum servirait entre autres choses à indiquer les éléments qui pourraient être communs à toutes les activités sectorielles et multisectorielles. Il conviendrait de choisir avec soin les séries et classifications à compiler de cette manière, afin qu'elles reflètent au mieux la situation sociale et qu'elles aient le maximum d'utilité du point de vue de la gestion du programme, dans les limites de ce qu'il est possible de rassembler comme renseignements. Chaque pays établira une liste minimum en fonction de ses propres domaines prioritaires et du stade de développement de son appareil statistique. Il convient toutefois de faire preuve de réalisme dans la fixation des objectifs.

#### VIII. METHODES PRATIQUES

42. Il faudrait aussitôt que possible mettre au point des méthodes pratiques d'application simple, compte tenu des ressources limitées dont disposent les pays en développement en matière de statistiques sociales. Par méthode simple, il ne faut pas entendre méthode simpliste. Au contraire, ce n'est qu'en adoptant un mode de pensée attentif et ouvert que l'on pourra élaborer des techniques efficaces et fiables qui soient également simples et peu coûteuses. Il ne suffit pas, dans le domaine de la nutrition par exemple, de proposer qu'on se limite à des enquêtes soigneusement suivies sur la consommation alimentaire des familles. En effet, ces enquêtes demandent beaucoup de temps et de moyens financiers lorsqu'il faut faire face dans l'immédiat à de graves problèmes nutritionnels et que les ressources disponibles sont peu abondantes. Même une mesure anthropométrique comme la taille en fonction du poids est d'un usage limité car elle dépend de la distribution et de l'entretien des instruments nécessaires. Les problèmes de nutrition se posent essentiellement chez les enfants et la précision du pesage revêt dans leur cas une extrême importance. Le statisticien doit constamment rechercher des indicateurs approximatifs mais

simples de la malnutrition (dont l'un est le tour de bras) en ayant recours aux services d'assistants non qualifiés pour enregistrer ces données à l'aide d'instruments simples.

43. Pour parvenir à ces solutions, il ne faut pas seulement faire preuve d'ingéniosité statistique, mais bien comprendre aussi la nature des problèmes. Pour prendre le problème nutritionnel comme exemple, la validité générale de la mesure du tour de bras n'est pas liée à l'exactitude avec laquelle l'âge du sujet est indiqué, et c'est là une donnée qui manque souvent. Entre 1 an et 5 ans, le tour de bras d'un enfant normal change peu, ce qui permet d'utiliser cette mesure sur une période assez longue. Cela est particulièrement important parce que les signes d'une malnutrition sérieuse se manifestent en premier chez les enfants en bas âge. Cette méthode peut également avoir l'avantage, par rapport à la mesure de la taille en fonction du poids, de mieux rendre compte des effets d'une malnutrition récente, et tout le matériel de mesure nécessaire se limite à une bande de pellicule radiographique colorée. La mesure du tour de bras est cependant une méthode encore controversée, en particulier si on l'applique à chaque enfant pris séparément au lieu de l'appliquer à des groupes entiers.

44. Il faut aussi trouver d'autres solutions méthodologiques aux problèmes statistiques spécifiques des pays en développement, notamment aux problèmes de gestion et de politique, comme par exemple la définition de l'emploi et du sous-emploi, le calcul du temps nécessaire pour obtenir de l'eau potable et du combustible, l'évaluation des avantages ou des inconvénients de l'enseignement de type classique lorsqu'il mène souvent à des abandons scolaires, l'élaboration d'une définition opérationnelle et fiable de l'alphabétisme et l'estimation des moyens d'accès aux services de santé de base et de leurs effets.

45. Les méthodes statistiques peuvent également être améliorées grâce à une utilisation efficace de l'échantillonnage et de l'estimation. Les statisticiens qui travaillent dans les secteurs sociaux des pays en développement n'utilisent pas assez les techniques d'estimation et d'échantillonnage, contrairement à ce que font leurs homologues dans d'autres domaines. Bien que la façon dont on établit actuellement les statistiques administratives présente des insuffisances, elle est, en un sens, trop complète. Dans bien des cas, il est plus important d'avoir des statistiques disponibles en temps voulu que des statistiques très complètes, et les avantages d'une diffusion rapide l'emportent parfois sur les risques de distorsion résultant de l'utilisation de réponses partielles. En ce qui concerne les opérations statistiques que l'on effectue depuis longtemps, notamment les statistiques administratives régulières pour lesquelles il est possible de procéder à des estimations fiables, il faudrait encourager les statisticiens sociaux, aux niveaux local et central, à faire des estimations afin d'accélérer le processus de diffusion. Dans le cas des opérations nouvellement entreprises, il n'est pas toujours possible de donner des estimations raisonnables; il faudra alors rechercher d'autres mécanismes permettant de gagner du temps.

46. L'échantillonnage est l'un de ces mécanismes, et il présente également d'autres avantages. Les expériences réalisées dans les pays développés et les pays en développement ont montré que des échantillons de petite taille peuvent fournir des données suffisamment fiables pour orienter la politique. Les services qui s'occupent des statistiques sociales dans les pays en développement estiment depuis trop longtemps que leur principal objectif est de dénombrer tous les éléments de l'univers pour obtenir des données "exactes" à des fins de comptabilité, plutôt que de se faire aussi rapidement que possible une idée de l'importance, de la tendance et de la répartition de ces séries aux fins de la politique sociale et de la gestion des programmes sociaux. L'un des buts de l'amélioration des statistiques devrait être de contribuer à modifier cette attitude.

47. L'échantillonnage n'implique pas nécessairement l'application de techniques compliquées ou la création d'univers complexes. L'utilisation de méthodes aisément applicables, comme l'échantillonnage systématique, devrait être encouragée, même si l'emploi de petits échantillons risque d'introduire de légères distorsions. La précision n'est pas un bien absolu, et il faut mettre dans la balance les avantages d'une plus grande précision et l'augmentation des coûts et du temps qui va de pair avec elle. En outre, dans de nombreux cas la réduction des erreurs d'échantillonnage que l'on obtient en se servant d'échantillons plus importants est plus que compensée par l'augmentation du nombre des erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage, car les ressources fixes dont on dispose pour surveiller et contrôler les opérations sont d'autant moins concentrées que l'échantillon est plus grand. Ainsi, le statisticien devra prendre ses décisions en fonction de l'intérêt immédiat que la méthode présente pour les principales utilisations prévues d'une série, et non en fonction de principes abstraits ou de normes absolues. Il y a toutefois dans l'échantillonnage certains problèmes techniques à maîtriser, notamment lorsqu'il s'agit de mesurer par cette méthode les tendances et les conditions locales, il faudrait encourager les organismes statistiques internationaux et nationaux à améliorer les compétences en matière d'échantillonnage et d'enquête et à donner des conseils quant à l'utilisation de méthodes efficaces d'échantillonnage et d'estimation.

## IX. PERSONNEL ET FORMATION

48. Pour réaliser avec succès un programme d'amélioration des statistiques, il faut s'assurer le concours d'un personnel qualifié et enthousiaste. Il faut aussi obtenir le patronage et l'appui de l'office national de statistiques; l'un des moyens d'officialiser ce patronage et cet appui consiste à constituer à l'office national de statistiques, s'il n'existe pas encore, une division des statistiques sociales dirigée par un haut fonctionnaire, dont l'une des principales fonctions serait d'assurer la coordination du programme d'amélioration des statistiques sociales. Ce programme devant, de par sa nature même, être intersectoriel, le chef de la division devra avoir une vue générale sur tous les secteurs et maintenir des contacts étroits avec les statisticiens et les planificateurs des secteurs principaux, avec les planificateurs de l'office central et avec le groupe de coordination.

49. Dans certains pays, la division des statistiques sociales chargée de ces fonctions essentielles sera en mesure de mobiliser le personnel nécessaire sans aucune assistance, sauf technique, de la part d'autres organismes. Dans d'autres pays, il faudra peut-être lui fournir une aide financière pendant le temps voulu jusqu'à l'approbation du personnel supplémentaire demandé. Dans d'autres pays encore, on estimera peut-être que le fonctionnaire chargé de ces activités aura besoin, pendant un certain temps, du concours d'un statisticien national ou étranger ayant de l'expérience dans ce domaine.

50. Les besoins en personnel ne se limitent pas au coordonnateur du programme et à ses collègues immédiats. Toute grave lacune dans l'un ou plusieurs des secteurs ou régions clés risquerait de compromettre le succès de l'ensemble du programme. Il faudrait donc que le groupe de coordination évalue les besoins en personnel et recommande les mesures appropriées en vue d'engager le personnel nécessaire ou d'obtenir des ressources supplémentaires. Le groupe de coordination devrait s'attacher dès le début à régler les importants problèmes sectoriels et locaux ainsi posés, car il serait souhaitable d'assurer la coordination du programme d'assistance extérieure de la même manière que celle du programme d'amélioration des statistiques proprement dit. Le calendrier et l'enchaînement des programmes d'assistance sont essentiels, notamment s'il faut, pour les exécuter, avoir recours aux services de conseillers, organiser des cycles d'études et envoyer certains fonctionnaires à l'étranger pour des stages de formation.

51. Il faudrait faire du programme d'assistance internationale une contribution rationnelle au programme d'amélioration des statistiques. Actuellement, au contraire, cette assistance est le plus souvent fournie de façon fragmentaire en fonction des décisions de chaque organisme national ou international, sans véritable évaluation générale des besoins et possibilités en matière de statistiques. Les divers organismes nationaux chargés de promouvoir un programme d'amélioration des statistiques sociales devraient pouvoir s'appuyer sur une politique homogène des organisations internationales.

52. Il semble que l'on ait jusqu'à présent accordé moins d'importance au rôle des statisticiens des secteurs sociaux qu'à celui des autres statisticiens nationaux (qui ne sont pas eux-mêmes des fonctionnaires jouissant d'un grand prestige). Cette situation tient peut-être au fait que les statisticiens des secteurs sociaux travaillent généralement seuls ou presque seuls, au milieu de spécialistes des domaines auxquels ils sont affectés. Dans un sens, on estime que ces statisticiens se trouvent hors de leur contexte, et, en même temps, ils n'ont que des contacts peu fréquents avec leurs collègues statisticiens. Lorsque le statisticien des secteurs sociaux appartient, du point de vue administratif, à l'office national de statistique, comme c'est le cas dans la plupart des pays développés, ce problème risque moins de se poser, même si le statisticien est détaché auprès d'un ministère. Dans la plupart des pays en développement, il n'en va toutefois pas de même et il faudra s'attacher à résoudre ce double problème d'isolement et de manque de prestige. Dans la mesure où elle est possible, la création d'un cadre national de statisticiens devrait faciliter les choses.

53. La formation est elle aussi un élément très important de ce type de programme. Si l'on veut que les travaux accomplis par les hauts fonctionnaires et les conseillers portent leurs fruits à long terme, il faut assurer la formation du personnel et le transfert des compétences à différents niveaux dans le cadre de tous les organismes nationaux intéressés. Il faut pour cela former des statisticiens et des aides statisticiens aux échelons local, provincial et national, organiser des cycles d'études nationales et provinciales, prendre les mesures nécessaires pour permettre aux intéressés de suivre des stages de formation appropriés à l'échelon régional et pour assurer un échange de données d'expérience entre les pays. Les efforts de formation des divers ministères et des autorités locales devront être coordonnés en vue d'assurer l'exécution d'un programme de formation complet aux statistiques sociales. Ce programme fera largement appel aux ressources statistiques existantes; il faudra donc assurer la formation en cours d'emploi du personnel peu spécialisé et des fonctionnaires non qualifiés pour augmenter les effectifs des services de statistiques.

54. Le programme de formation de statisticiens sociaux englobera de nombreuses disciplines auxquelles s'intéressent les statisticiens chargés d'autres domaines - organisation statistique, échantillonnage, établissement de questionnaires et formules, erreurs dues à d'autres causes que l'échantillonnage, estimation, cartographie, analyse et présentation des résultats - et qui revêtent, toutes une importance particulière pour les pays en développement. Les manuels utilisés pour ces programmes de formation devront être établis sur la base de principes statistiques rationnels; les solutions proposées devront cependant être également applicables dans la pratique aux problèmes que rencontrent les statisticiens des pays en développement. Dans ce domaine, donc, les travaux ne devraient pas se limiter aux activités des statisticiens hautement spécialisés mais devraient également porter sur l'enregistrement des activités sociales par des non-statisticiens, et il faudrait prévoir la mise au point de méthodes appropriées aux moyens disponibles. On peut éventuellement demander aux organismes statistiques internationaux intéressés de coopérer à un programme commun en vue de l'élaboration de manuels appropriés.

#### X. MOYENS DISPONIBLES POUR EFFECTUER DES ENQUETES NATIONALES SUR LES MENAGES

55. Un élément essentiel pour l'amélioration des statistiques sociales est la mise en place de moyens permanents pour les enquêtes nationales sur les ménages. Ces enquêtes constituent un important complément aux recensements relativement peu fréquents de la population et du logement car elles ont le double mérite d'être réalisées en temps voulu et de couvrir une gamme plus vaste de sujets qu'un recensement, chacun des sujets donnant lieu en outre à un plus grand nombre de questions, ce qui permet une comparaison constante avec les statistiques parallèles recueillies auprès de sources administratives. Les statistiques administratives représentent une charge considérable et permanente pour les répondants et il y a incontestablement des limites à la possibilité de les développer et de

continuer malgré cela à en tirer des renseignements appropriés en temps opportun. De fait, dans la plupart des pays en développement, les enquêtes par sondage sur les ménages sont le seul moyen pratique d'obtenir des données nationales à jour sur les conditions et les tendances sociales, sur l'accès aux services nécessaires et sur les résultats des politiques visant à éliminer les conditions de pauvreté dans lesquelles vit la grande majorité de la population. En outre, si elles sont bien conçues et bien exécutées, ces enquêtes peuvent largement contribuer à l'intégration des statistiques sociales.

56. Les principales caractéristiques des moyens qu'il conviendrait de mettre en place au niveau national pour procéder à ces enquêtes sont exposées dans la résolution 2055 (LXII) du Conseil économique et social, intitulée "Programme concernant la mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages", qui est reproduite comme annexe IV de la présente publication, et dans un rapport intérimaire adressé au sujet du programme à la Commission de statistique des Nations Unies à sa vingtième session (E/CN.3/527). En ce qui concerne les problèmes dont traite le présent document, il convient de noter qu'il faudrait tout d'abord mettre l'accent sur un programme permanent d'enquêtes intégrées, par opposition à une série d'enquêtes spéciales sans aucun lien entre elles, et en second lieu sur une enquête pluridisciplinaire. Une telle stratégie suppose la mise en place, par l'office national de statistique, des éléments d'infrastructure nécessaires à l'exécution d'un programme d'enquêtes permanent et adapté: organisation permanente sur le terrain et services de sondage, de cartographie, d'administration, de traitement des données, d'analyse et de publication au bureau central. Etant à même de mener des enquêtes convenablement organisées et permanentes, les services statistiques seraient en mesure de fournir des données intégrées concernant le développement, les autres activités productives, les revenus, la consommation et les dépenses, ainsi que les données sociales et démographiques connexes qui sont nécessaires pour l'évaluation des problèmes à résoudre dans des domaines tels que le développement rural, la pauvreté des masses, les programmes en matière de population et l'hygiène maternelle et infantile. Il faut en outre garder à l'esprit le fait que l'organisation permanente qui sera mise en place sur le terrain ou développée contribuera aussi à l'amélioration des statistiques agricoles et industrielles, des statistiques concernant l'emploi et les prix, et d'autres statistiques. L'organisation d'enquêtes permanentes offre ainsi l'occasion de recueillir des renseignements à jour qui seront utiles pour l'élaboration de la politique et pour la planification et l'évaluation des programmes dans un cadre théorique et méthodologique intégré. De plus, elle permettrait d'expérimenter des concepts, définitions, questionnaires, etc. uniformes dans le contexte des besoins très divers et des conditions propres aux différents pays.

## XI. DIFFUSION

57. Un autre élément de tout effort national concerté visant à améliorer les statistiques sociales est la publication de documents présentant les statistiques sociales établies par chaque ministère, ainsi que les données de recensement et d'enquête obtenues par les services généraux de statistique, sous une forme ordonnée et intéressante qui réponde aux besoins des utilisateurs. De telles publications aideraient les producteurs de statistiques en donnant une plus grande publicité aux résultats de leurs efforts, en soulignant les relations qui existent entre les statistiques sociales, plutôt que leur aspect sectoriel fragmentaire, et en organisant certaines statistiques indicatives en séries chronologiques. Chose plus importante encore, les utilisateurs de statistiques, et notamment ceux qui ont à résoudre des problèmes d'orientation et des problèmes multisectoriels, auront ainsi un nouvel instrument fort utile pour planifier la politique générale et suivre sa mise en oeuvre. Les publications de ce type, qui paraissent actuellement dans un nombre croissant de pays, devraient avoir une teneur et des sources multisectorielles, être orientées vers les questions de politique générale, et être établies par l'office national de statistique ou les services de coordination de statistiques, qui jouiraient de l'appui et du concours des services sectoriels.

58. Le retard et le caractère fragmentaire et flou des statistiques sociales des pays en développement se traduisent généralement par une diffusion insuffisante des données, ce qui s'explique au demeurant puisque nombre de statistiques sociales sont obtenues par tel ou tel ministère à partir de ses propres dossiers administratifs. Lorsque le producteur de statistiques est la même administration que leur principal utilisateur, la publication des statistiques a tendance à être conçue comme un service d'archives plutôt que comme un service opérationnel. Si les données sont publiées, il arrive qu'elles le soient dans le cadre du rapport annuel d'un service ou d'un ministère. Ces rapports se caractérisent souvent par l'accent qu'ils mettent sur un secteur particulier, voire sur un sous-secteur, par le fait que leur organisation et leur teneur reflètent des considérations d'ordre administratif plutôt que de fond, par une absence d'analyse et un aspect généralement rébarbatif, et enfin par des retards de publication qui peuvent atteindre jusqu'à cinq ou six ans à compter du rassemblement des statistiques.

59. La quantité limitée de statistiques que l'on utilise en fait pour la planification et l'administration est diffusée un peu plus rapidement par des moyens officieux dans le cadre d'un projet ou à l'intérieur du ministère intéressé. Malheureusement, les autres utilisateurs doivent adresser des demandes spéciales aux ministères en cause pour obtenir des données non publiées, ou bien se contenter des statistiques sociales que l'office national de statistique peut publier dans son annuaire statistique ou dans des recueils généraux du même ordre, ou encore s'en remettre aux publications disparates des divers ministères. Ces contrastes ne peuvent que faire obstacle à l'évolution de statistiques sociales intégrées, et cela au détriment des utilisateurs et des producteurs de statistiques de chaque



ministère, car de telles dispositions sont peu faites pour amener les améliorations voulues. La publication croissante de statistiques sociales multisectorielles expose de plus en plus les services statistiques centraux et ministériels à des critiques éventuelles sur les lacunes ou l'insuffisance des données publiées. Toutefois, c'est principalement et précisément grâce à cette publicité que les services de statistique peuvent demander en connaissance de cause les ressources supplémentaires dont dépend toute amélioration.

60. Comme dans tout recueil de statistiques portant sur plusieurs sujets, il faudra assurer un certain équilibre entre l'intérêt qu'il y a à utiliser des classifications et formats uniformes pour la présentation des statistiques de chaque secteur et le coût de l'abandon de certaines statistiques qu'on ne peut offrir qu'en adoptant des classifications non normalisées. Les premières années, il faudra mettre plus particulièrement l'accent sur la production de données, quelle que soit leur classification. Cependant, avec le temps, à mesure que les utilisateurs et les producteurs de statistiques se rendront mieux compte de l'utilité des classifications communes, les personnes qui seront chargées de publier des statistiques sociales pourront encourager l'adoption de classifications uniformes en les utilisant elles-mêmes de plus en plus dans leur propre publication.

61. Il va sans dire que si elle n'est pas accompagnée des mesures nécessaires pour améliorer la qualité des statistiques sociales, toute tentative de rehausser le prestige des statistiques sociales par la création d'une publication serait vouée à l'échec. La publication de meilleurs documents ne peut à elle seule permettre de surmonter tous les obstacles, déjà énumérés, à une amélioration des statistiques sociales, mais elle peut contribuer à cette amélioration. Si cependant on n'examine pas dans quelle mesure les moyens de diffusion existants sont suffisants et si on ne les améliore pas au besoin, les avantages présentés par les améliorations apportées dans d'autres domaines des statistiques sociales risquent de s'en trouver considérablement réduits.

## DEUXIEME PARTIE

Cadre pour l'intégration des statistiques sociales  
et démographiques dans les pays en développement

## INTRODUCTION

1. La Deuxième partie de cette publication présente un cadre pour l'intégration et l'analyse des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques connexes, cadre qui reprend certains éléments, convenablement adaptés, de trois publications des Nations Unies concernant l'intégration des statistiques sociales et démographiques et les indicateurs sociaux. Ces publications connexes sont le rapport technique Vers un système de statistiques démographiques et sociales (Vers un SSDS), Indicateurs sociaux: guide préliminaire et séries illustratives (Indicateurs sociaux...) et Etudes sur l'intégration des statistiques sociales et démographiques: Rapport technique (Etudes sur l'intégration) 1/.

2. Ce cadre devrait permettre aux pays en développement de choisir des méthodes d'intégration des statistiques sociales qu'il leur soit possible d'appliquer à moyen terme. A cette fin les méthodes, concepts, classifications et exemples présentés dans les trois documents mentionnés ci-dessus sont étudiés et résumés en vue de leur adaptation et de leur application dans les pays en développement, selon le stade de développement de leurs services statistiques, leur situation sociale et les priorités qu'ils ont définies pour l'amélioration du bien-être et des conditions de vie de leurs populations. La méthode proposée consiste à intégrer et à systématiser progressivement les statistiques et indicateurs sociaux, au fur et à mesure du développement des statistiques de base nécessaires dans ces domaines et dans les domaines connexes. L'accent a été mis sur un cadre souple et une méthodologie plutôt que sur un système rigide devant être adopté et appliqué intégralement.

3. Ce choix a été approuvé sans réserve par le Groupe d'experts pour les statistiques sociales et pour un Système de statistiques démographiques et sociales à l'usage des pays en développement, qui s'est réuni au Siège de l'ONU du 17 au 21 novembre 1975. Le Groupe d'experts a noté en particulier qu'il n'est pas proposé de nouvelles méthodes ou définitions relatives aux statistiques sociales, mais plutôt un cadre de coordination et d'harmonisation des concepts et des classifications, conformément aux recommandations et directives existantes de l'ONU et des institutions spécialisées, permettant aussi la recherche d'éventuelles améliorations ou adaptations 2/.

---

1/ Publications des Nations Unies, Nos de vente F.74.XVII.8, F.78.XVII.8 et F.79.XVII.4 (à paraître), respectivement. Le présent document a été rédigé par le professeur S. Chakravarty (Commission indienne de la planification) en qualité de consultant auprès de l'Organisation des Nations Unies.

2/ Rapport du Groupe d'experts (ESA/STAT/AC.3/2).

4. La Commission de statistique a examiné un projet de texte du présent rapport à sa dix-neuvième session. La Commission a noté que

"l'amélioration et l'intégration des statistiques démographiques et sociales dans les pays en développement correspondaient à un besoin urgent. Des efforts concertés s'imposaient pour pouvoir définir et diffuser les méthodes et les concepts indispensables et mettre en place et faire fonctionner les organismes appropriés de collecte, de traitement et de dissémination des statistiques.

"Il a été reconnu que le rapport offrait dans cette entreprise un élément d'une grande utilité: un schéma conceptuel définissant la portée, la priorité souhaitable et les domaines d'application d'un cadre intégré, avec des exemples des séries, classifications et indicateurs sociaux que les pays en développement pourraient utiliser comme points de référence pour analyser et construire leurs programmes statistiques selon un mode d'approche intégré. En même temps, la Commission a souligné qu'il ne s'agissait là que d'un premier pas, aussi appréciable fût-il, et que bien d'autres travaux théoriques et pratiques seraient encore nécessaires avant que les statistiques démographiques et sociales des pays en développement puissent se rapprocher des normes de rapidité, de fréquence et de précision conceptuelle qu'exigent l'élaboration, l'exécution et l'évaluation d'une politique socio-économique intégrée. En particulier, la Commission a noté les difficultés que beaucoup de pays en développement rencontraient pour construire et interpréter les statistiques de l'emploi et du chômage en raison du faible pourcentage de leur population exerçant régulièrement une activité rémunérée, et les difficultés liées à la nécessité de produire en temps voulu des données suffisamment détaillées pour répondre aux besoins urgents des agents de décision. Elle a insisté pour que les résultats des expériences visant à dégager, dans les différents domaines des statistiques sociales, de nouveaux concepts applicables aux pays en développement fassent l'objet d'une large diffusion et pour qu'ils soient discutés d'urgence". 3/

5. Le cadre exposé ici est un complément à la Première partie de la présente publication, "L'amélioration des statistiques sociales dans les pays en développement", dont la Commission a été saisie sous forme de rapport et que le Groupe d'experts a examinée. La Commission a reconnu que les deux rapports étaient étroitement liés et qu'il convenait de les fusionner pour répondre aux besoins des statisticiens, planificateurs et dirigeants des pays en développement 4/.

6. Cette Deuxième partie est divisée en trois chapitres. Le chapitre XII traite de l'opportunité et de l'utilité d'un cadre pour l'intégration et l'analyse des statistiques sociales dans les pays en développement, de son

---

3/ Documents officiels du Conseil économique et social, Soixante-deuxième session, Supplément No 2 (E/5910), par. 85-86.

4/ Ibid., par. 98.

champ d'application, des priorités retenues pour son élaboration, de sa structure, de son organisation et de ses applications éventuelles, y compris la sélection d'indicateurs sociaux 5/. Les chapitres XIII et XIV étudient de manière concrète chaque catégorie de statistiques figurant dans le cadre, du point de vue de son contenu, des concepts sur lesquels elle repose, de son organisation et des priorités appropriées aux pays en développement. Pour la plupart de ces catégories, le tableau figurant à l'annexe I donne des exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux dont les pays en développement pourraient s'inspirer lors de la préparation et de la mise en place d'un cadre statistique répondant à leurs besoins en données et indicateurs sociaux et économiques intégrés pour la planification et pour d'autres applications.

7. L'annexe II renvoie à des exemples de concepts, classifications et définitions susceptibles d'être utilisés dans un tel cadre, qui sont tirés pour la plupart des directives internationales existantes et qui correspondent au tableau de l'annexe I. L'annexe III contient quelques références aux travaux que les commissions régionales des Nations Unies ont consacrés au développement et à l'intégration des statistiques sociales, démographiques et économiques connexes.

---

5/ La question des indicateurs sociaux est examinée en plus grand détail dans la publication connexe des Nations Unies, Indicateurs sociaux...

## XII. LA MISE AU POINT DU CADRE ET SON APPLICATION

### A. Objectifs et utilisation

8. Avant d'élaborer des directives relatives à un cadre d'intégration et d'analyse des statistiques et des indicateurs sociaux à l'usage des pays en développement, il importe de définir clairement les objectifs que devront servir les statistiques. Pour nombre de pays en développement, la première question à étudier est l'importance des statistiques sociales par rapport aux statistiques économiques. Dans un très grand nombre de pays en développement il est tenu le plus grand compte des statistiques économiques lors de la formulation d'une politique, mais la qualité des statistiques économiques laisse encore fort à désirer. Dans ces conditions, on peut se demander si ce ne serait pas aller à l'encontre des objectifs visés que d'essayer à ce stade de mettre sur pied un cadre général de statistiques sociales. Cette question est d'autant plus légitime que de nombreux pays en développement ne peuvent affecter que des ressources modestes à l'amélioration de leur système de statistiques. En somme, il s'agit de savoir comment répartir de façon optimale, entre les différents domaines statistiques, les ressources financières, matérielles et humaines disponibles.
9. Définir cette répartition optimale suppose qu'on se réfère à un critère, en l'occurrence la maximisation par les bureaux de statistique du rapport avantages/coûts. S'il va sans dire qu'aucun bureau de statistique ne se fonde explicitement sur un tel critère, il fait peu de doute qu'un grand nombre s'y réfèrent implicitement pour déterminer les priorités. Dans ces conditions, il vaudrait peut-être mieux formuler explicitement les critères implicites, et voir s'il n'y aurait pas lieu de les modifier.
10. Quand le développement économique est passé au premier rang des préoccupations d'un grand nombre de gouvernements, le problème était souvent vu comme consistant à accroître le revenu national et le produit par habitant; les bureaux de statistiques des pays en développement se sont alors mis à travailler sérieusement sur le revenu national et les agrégats annexes. La phase suivante a été l'élaboration de tableaux d'entrées et sorties, destinés non seulement à préciser les estimations du revenu national, mais aussi à permettre l'harmonisation des plans de production des divers secteurs de l'activité économique, eu égard à la rigidité relative des structures. Les statistiques de la balance des paiements et de la masse monétaire existent depuis plus longtemps, pour des raisons évidentes. Les plans de développement étant très fortement axés sur la production, les statistiques sociales ont tout naturellement pris une importance relativement secondaire, encore que certains pays se soient efforcés de recueillir, par exemple, des données sur le niveau de vie grâce à des enquêtes par sondage à sujets multiples soigneusement mises au point. On s'est intéressé aux statistiques démographiques dans le cadre des recensements décennaux. Les statistiques démographiques et sociales ont aussi servi de base pour l'évaluation du revenu national et pour d'autres fins administratives.
11. La conception du problème du développement s'est cependant quelque peu modifiée ces dernières années. Dans les pays développés, on juge désormais

que le produit national brut (PNB), évalué de manière classique, n'est pas un bon indicateur du bien-être économique. On a proposé diverses autres méthodes d'évaluation du bien-être économique qui rendraient compte, mieux que le PNB, des variations de la qualité de la vie 1/. La plupart des critiques dont le PNB fait l'objet à cet égard ne sont pas fondées, puisqu'après tout il n'a pas été conçu comme un indicateur du bien-être (même si, dans certaines conditions, il peut servir à mesurer les résultats obtenus dans le domaine socio-économique); cela dit, il ne fait guère de doute que, dans les pays riches, les problèmes de déséconomies externes, qui transparaissent dans la pollution, l'encombrement, etc., et le rôle beaucoup plus important que jouent les pouvoirs publics en fournissant de multiples services gratuits et en procédant à de nombreux transferts sans contrepartie, exigent des moyens de mesure supplémentaires qui puissent être rattachés aux données de la comptabilité nationale afin que celle-ci donne une image plus équilibrée du fonctionnement du système socio-économique. Vu cette évolution, il est donc tout à fait compréhensible que les statistiques sociales prennent une importance beaucoup plus grande pour les pays développés.

12. On ne peut guère demander aux pays en développement de faire une plus grande place aux statistiques sociales sous prétexte que les chiffres de croissance donnent une image optimiste de la réalité, car dans la plupart de ces pays la production et les revenus n'augmentent pas au rythme voulu. Pour tous ces pays il est urgent d'accroître rapidement le produit intérieur brut par habitant. Pourquoi, dans ces conditions, prôner une réorientation de leurs statistiques ? Il y a à cela deux raisons principales. Premièrement, on se rend de plus en plus compte que la croissance économique ne dépend pas uniquement d'un accroissement des investissements financiers. Le capital humain est maintenant reconnu par beaucoup comme un des grands facteurs de la croissance. Pour recueillir des données sur le capital humain, il faut avoir des renseignements adéquats sur l'éducation, la santé et le logement. Deuxièmement, on est beaucoup plus sensible qu'auparavant aux problèmes que pose l'inégalité des revenus ou de la répartition des deniers publics. Par exemple, on sait maintenant que, faute de statistiques des entrées et des sorties dans des domaines tels que la santé et l'éducation, et aussi en raison de la présence de groupes de pression dominants, un accroissement du

---

1/ Ces critiques ne sont pas nouvelles: nombre d'entre elles ont été formulées très clairement par Simon Kuznets dans ses premiers ouvrages sur le revenu national. Ce qui s'est produit récemment, c'est que les utilisateurs de statistiques sur le revenu national ont pris beaucoup plus nettement conscience du fait qu'il est nécessaire de considérer la structure et la répartition du revenu, et pas seulement les agrégats. On a beaucoup critiqué aussi la délimitation classique de la production et l'absence de toute distinction, en matière de production, entre les éléments "négatifs" et les éléments "positifs". J. Tobin et W.D. Nordhaus se sont efforcés, avec un certain succès, de redéfinir les agrégats en tenant compte de ces critiques dans un article intitulé "Is growth obsolete" ?, repris dans "Measuring Economic and Social Performances", publié sous la direction de M. Moss (National Bureau of Economic Research, New York, 1973). On trouvera un examen détaillé des travaux accomplis dans ce domaine dans "Comptes satellites à ajouter aux comptes et bilans nationaux pour mesurer le bien-être" (Publication des Nations Unies, No de vente F.77.XVII.12).

montant de la dépense publique dans ces domaines a souvent des résultats très différents de ceux qu'on espérait, quand on les estime d'un point de vue égalitaire.

13. De plus, le problème de la croissance démographique demeure au centre des préoccupations. Les attitudes à l'égard de la régulation des naissances sont très différentes selon les pays en développement, mais que ces pays veuillent augmenter le taux d'accroissement de leur population ou qu'ils veuillent le réduire, il ne fait aucun doute qu'on ne peut planifier de telles modifications sans prévoir d'importants ajustements de structure. Les pays où le taux de natalité est en baisse rapide vont se trouver face aux problèmes socio-économiques que pose le vieillissement de la population, et ceux dont la population s'accroît à un rythme accéléré en raison de la baisse de la mortalité vont se heurter à l'augmentation du taux de dépendance, qui fait obstacle à l'épargne et à la croissance économique. De même que pour la santé et l'éducation, la régulation des naissances, si elle n'est pas accessible à tous, risque d'aggraver les inégalités dans la répartition des revenus, du moins à moyen terme.

14. Si l'on veut accélérer la croissance du revenu national et aussi assurer une diffusion plus large des bienfaits de la croissance, il importe manifestement de faire une plus grande place aux statistiques sociales. Cependant, comme il ressort de notre analyse, si l'on veut doter les pays en développement d'un cadre statistique général qui rende compte convenablement des phénomènes sociaux, l'orientation de ce cadre devra être différente de celle choisie par les pays développés, en raison de la différence des besoins et des structures. La section B ci-après traitera de la conception et de l'agencement du cadre, et notamment des priorités appropriées aux pays en développement. La section C traitera du rôle particulier des indicateurs sociaux dans un cadre adapté aux pays en développement. Enfin, les problèmes évidents que pose l'application du cadre seront étudiés dans la section D.

#### B. Conception et agencement du cadre

15. Une fois reconnue la nécessité de recueillir des statistiques sociales dans les pays en développement, il importe de concevoir un cadre pour l'intégration de ces statistiques. Le problème peut être abordé de diverses manières, et il est commode de prendre comme point de départ de notre réflexion sur ce sujet les publications des Nations Unies qui ont trait au cadre pour l'intégration des statistiques sociales et démographiques 2/.

16. La méthode proposée dans Vers un SSDS a été considérée par d'aucuns comme trop ambitieuse pour des pays en développement, et peut-être trop rigide et systématique. Cette dernière critique a été formulée par ceux qui considèrent que pour améliorer les statistiques sociales, mieux vaut faire porter tout d'abord les efforts sur les données de base, en procédant à des enquêtes par sondage soigneusement mises au point et en exploitant mieux les résultats des recensements et les fichiers administratifs, que "systématiser

---

2/ Voir l'Introduction à la Deuxième partie, par. 1 et note 1 de bas de page.



prématurément". L'autre objection a été avancée par ceux qui pensent que ce qu'il faut avant tout, c'est obtenir des données précises relatives à des domaines particuliers.

17. Le problème est donc le suivant: au lieu de chercher à mettre au point un cadre d'intégration, ne vaudrait-il pas mieux se contenter de données qui seraient recueillies spécialement sur des problèmes présentant une grande importance à un moment donné ? Le principal argument en faveur de cette dernière formule est que l'absence d'une théorie générale et universellement acceptée de l'action sociale, qui fournirait des paramètres mesurables pouvant servir de cadre théorique, rend impossible la mise au point d'une approche systématique des statistiques sociales. L'analogie avec l'économie est ici réfutée en vertu du fait que l'économie traite d'une classe de phénomènes qu'il est relativement facile d'isoler des autres activités sociales (quoique cela soit moins vrai dans les pays en développement où prédomine l'agriculture de subsistance). De plus, le système de comptabilité nationale repose principalement sur la théorie des flux de valeurs, que les économistes ont eu tout loisir de raffiner. Aucune théorie similaire ne rend compte de manière aussi générale des phénomènes sociaux. Autant de constatations qui ont amené certains à conclure qu'il serait prudent de recueillir avant tout les renseignements particulièrement nécessaires au moyen d'enquêtes par sondage ou autrement, sans se référer à un quelconque cadre général.

18. Il est certain qu'il n'existe actuellement pas de théorie générale de la société qui soit largement acceptée, et encore moins de théorie susceptible d'une expression statistique; mais la véritable question est de savoir si une telle théorie est nécessaire pour mettre au point un cadre global intégré pour les statistiques sociales et si un tel cadre ne faciliterait pas, en fait, la collecte des statistiques sociales de base.

19. Il est évident que les statistiques sociales traitent essentiellement des êtres humains, pris individuellement ou en groupes. Le cadre proposé dans Vers un SSDS privilégie les modèles démographiques en tant que cadre clé autour duquel s'agencent les systèmes et sous-systèmes. Ce parti semble justifié pour deux grandes raisons. Tout d'abord, puisque les statistiques sociales traitent principalement des êtres humains, il est normal d'accorder la priorité aux données relatives à l'effectif et au mouvement de la population. En second lieu, on peut s'inspirer des techniques éprouvées et de la longue expérience sur lesquelles repose la démographie pour entreprendre de systématiser d'autres domaines des statistiques sociales.

20. Pour ce faire, il faut préciser les situations ou les caractéristiques qui doivent être analysées, eu égard aux principaux problèmes sociaux des pays en développement. En sus des questions de population, il y a au moins cinq grands domaines qui semblent préoccuper la plupart des pays en développement. Ce sont l'éducation, l'emploi, la santé et l'alimentation, la répartition du revenu, la consommation et l'accumulation; dans une moindre mesure - qui ne cesse cependant de s'accroître - il y a aussi le logement et l'environnement.

21. Comme la plupart des pays ont à faire face à des problèmes d'ajustement par suite de l'important exode rural et de l'accroissement rapide de la population urbaine dû à une forte natalité, les problèmes relatifs à l'urbanisation sont aussi à l'ordre du jour. Il est donc indispensable que les séries statistiques comportent des classifications zones urbaines/zones rurales si l'on veut comprendre le mécanisme et l'ampleur du phénomène actuel d'urbanisation et éclairer les discussions quant à la manière de planifier les investissements en fonction des objectifs déclarés de la politique sociale. La croissance urbaine constatée dans un grand nombre de pays en développement où les revenus sont peu élevés amène aussi à se poser de sérieuses questions sur le type de stratégie actuellement suivie en matière de développement. Aussi, un cadre relatif aux statistiques sociales pour les pays en développement devra-t-il tenir suffisamment compte de la question de l'urbanisation. Des données relatives à la taille des villes seront aussi nécessaires dans le cas des grands pays en développement. Un grand nombre de statistiques et d'indicateurs concernant directement l'urbanisation sont passés en revue dans le chapitre XIII ci-après.

22. En sus des six grands domaines que l'on vient de citer, le cadre d'intégration élaboré par les Nations Unies porte sur la stratification et la mobilité sociales, les familles et les ménages, les séries relatives à la sécurité sociale et à la protection sociale, l'ordre public et la sécurité. Il ne fait aucun doute que ces domaines revêtent une très grande importance pour les pays développés, mais leur importance est probablement moindre dans les pays en développement. Ils seront donc étudiés beaucoup plus succinctement dans le chapitre XIII qui suit.

23. Les questions relatives à l'utilisation du temps, aux loisirs et à la culture, derniers domaines abordés dans ledit cadre, sont des questions intéressantes. On peut essentiellement considérer le temps soit comme une quantité, soit comme une valeur. La question de l'emploi du temps se pose très différemment dans les pays développés et dans les pays en développement. Dans ces derniers, il est tout à fait naturel de considérer le temps comme une quantité. Il est à noter que pour cette raison, les budgets-temps sont en général établis lorsqu'il existe un sous-emploi, particulièrement ce qu'on appelle un "sous-emploi visible". Si le sous-emploi visible est important, la question du temps de loisirs en tant que telle ne revêt aucune importance du point de vue de la planification en ce qui concerne le secteur culturel.

24. Dans les pays développés, en revanche, on a observé ces dernières années qu'il était peut-être plus approprié d'étudier le temps d'un point de vue monétaire, et considérer les heures de travail comme une valeur plutôt qu'une quantité. Le problème du temps de loisirs prend, dans les sociétés post-industrielles, une consonance très différente, et exige d'être traité d'une manière assez approfondie. Dans les pays en développement ayant un secteur agricole important et un secteur tertiaire qui procède dans une très large mesure de la décomposition de l'ancien mode d'organisation sociale, il n'est pas nécessaire de consacrer à l'emploi du temps une branche particulière des statistiques sociales, même si le facteur temps peut être spécifié dans certains domaines où il joue un rôle certain, comme dans l'emploi ou dans

l'accès à des services ou des équipements importants. C'est pourquoi le facteur temps, pris en considération dans les statistiques intéressant plusieurs des domaines traités dans le chapitre XIII ci-après, n'est pas étudié en tant que domaine indépendant.

25. Les domaines retenus dans cette esquisse d'un cadre pour les statistiques sociales des pays en développement sont, grosso modo, ceux qui préoccupent le plus les dirigeants. Ce sont aussi des domaines qui font souvent l'objet de réformes de structure, mais où, faute des données et des moyens d'analyse nécessaires, les résultats se révèlent fréquemment très différents de ceux qui étaient envisagés. Prenons par exemple le cas de l'enseignement. Dans ce domaine, on étudie souvent séparément la demande et l'offre. Cela peut conduire à une expansion déséquilibrée de l'enseignement, le niveau supérieur s'accroissant beaucoup plus vite que le niveau élémentaire. Certains affirment que ces résultats sont dus à des choix politiques, et que de meilleures statistiques n'y auraient rien changé. Cela ne semble cependant pas prouvé.

26. Il convient de faire observer en outre que ces domaines sont étroitement liés aussi aux systèmes de comptes et bilans nationaux, soit du point de vue des entrées, soit du point de vue des sorties. En reliant ces domaines entre eux, on peut donc considérablement améliorer des données qui jusqu'ici ont été relativement négligées dans la comptabilité économique. Par ailleurs, l'exécution de programmes relatifs aux grands domaines mentionnés ci-dessus nécessite souvent des ressources financières et matérielles importantes. Il est donc impératif de choisir les solutions les meilleures du point de vue coût-efficacité. Il s'agit en outre de domaines dans lesquels on recueille déjà des statistiques à diverses fins administratives. Quelques efforts supplémentaires, judicieusement appliqués, permettraient donc d'accomplir de sérieux progrès.

27. Enfin, notons que l'un des principaux objectifs d'un programme de statistiques est de permettre la formulation d'hypothèses véritables pour des travaux de recherche et d'analyse qui peuvent permettre d'accroître sensiblement l'efficacité potentielle des politiques. Si, par exemple, on étudie en même temps des données démographiques et des données sur l'éducation, la santé, l'urbanisation et la répartition des revenus, on peut éventuellement déterminer de quoi dépend le facteur essentiel de l'accroissement de population, à savoir la fécondité, ou quelle politique de l'enseignement permettrait le mieux d'améliorer la répartition des revenus.

### C. Indicateurs sociaux

28. Quelle doit être la place des indicateurs sociaux dans un cadre pour l'intégration des statistiques sociales dans les pays en développement ? Faut-il d'emblée s'intéresser à un grand nombre d'indicateurs sociaux portant sur tous les principaux domaines de préoccupation sociale à tel ou tel moment, ou au contraire ne retenir que certains de ces domaines et ne mettre au point qu'un nombre limité d'indicateurs ?

29. La question revêt une certaine importance car les indicateurs sociaux suscitent depuis quelques années un vif intérêt, aussi bien parmi les chercheurs que parmi les planificateurs. Ce regain d'intérêt tient à des raisons très diverses, notamment au fait que le schéma de croissance observé aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement est considéré par beaucoup comme inadéquat; faute de statistiques sociales exhaustives, ceux qui partagent cette opinion ont été amenés à rechercher des indices rendant compte de certains aspects de la vie sociale qui avaient été négligés jusqu'alors. Cette préoccupation touche au problème de la mesure et de l'évaluation du fonctionnement d'un système social et elle est déjà entrée en ligne de compte lorsqu'il s'est agi de déterminer si le produit national brut constitue un indicateur valable du niveau de vie. Ce regain d'intérêt tient aussi à ce que certains spécialistes des sciences sociales ont le sentiment qu'il doit être possible, à terme, d'élaborer à partir de données quantitatives des modèles analytiques rendant compte du fonctionnement d'une société donnée, modèles qui pourraient faciliter les prévisions et l'élaboration des politiques. En somme, il s'agirait de constituer une macrosociologie quantitative analogue à la macroéconomie. Dans une telle optique, les indicateurs sociaux seraient le pendant des agrégats macroéconomiques. C'est là un projet extrêmement ambitieux qui, à l'heure actuelle, soulève des problèmes théoriques assez redoutables. Enfin, on s'accorde à reconnaître que les statistiques sociales ne sont pas suffisamment focalisées sur des points essentiels, étant bien souvent de simples sous-produits des travaux administratifs courants. Aussi éprouve-t-on le besoin de disposer d'instruments qui permettraient de mesurer avec une certaine précision les changements intervenant dans certains domaines de préoccupation sociale.

30. Le présent rapport procède d'un esprit pragmatique, car il nous apparaît prématuré, étant donné l'état de nos connaissances, de souscrire à telle ou telle doctrine particulière. C'est cette position qui a été prise aussi dans les directives préliminaires des Nations Unies et dans "Vers un SSDS", où la question des indicateurs sociaux est résumée de la manière suivante: "Les indicateurs sociaux se rapportent à un domaine quelconque de préoccupation sociale et peuvent répondre aux exigences de la curiosité, de la compréhension ou de l'action. Ils peuvent revêtir la forme de simples séries de données ou de séries synthétiques obtenues au moyen de traitements plus ou moins nombreux des séries de données. A tout moment, on peut se trouver devant l'impossibilité de construire tous les indicateurs souhaitables, limitation qu'il ne faut pas perdre de vue. Les indicateurs sociaux, qui constituent une sous-catégorie de séries de données et d'indices complexes actuellement ou potentiellement disponibles, se

distinguent ainsi des autres statistiques uniquement par leur adaptation et convenance à l'un des objectifs mentionnés" 3/.

31. Cette façon de voir apparaît très judicieuse à maints égards, et a en particulier le mérite de situer assez clairement les indicateurs sociaux dans un cadre pour l'intégration et l'analyse des statistiques sociales. Elle évite tout malentendu quant à l'établissement d'un "système" d'indicateurs sociaux parallèlement à un cadre pour les statistiques sociales.

32. Toutefois, la notion ci-dessus d'indicateurs sociaux est assez large et, si on l'applique sans discernement, on risque de voir partout des indicateurs sociaux. Il importe donc d'opérer certains choix. Les domaines de préoccupation sociale pour lesquels on recherche des indicateurs devraient à cet égard correspondre de préférence aux domaines autour desquels s'articule le cadre principal lui-même. Accessoirement, on pourrait aussi s'attacher à mettre au point un nombre restreint d'indicateurs sociaux se prêtant aux comparaisons de pays à pays afin de mettre en lumière les schémas de développement socio-économique qu'il est possible d'appliquer. Enfin, dans les pays qui présentent une diversité suffisante, on pourrait également mettre au point des indicateurs sociaux d'intérêt régional ou local, de manière à faciliter l'évaluation et le diagnostic des problèmes régionaux ou locaux et l'élaboration de mesures correctives 4/.

33. On peut construire des indicateurs sociaux en utilisant, par exemple une ou plusieurs des méthodes suivantes empruntées aux statistiques sociales: a) calcul de proportions, pourcentages, rapports, taux; b) calcul de moyennes ou de valeurs médianes; c) calcul d'indices de dispersion (amplitude, fractiles, écart moyen et écart type, dissymétrie, aplatissement, coefficient de Gini, etc.); d) analyse factorielle; e) calcul d'indices; f) programmation linéaire; g) calcul d'espérances de vie et h) sondages

---

3/ Indicateurs sociaux... et Vers un SSDS, par. 5.8. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a étudié activement la question de l'utilisation des indicateurs sociaux dans la planification du développement. Voir The Use of Socio-Economic Indicators in Development Planning (Paris, UNESCO, 1976) et "Report of joint CEPAL/CDCC/UNESCO Workshop on the application of socio-economic indicators to development planning in the Caribbean", rapport d'un cycle d'étude tenu à Port of Spain, Trinité et Tobago, du 12 au 14 juin 1978 (E/CEPAL/CDCC/45). L'UNESCO a organisé d'autres réunions sur ce sujet, dont un colloque tenu à Bangkok le 23 janvier 1976 et une réunion d'experts tenue à Montevideo du 13 au 16 décembre 1976.

4/ L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social a effectué une étude approfondie sur le développement et l'application des statistiques sociales et des indicateurs sociaux au niveau local. Voir Measurement and Analysis of Progress at the Local Level, Vol. I, An Overview et Vol. II. Country Case Studies in Ghana, India and Poland, Rapports de recherche Nos 78.1 et 78.2 (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1978). D'autres monographies nationales sont en cours de préparation.

d'opinion et d'attitude. Dans la plupart des domaines, les données disponibles ne permettent bien souvent de calculer valablement que des indicateurs simples, mais même un tel calcul peut exiger une extrême ingéniosité. Il arrive, par exemple, que les données disponibles soient beaucoup trop limitées pour permettre de construire des indicateurs valables selon des procédés classiques, ou que la réalité soit beaucoup trop complexe pour que l'on puisse l'appréhender en appliquant les classifications et les concepts habituels. Les techniques spéciales employées pour remédier aux insuffisances des données concernant la fécondité et la démographie dans les pays en développement constituent un exemple de la manière dont ces problèmes peuvent être résolus 5/. Actuellement, les mesures de l'espérance de vie ne sont guère utilisées pour construire des indicateurs sociaux. Pourtant, cette méthode peut être employée avec succès pour analyser "n'importe quel changement d'état", et pas seulement l'évolution de la durée moyenne de la vie 6/. Les deux exemples les plus évidents à cet égard sont l'enseignement et la santé. Cette généralisation peut s'avérer très fructueuse et permettre de construire des indicateurs sociaux très utiles. Une telle méthode exige certes beaucoup sur le plan des données, mais les résultats sont à la mesure de cette exigence.

34. Les mesures de la dispersion ou les mesures du type c) (voir le paragraphe 33) peuvent aussi fournir des indicateurs sociaux très utiles, qu'il s'agisse d'étudier la répartition du revenu ou celle de toute autre variable définie par des unités homogènes. Ces mesures sont illustrées à l'aide de quelques exemples dans Indicateurs sociaux..., et nombre des autres séries de données qui y figurent sont établies de manière à ce que l'on puisse les calculer rapidement. Il est probable que de telles mesures se révéleront très utiles, surtout dans les pays en développement où les questions relatives à la justice, à l'équité et à l'égalité sociales suscitent actuellement un vif intérêt.

35. L'un des indices de dispersion le plus fréquemment utilisés est le coefficient de Gini, qui est calculé à partir de données sous-jacentes ayant trait, par exemple, au revenu, à la fortune ou à la propriété foncière. Toutefois, comme il a été souligné lors de discussions récentes

---

5/ On peut faire observer, toutefois, que l'analyse factorielle et d'autres techniques analogues qui font appel à l'échelonnement et à la pondération de séries statistiques n'exigent nullement des données particulières ou inhabituelles, et peuvent par conséquent être appliquées en partant des séries ou des indicateurs existants. Voir par exemple, D.V. McGranahan et divers collaborateurs, Contenu et mesure du développement socio-économique, rapport de recherche No 70.10 (Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, 1970), et J. Drewnowski, On measuring and Planning the Quality of Life (La Haye, Mouton, 1974).

6/ Vers un SSDS, par. 5.42. Voir également Dudley Seers, "Life expectancy as an integrating concept in social and demographic analysis and planning", Review of Income and Health, 23/3 (décembre 1977), pages 195 à 203.

sur l'évaluation de l'inégalité des revenus, cette mesure possède certaines caractéristiques techniques qui en limitent l'interprétation et l'analyse 7/.

36. Cependant, rien n'empêcherait d'utiliser le coefficient Gini parmi d'autres mesures. On peut aussi l'employer en même temps que des mesures de répartition interfractiles (par exemple, la part qui revient au sixième ou au tiers le moins favorisé de la population).

37. De telles mesures serviront au moins à attirer l'attention sur la nécessité d'une action en faveur de groupes spécifiques. Les difficultés susmentionnées ne sauraient en aucun cas faire obstacle à la diffusion d'informations relatives à la répartition. Si nous les avons signalés, c'est parce qu'il faut que les utilisateurs des statistiques en tiennent compte. La question de l'évaluation des inégalités est reprise plus loin dans le chapitre XIII, section D.

#### D. Mise en place et applications du cadre

38. Comme on l'a souligné plus haut, la mise en place d'un cadre pour l'intégration des statistiques sociales et des indicateurs sociaux peut s'avérer très bénéfique pour les pays en développement, à la fois en favorisant la systématisation de données actuellement très éparées et en influant sur les courants d'information entre les organismes officiels chargés des différents éléments de la planification économique et sociale.

39. Il conviendrait, dans de nombreux pays en développement, de donner une importance considérable à ce dernier aspect lors de l'élaboration des plans de développement. Jusqu'à présent, la plupart des plans visent à obtenir un certain taux de croissance, au sens économique classique du terme, et une certaine répartition de cette croissance entre les secteurs. Cette conception a certes été vivement critiquée ces dernières années, mais il est probable que remplacer le PIB par quelque autre indicateur scalaire du bien-être donnerait des résultats décevants, sans grand intérêt pratique. Ce qu'il faut, ce sont des indicateurs désagrégés rendant compte de la situation des différents groupes sociaux et procédant d'une conception pluridimensionnelle du bien-être social qui tienne compte des caractéristiques de chaque groupe; les instruments de politique économique devraient, eux aussi, être spécifiés en conséquence. Le travail du planificateur consisterait alors à déterminer les moyens à employer pour atteindre tel objectif ou infléchir tel aspect

---

7/ Voir A.B. Atkinson, "On the measurement of inequality", Journal of Economic Theory, vol. 2 (1970), étude qui prolonge et développe les travaux réalisés par H. Dalton vers 1920. Voir également les articles de Das Gupta, Sen, Starett et Stiglitz parus ultérieurement dans le même périodique. D.G. Champernowne a analysé de manière assez exhaustive la question de l'évaluation des inégalités dans l'Economic Journal de décembre 1974.

de la réalité sociale, compte tenu de ce que la réalisation d'un objectif donné ne se répercute pas uniformément sur le degré de bien-être des différents groupes 8/.

40. Au stade actuel, les données de base nécessaires à la mise en pratique d'une telle conception font défaut dans la plupart des pays, encore qu'il y ait de grandes disparités entre pays en développement en ce qui concerne la qualité, le degré de détail et le champ des données disponibles, les moyens de collecte et les disponibilités en personnel expérimenté. Le cadre proposé ici peut faciliter dans une large mesure la collecte des données manquantes; il a en outre suffisamment de souplesse pour être mis en place à partir d'une base relativement simple dans les pays où les services statistiques sont peu développés et être intégré à un système relativement complexe dans d'autres pays; il peut aussi être étoffé au fur et à mesure que les moyens statistiques du pays se développent.

41. Dans de nombreux pays en développement, les statistiques les plus importantes sont probablement celles qui concernent la population, l'emploi, les revenus, la consommation et l'accumulation, la santé et la nutrition, l'enseignement et, dans une moindre mesure, le logement. Pour chaque domaine, on a besoin de deux catégories de renseignements: de données sur la "répartition" (de quelle quantité de l'élément considéré chacun dispose-t-il ?) et de données relatives aux "facteurs", c'est-à-dire à l'utilisation et à l'affectation de ressources naturelles et humaines limitées. A cela s'ajoutent des renseignements sur les moyens de financement disponibles pour l'action en faveur des différents groupes. Le cadre analysé ici peut permettre de recueillir des informations précieuses au sujet de la répartition des éléments du bien-être et de l'affectation des ressources. En ce qui concerne le financement, il est évident qu'il faudra rapprocher les données sociales de données économiques tirées par exemple des comptes et bilans nationaux. Pour pouvoir appliquer d'une manière plus satisfaisante les modèles de planification, il est indispensable d'exploiter conjointement les données économiques et les données sociales.

42. Les applications du présent cadre à la planification intéresseront certes les responsables des politiques, mais il convient également de noter que ce cadre présente aussi un très grand intérêt analytique. L'évolution des variables économiques, même les plus importantes d'entre elles, est souvent fonction, dans une large mesure, de facteurs qui, généralement, ne relèvent pas des statistiques économiques. Le taux de croissance démographique et la distribution du revenu sont peut-être les exemples les plus frappants à cet égard, puisqu'il s'agit de variables dont les indices économiques classiques rendent rarement compte de façon satisfaisante. Une approche intégrée des statistiques sociales peut mettre en lumière nombre de corrélations importantes, ce qui nous permettrait d'améliorer considérablement notre compréhension de la réalité et d'élaborer de meilleures

---

8/ L'UNESCO patronne actuellement, à l'intention des pays en développement, une série d'études et de colloques sur l'application des indicateurs socio-économiques à la planification du développement. Voir la note 3/ de bas de page.



prévisions et mesures correctives. L'utilisation de différents modèles de simulation pourrait donner de bons résultats dans ce domaine, à la fois pour vérifier la validité des données obtenues et pour indiquer de nouvelles corrélations méritant d'être étudiées.

43. En ce qui concerne la collecte des données, il faudrait s'attacher en toute priorité à élaborer des données repères aussi complètes que possible pour chaque grand domaine étudié en utilisant autant que faire se peut des concepts, des classifications et des définitions uniformes. Pour rendre compte des phénomènes évolutifs, il pourra être nécessaire de recourir à des enquêtes périodiques par sondage si les données indispensables ne sont pas recueillies dans le cadre des travaux courants des services administratifs. Si, en revanche, les services administratifs fournissent les données requises, il faudra procéder à la normalisation de ces données afin de pouvoir mesurer les changements dans le temps avec une certaine précision et de pouvoir aussi établir des comparaisons avec des données correspondantes relevant d'autres domaines.

44. En ce qui concerne la question du choix entre les données relatives aux effectifs et les données relatives aux flux, il est évident que les premières sont souvent beaucoup plus faciles à obtenir. Pour un petit nombre de variables de base telles que les variables démographiques, il est souhaitable de disposer d'une gamme de données relativement complètes et de calculs des flux bruts afin d'établir les corrélations voulues avec différents autres domaines des statistiques sociales. Toutefois, dans la plupart des cas il s'agit surtout de savoir si, pour mettre en oeuvre telle politique, on a besoin de renseignements sur les flux bruts. Si l'on se préoccupe avant tout d'élaborer une politique, la question du choix entre données relatives aux effectifs et données relatives aux flux sera souvent résolue d'une manière plus naturelle. De même, la question de la définition des états pertinents ne peut trouver une réponse satisfaisante que par référence à un modèle bien précis de planification sociale, dont la planification économique de type classique ne constitue qu'un élément, même si c'est le plus important au stade qu'ont atteint la plupart des pays en développement. Il est donc évident que les indicateurs sociaux constituent un élément important du cadre décrit dans le présent document. Ils aident le public, les planificateurs et les dirigeants à identifier les domaines qui posent des problèmes et, puisqu'ils condensent certaines des données de base du système, ils peuvent contribuer à mieux faire comprendre les besoins en données, les structures et l'intérêt dudit système.

### XIII. LES PRINCIPAUX DOMAINES COMPOSANT UN CADRE D'INTEGRATION

45. On vient de décrire le cadre conceptuel d'un programme d'intégration des statistiques sociales dans les pays en développement. On a également fait observer que les principales articulations logiques exposées dans le cadre proposé par les Nations Unies pour l'intégration des statistiques démographiques et sociales et des statistiques économiques connexes, restent valables, mais que l'approche doit être adaptée et simplifiée de manière à répondre aux besoins des pays en développement. Une adaptation s'impose non seulement à des fins de politique générale, mais également, et tout autant, pour résoudre certains problèmes théoriques d'une manière qui réponde mieux aux caractéristiques structurelles d'un pays en développement. Dans les sections qui suivent, nous allons examiner chacun des principaux domaines du cadre d'intégration des statistiques sociales, en mettant l'accent sur les structures, les concepts et les priorités qui intéressent particulièrement les pays en développement. Ces grands domaines sont la population, l'enseignement, l'emploi, la distribution du revenu, la consommation et l'accumulation, la santé et la nutrition, et le logement. Les autres domaines seront examinés dans le chapitre XIV. Ces domaines secondaires ne seront qu'évoqués brièvement du point de vue des besoins des pays en développement, car ils ne sont pas considérés comme prioritaires pour le développement à moyen terme des statistiques dans la plupart de ces pays.

46. Chaque domaine de statistiques est analysé séparément dans les sections qui suivent. Pour chacun d'eux, on trouvera dans le tableau de l'annexe I une liste d'exemples de séries de base, de classifications et d'indicateurs sociaux, dont les pays en développement pourraient s'inspirer pour planifier et développer l'intégration de leurs statistiques sociales. Les classifications données comme exemples, notamment, constituent un instrument d'intégration essentiel à utiliser aussi uniformément que possible dans l'ensemble du cadre. On trouvera à l'annexe II certaines références aux directives internationales en vigueur au sujet des concepts, des classifications et des définitions. Des détails supplémentaires sont donnés dans la publication des Nations Unies Etudes sur l'intégration... Ces tableaux ne sont en aucune manière des modèles intangibles, mais ils ont été dressés en tenant dûment compte des directives internationales en vigueur et des pratiques habituelles des pays. Ils indiquent les exigences statistiques d'un cadre assez complet, et l'on y trouve des classifications et des indicateurs sociaux qui seraient utiles pour la planification de la politique, les travaux d'analyse et l'élaboration des décisions touchant les aspects traités de l'action sociale et du développement social. On sait évidemment qu'aucun pays ne sera en mesure avant longtemps d'établir toutes les statistiques recommandées dans ces tableaux, et d'ailleurs il n'est pas sûr que cela soit souhaitable. Nous avons voulu simplement fournir dans lesdits tableaux une matière suffisamment abondante pour que chaque pays puisse opérer le choix qui réponde au mieux à ses priorités et à sa situation propre. Ces tableaux constituent une base assez complète pour déterminer les priorités et, une fois ce choix opéré, ils devraient être utiles pour organiser de façon intégrée et efficace la planification des statistiques ainsi que l'exploitation et l'utilisation des données.

## A. Population

47. Dans le cadre d'intégration des statistiques démographiques et sociales et des statistiques économiques connexes, les données démographiques trouvent place de deux manières. En premier lieu, les principes et la comptabilité démographique sont utilisés dans Vers un SSSD pour élaborer la structure de base des parties du cadre qui portent sur les effectifs et les flux d'individus. Ces principes sont définis dans le chapitre III, section A ("La démographie sociale") et le chapitre VII ("Modèles d'effectifs et de flux d'individus") de cette publication. L'élément central est une matrice générale des effectifs et des flux, à partir de laquelle on peut construire des modèles de population dès lors que l'on peut calculer des coefficients de flux à la sortie (proportions de passage) et des coefficients de flux à l'entrée (proportion d'admission) et qu'il y a lieu de supposer que ceux-ci resteront relativement constants. Il est évident que les possibilités d'application de cette méthode resteront pendant encore un certain temps très limitées dans les pays en développement, en raison du manque de données et de la rapidité des changements sociaux, qui empêchent de supposer que les probabilités resteront constantes.

48. En deuxième lieu, les caractéristiques démographiques sont prises en compte, comme dans tout cadre général de statistiques sociales, parce que certaines d'entre elles sont fréquemment des sujets de préoccupation sociale, intéressent l'opinion publique ou relèvent de la politique sociale. Les sujets de préoccupation, et en tout état de cause l'ampleur de l'intervention publique éventuellement envisagée, varient considérablement d'un pays en développement à l'autre, mais plusieurs thèmes fondamentaux se retrouvent un peu partout. Ce sont l'effectif de la population et sa structure par âges, sa répartition géographique et sa densité, sa répartition entre zones rurales et urbaines ainsi que les modifications de ces caractéristiques, et les taux naturel et net d'accroissement démographique y compris leur décomposition en taux de natalité, de mortalité et de migration.

49. Les séries, les classifications et les indicateurs sociaux figurant sous la rubrique I de l'annexe I illustrent le contenu de cette catégorie de statistiques. Les deux points les plus intéressants sont d'une part l'effectif, la structure et le mouvement de la population, et d'autre part sa répartition géographique et les changements qu'elle subit. Pour chacune de ces séries, on donne des exemples de classifications et d'indicateurs sociaux qui portent aussi bien sur les effectifs que sur les flux. Pour faciliter l'analyse des principales caractéristiques du point de vue du bien-être ou des politiques (y compris la planification), on a pris pour exemples des indicateurs sociaux qui expriment synthétiquement certaines séries ou en mettent en lumière certains traits spécialement intéressants.

50. Sont prises comme exemples des classifications selon le sexe et l'âge, la dimension et le type du ménage dans le cas de l'effectif de la population, la région géographique de résidence, la résidence en zone urbaine ou en zone rurale, la taille et le type de la localité de résidence, l'origine nationale ou ethnique, et le groupe socio-économique. D'autres

classifications importantes, par exemple selon la taille et le type des noyaux familiaux ou les causes de décès, sont prévues ailleurs.

51. Pour ce qui est d'appliquer certaines des classifications à certaines des séries indiquées comme exemples dans cette liste, il est probable que les pays en développement rencontreront des difficultés plus ou moins sérieuses, selon leur degré de développement culturel et leurs moyens statistiques, en particulier pour les appliquer en détail ou plus souvent qu'à l'occasion d'enquêtes repères. Par exemple, les classifications selon l'origine nationale ou ethnique et, dans une certaine mesure, selon la résidence en zone urbaine ou rurale, et selon la taille et le type de la localité de résidence peuvent être difficiles à appliquer, en raison du manque de données de base et des différences importantes qui existent entre pays en ce qui concerne l'utilisation et l'application de telles classifications. Néanmoins, la plupart des pays auront avantage à établir, à terme, la plupart de ces classifications, voire la totalité d'entre elles, même si, dans certains cas, l'élaboration et la mise en application régulière des concepts et des définitions de base de ces classifications prennent quelque temps du fait de la situation des services statistiques.

#### B. Education et services d'enseignement

52. Les statistiques de l'éducation et des services d'enseignement revêtent une extrême importance pour tous les pays en développement. Pour planifier l'éducation, que ce soit en fonction des besoins sociaux ou en fonction des besoins en ressources humaines, il est nécessaire de disposer d'un minimum de données, même si l'on n'a pas recours à des techniques complexes de programmation. D'une part, ces données sont étroitement liées aux statistiques démographiques, puisqu'elles portent sur des individus appartenant à divers groupes d'âge, et, d'autre part, si on les rapproche de données relatives aux besoins en main-d'oeuvre des différents secteurs de l'économie, elles sont un élément essentiel des statistiques d'échanges inter-industriels. L'un des avantages d'une telle approche est qu'elle fournit un cadre cohérent de présentation des données; en effet, les statistiques démographiques se trouvent rattachées à celles qui sont utilisées pour planifier l'enseignement et l'évolution des ressources humaines. En outre, en opérant une distinction systématique entre les entrées et les sorties du système d'enseignement, on obtient des informations qui facilitent une planification de l'enseignement axée sur la rentabilité.

53. Enfin, en établissant une relation supplémentaire entre les sorties du système d'enseignement (nombre d'individus possédant tel degré de qualification) et les besoins en main-d'oeuvre des diverses branches d'activité économique, cette approche permet de mesurer les écarts entre la demande et l'offre de main-d'oeuvre qualifiée. Ces écarts peuvent être prévus, ce qui permet de prendre des mesures préventives. Etant donné que le chômage et le sous-emploi constatés dans certains pays parmi des personnes ayant un niveau d'instruction relativement élevé représentent un gaspillage important et provoquent des tensions sociales et politiques, l'amélioration des données de base nécessaires à l'élaboration de telles statistiques est de toute évidence une question importante.

54. Des exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux concernant l'éducation et les services d'enseignement dans les pays en développement figurent sous la rubrique II de l'annexe I. Ces exemples portent sur le niveau d'instruction (A), l'utilisation et la répartition des services d'enseignement (B), et les entrées et sorties des services d'enseignement, ainsi que les résultats obtenus (C).

55. Le niveau d'instruction est considéré comme un "acquis" de la population considérée (par exemple, nombre médian d'années de fréquentation scolaire pour un groupe d'âge déterminé). Il est également suggéré d'établir des séries concernant les effectifs scolaires, à partir desquelles on peut calculer le nombre probable de personnes recevant une instruction complète. Les entrées, dans le cas des services d'enseignement, sont représentées par l'effectif du corps enseignant et par certains flux de dépenses calculés d'après le système de comptabilité nationale. Ces données de base sur les entrées sont proposées sous une forme simplifiée afin de permettre aux pays en développement de les établir à moyen terme. Enfin, les sorties et les résultats obtenus peuvent être exprimés par le nombre et le pourcentage d'inscrits qui effectuent un nombre donné d'années d'études, atteignent un certain niveau et obtiennent tel ou tel diplôme (données non indiquées). Ces données permettent de construire un modèle de base concernant les flux dans le secteur de l'enseignement. Chacun de ces domaines est étudié séparément ci-après.

#### Niveau d'instruction de la population (A)

56. En ce qui concerne le niveau d'instruction de la population, les séries données comme exemples sous la rubrique II portent sur les points essentiels suivants:

- 1) Nombre d'années de scolarité achevées;
- 2) Aptitude à lire et à écrire;
- 3) Cycle d'enseignement achevé;
- 4) Connaissance d'une deuxième langue.

Sont indiquées comme exemples des classifications selon le sexe et l'âge, la résidence en zone urbaine ou rurale, la région géographique de résidence, l'origine nationale ou ethnique, le groupe socio-économique, le cycle d'enseignement, et, dans le cas des personnes ayant achevé un cycle donné, le type d'activité économique et la profession, le cas échéant. Il est possible de dériver de ces séries divers indicateurs sociaux:

- 1) Nombre médian d'années de scolarité achevées;
- 2) Taux d'alphabétisation;
- 3) Proportion d'individus ayant achevé différents cycles d'enseignement et obtenu certaines qualifications;
- 4) Répartition de la population en pourcentages, selon la langue maternelle et la connaissance d'une deuxième langue.

On a indiqué les séries relatives à la langue maternelle et à la connaissance d'une deuxième langue, car ces caractéristiques sont d'un intérêt tout particulier pour la planification de l'enseignement et la politique culturelle dans de nombreux pays en développement. Mais elles n'intéressent pas nécessairement tous les pays en développement et les classifications correspondantes devraient, par conséquent, être considérées comme facultatives. La classification selon le type d'activité économique peut être employée pour élaborer des données relatives à la composition de la main-d'oeuvre selon son niveau d'instruction dans chaque secteur de l'économie. Elle peut remplacer, bien que d'une manière assez grossière, un système de classification plus élaboré faisant intervenir le niveau d'instruction, la profession et le domaine d'emploi.

57. Nombre des séries et des indicateurs touchant le niveau d'instruction risquent d'être difficiles à élaborer dans les pays en développement en raison de l'insuffisance des statistiques de base, en particulier lorsqu'on veut des séries chronologiques. Actuellement, de telles séries ne peuvent, bien souvent, être établies que selon une périodicité correspondant aux intervalles intercensitaires; parfois même, les recensements ne fournissent aucun renseignement sur certains points tels que la répartition de la main-d'oeuvre industrielle selon le niveau d'instruction. Dans la plupart des pays en développement, les données relatives aux années de scolarité et aux cycles d'enseignement achevés sont assez peu sûres; on peut les améliorer et les compléter progressivement en utilisant conjointement les résultats d'enquêtes par sondage et des données administratives sur les cycles d'études achevés et sur les titres et grades décernés par le système d'enseignement, l'attention étant concentrée, au début, sur le groupe d'âge 5-24 ans.

#### Utilisation et répartition des services d'enseignement (B)

58. Les exemples de séries, classifications et indicateurs sociaux concernant l'utilisation et la répartition des services d'enseignement sont répartis en quatre groupes dans la section B de la rubrique II: 1) les proportions d'inscriptions dans les établissements scolaires, qui sont assimilées à des stocks et d'où l'on peut tirer; 2) l'espérance de réalisation d'études complètes; 3) des séries complémentaires sur le temps consacré à des activités scolaires; 4) l'éloignement par rapport aux établissements d'enseignement. Le premier groupe de données, considéré avec les séries de la section C concernant le cycle d'enseignement achevé, fournit un modèle de base des stocks et des flux dans le système d'enseignement; on peut calculer à partir de ces séries un certain nombre de mesures de l'activité et des résultats obtenus.

59. L'évaluation du déchet scolaire est une question qui mérite de retenir en priorité l'attention des statisticiens. Généralement, les objectifs en matière d'enseignement sont définis en termes d'effectifs d'inscrits. Or, bien que l'on sache parfaitement que dans de nombreux pays en développement les taux d'abandons scolaires sont très élevés, on ignore souvent quel est le taux de fréquentation réelle parmi les inscrits. Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer l'efficacité des dépenses d'enseignement. En

outre, on connaît rarement avec un degré de précision suffisant le temps moyen qu'il faut pour achever un degré ou un cycle donné d'enseignement, qui dépend de la fréquence des redoublements de classes.

60. Dans de nombreux pays en développement, les objectifs assignés à l'enseignement du premier degré sont souvent exprimés sous une forme qui implique des taux d'inscription dépassant les 100 p. 100 de l'effectif des groupes d'âge visés. En toute rigueur, ces chiffres n'ont aucune valeur, mais ce qui se passe du point de vue pratique, c'est qu'on s'efforce de rapporter à un groupe d'âge défini officiellement des données qui englobent, outre les inscriptions normales, les inscriptions d'élèves redoublant une classe et les inscriptions d'enfants d'un âge inférieur ou supérieur aux limites officielles. Faute de statistiques plus détaillées, il n'est pas possible de savoir dans quelle proportion l'excédent des chiffres peut être attribué aux redoublements de classes, aux erreurs d'âge ou à d'autres erreurs d'enregistrement.

61. Afin de mesurer le déchet scolaire et la fréquence des redoublements de classes, il faudrait effectuer des études de cohortes, par exemple à partir d'un système de données fondé sur des dossiers d'élèves ou des modèles probabilistes adéquats. On peut combiner les estimations ainsi obtenues à des données démographiques pour évaluer les taux de persévérance à certains niveaux significatifs du système d'enseignement. Cela permettra également de mesurer le temps moyen nécessaire pour achever un degré ou cycle d'enseignement donné 1/.

#### Entrées et sorties des services d'enseignement, et résultats obtenus (C)

62. Les statistiques du coût annuel de l'enseignement par élève ou étudiant présentent elles aussi un grand intérêt, et il convient de les développer. L'idéal serait de parvenir à élaborer un tableau de la comptabilité économique de l'enseignement, mais au stade actuel il faudra se contenter de statistiques assez grossières telles que les suivantes:

1) Le nombre d'enseignants à plein temps ou l'équivalent aux divers degrés et dans les différents cycles de l'enseignement, ce qui permet de calculer des taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant);

2) Les dépenses de consommation finale pour chaque degré ou cycle, aux fins du calcul des dépenses moyennes par élève;

---

1/ On trouvera une méthodologie et des exemples dans la publication intitulée "Etude statistique sur les déperditions scolaires" (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1972), établie pour le Bureau international d'éducation par l'Office des statistiques de l'UNESCO. Les rapports du Service des projections relatives à l'enseignement de l'Office des statistiques de l'UNESCO traitent de ces problèmes et des nouvelles applications de la méthode préconisée dans l'étude citée. Le chapitre XXIX de l'étude Vers un SSDS fournit également un certain nombre d'exemples concernant des pays développés.

3) Les dépenses au titre de la formation brute de capital fixe dans l'enseignement (bâtiments, etc.).

63. Si l'on peut recueillir ces données sur les entrées qui sont indiquées à la section C de la rubrique II, il devrait être possible, en les rapprochant des statistiques du déchet scolaire, de calculer un coefficient de rendement des dépenses d'enseignement. Toutefois, pour mieux analyser la productivité du système d'enseignement, il faut des statistiques des sorties dudit système, par exemple le nombre d'élèves ayant obtenu un diplôme ou un grade universitaire aux différents degrés du système d'enseignement. On devra cependant tenir compte des élèves qui n'ont pas obtenu de diplôme mais ont fréquenté un établissement durant plusieurs années. On peut construire à cette fin un indice pondéré en fonction de la durée de fréquentation, en utilisant les séries et les indicateurs proposés comme séries 4 et 5 pour compléter la série consacrée aux effectifs scolaires (B.1).

64. Des essais ont été faits en vue de calculer des indices du rendement des différents degrés d'enseignement en pondérant les données relatives aux coûts moyens par le revenu total moyen que percevraient les anciens élèves durant le restant de leur vie. Ces indices sont évidemment très utiles pour déterminer combien il faut investir dans les différents degrés et cycles de l'enseignement, et ils répondent même à une question encore plus fondamentale, à savoir quelle proportion des investissements doit aller à l'enseignement en général plutôt qu'à l'équipement matériel, mais il faut pour les calculer une quantité de données qu'il n'est pas possible de recueillir pour le moment dans de nombreux pays en développement. Il serait bon toutefois d'essayer de calculer un tel indice de la productivité de l'enseignement d'après les résultats d'enquêtes par sondage; les données recueillies pourront en effet révéler des déséquilibres dans les taux d'expansion des différents degrés d'enseignement ainsi que des différences entre degrés et cycles quant à la productivité marginale.

65. Il convient de noter que, pour déterminer le montant d'un budget d'enseignement, on doit établir une distinction entre les transferts et les autres types de dépenses. C'est pourquoi il y a lieu de faire une distinction entre les dépenses de consommation du secteur de l'enseignement et les transferts courants unilatéraux. Les dépenses en capital pour les installations d'hébergement des élèves et étudiants devraient également être indiquées séparément et ne pas être confondues avec celles intéressant les services d'enseignement.

66. Une bonne comptabilité des coûts de l'enseignement permettra d'évaluer dans quelle mesure l'Etat subventionne en fait l'enseignement en faveur de différentes catégories de bénéficiaires, surtout l'enseignement supérieur et certains enseignements spécialisés (médecine ou droit, par exemple). Pour ce faire, il faut évidemment procéder à des ajustements pour tenir compte de la répartition des paiements de transfert aux ménages.

67. Une analyse statistique de ce genre devrait être le point de départ de toute planification visant à donner à tous des chances égales en matière



d'éducation, ce qui représente un objectif important de la politique de gestion des ressources humaines dans de nombreux pays en développement.

### Classifications et application

68. La classification principale, dans ce domaine, porte sur le degré d'enseignement, le domaine et le programme d'études. Cette classification et les définitions correspondantes ont été élaborées d'une manière fort détaillée par l'UNESCO dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE) 2/. Lorsqu'il s'agit d'enseignement et de qualifications, c'est de la CITE que s'inspirent toutes les séries et classifications et tous les indicateurs sociaux donnés comme exemples à l'annexe I.

69. Les autres classifications qui interviennent dans ce domaine sont les classifications habituelles selon le sexe, l'âge, la résidence en zone urbaine ou rurale, la région géographique de résidence, le groupe socio-économique, l'origine nationale ou ethnique, et le secteur institutionnel. Cette dernière classification sert à distinguer entre les établissements d'enseignement publics et privés.

70. Il se peut que nombre des séries et classifications données comme exemples ne soient guère réalisables, pour le moment, dans la plupart des pays en développement, mais il convient de souligner qu'elles sont très importantes pour une planification adéquate de l'enseignement. Par exemple, en ce qui concerne la proportion d'élèves inscrits qui achèvent avec succès une année donnée, les données statistiques de base sont insuffisantes dans de nombreux pays en développement et il convient d'entreprendre des efforts pour les améliorer. Toutefois, de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ont déjà fait des progrès appréciables sur ce plan. En ce qui concerne la classification des enseignants selon le degré de qualification qu'ils ont atteint, les données ne sont pas non plus toujours très sûres, ce qui ruine souvent les efforts entrepris en vue d'améliorer l'efficacité du système d'enseignement. Des améliorations s'imposent donc.

71. En résumé, nous pouvons dire que les statistiques de l'éducation sont un domaine potentiellement très vaste et présentent un grand intérêt du point de vue de l'amélioration de la planification de l'enseignement, mais qu'au stade actuel, les pays en développement doivent mettre l'accent sur l'évaluation du déchet scolaire et des dépenses d'enseignement, afin d'obtenir un tableau fidèle de la situation de l'enseignement, ainsi que sur les améliorations qui ont été suggérées pour la planification de l'enseignement. Il faudra probablement trouver un compromis entre la précision et l'exhaustivité. Afin d'évaluer convenablement la situation, il faut compléter les données fournies par l'administration et les recensements par les résultats d'enquêtes par sondage. Il est essentiel de réaliser de telles enquêtes pour savoir à peu près comment fonctionne le système d'enseignement, et quels sont ses défauts. Dans les pays où l'administration ne recueille pas suffisamment de statistiques sur l'enseignement, il est

---

2/ Voir l'annexe II, section A.

possible de recourir à des enquêtes par sondage portant sur certaines localités ou certains établissements ou à d'autres méthodes qui permettent d'obtenir par extrapolation des estimations rendant compte assez fidèlement des réalités du moment.

### C. Activités lucratives et population inactive

#### Problèmes théoriques et statistiques

72. La partie du cadre pour l'intégration des statistiques sociales qui traite de l'emploi et du chômage se révélera très probablement la plus difficile à mettre en place. Pourtant, c'est sans aucun doute le domaine statistique le plus important à plusieurs égards pour un très grand nombre de pays en développement. Cette importance tient à des raisons très diverses, qui vont des problèmes que pose la formulation d'un modèle de croissance approprié, aux difficultés que présente l'élaboration de mesures visant à relever le niveau de vie de vastes secteurs de la population.

73. Dans les premières années de l'après-guerre, on voyait dans la présence d'une réserve de travailleurs un bon moyen de faire croître rapidement le produit intérieur brut, mais ces derniers temps l'accent semble s'être déplacé sur les politiques de redistribution, le problème de la croissance devenant plus ou moins secondaire.

74. Etant donné que les problèmes théoriques et statistiques que pose l'étude de l'emploi et du chômage dépendent du niveau d'action auquel on se place, il serait tout simplement faux de croire à une dichotomie très tranchée entre croissance et redistribution, notamment dans les pays en développement où les mesures fiscales de redistribution sont de portée et d'efficacité très limitées. Il s'ensuit que pour définir des instruments statistiques rendant compte de l'emploi, du sous-emploi, du chômage et d'autres grandeurs connexes, il faut penser à quantifier les "pertes" en ressources humaines en même temps que l'on étudie les caractéristiques structurelles qui définissent les conditions d'existence des différents secteurs de la population active.

75. Comme les travailleurs indépendants sont extrêmement nombreux dans les pays en développement, la première chose à noter à propos de ces pays est que l'étude du problème de l'emploi ne peut y relever du même cadre théorique que dans les pays développés, où l'utilisation de la main-d'oeuvre revêt généralement une forme synallagmatique. Etant donné en outre le caractère saisonnier des travaux agricoles et la relative absence de mobilité de la main-d'oeuvre, il serait grossièrement inexact de faire de l'emploi une variable "tout ou rien". Certes, il existe des cas d'emploi à plein temps et d'oisiveté forcée prolongée, mais ils ne donnent qu'une image incomplète d'une situation dont ils ne constituent même pas les éléments essentiels. Il vaut mieux considérer l'emploi comme une gamme continue de situations, dont les deux extrêmes correspondent respectivement au plein emploi et au chômage total. Il s'ensuit que le sous-emploi, ensemble de situations intermédiaires, doit être pleinement pris en considération.

76. Une deuxième remarque importante est que dans la définition de la main-d'oeuvre, le sens de l'expression "économiquement actif" est lui aussi extrêmement flou par suite de l'absence, d'une part, d'un minimum de scolarité obligatoire définissant l'âge d'entrée dans la vie active, et d'autre part de toute législation sociale. Ces difficultés sont aggravées par le caractère changeant et instable de la participation des femmes au processus de production. Il faut signaler en outre le cas, très discuté, des personnes qui ont totalement cessé de chercher du travail, découragées par l'impossibilité d'en trouver. Toutes ces circonstances font que le "taux de participation" définissant la fraction de la population qui participe normalement à la production doit être calculé très soigneusement dans le cas des pays en développement, encore qu'il ne faille pas abandonner purement et simplement la notion de "population active" 3/.

77. A négliger ces difficultés, on s'expose à ce que les enquêtes sur l'emploi donnent des pourcentages de chômage très inférieurs à la réalité, en particulier dans les régions rurales. En Inde, les campagnes successives de sondages à l'échelon national ont produit des taux de chômage si faibles qu'il a bien fallu en conclure qu'on s'y était mal pris.

78. C'est en partie en réaction contre cet état de choses qu'on a proposé une définition du chômage selon laquelle serait considéré comme chômeur tout individu dont le revenu est inférieur à un certain seuil, correspondant à un minimum vital. Cette formule a reçu un accueil assez favorable mais il est évident qu'elle est fort peu utile pour mesurer le chômage réel, en élucider les causes et mettre au point les mesures correctives. Pour ce qui est des causes, elle n'indique pas en effet la manière dont les intéressés continuent à vivre, quand leur productivité tombe au-dessous du niveau dit de subsistance. En d'autres termes, les problèmes liés à l'organisation économique fondée sur le partage des tâches, comme c'est notamment le cas de l'agriculture de subsistance, sont complètement laissés de côté par cette définition. Quant à l'action corrective, la formule considérée n'indique pas ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer la situation. Si augmenter le nombre d'emplois est bien le grand moyen de relever le niveau de consommation, il est indispensable de disposer de mesures spécifiques de la situation de l'emploi. En outre, il est tout à fait clair que dans le cas de nombreux pays en développement il faut, pour se faire une idée exacte de la situation de l'emploi, tenir compte non seulement de la variable "revenu", mais aussi de la variable "temps". De plus, pour distinguer entre loisir et oisiveté forcée, il faut d'une manière ou d'une autre mesurer la volonté de travailler. L'étude des "pertes" éventuelles, dont il était beaucoup question après la guerre dans les travaux relatifs au développement, devra également s'appuyer sur un calcul de productivité, chose qui, en pratique, sera plutôt malaisée. Enfin, il serait utile d'obtenir certaines données sur les ménages et sur les individus, pour se faire une idée plus complète de la manière dont le système social et économique fait face de lui-même à l'alternative emploi-chômage.

---

3/ Les limites de la notion de "population active", au sens courant, ont été fortement soulignées par Gunnar Myrdal dans Asian Drama: An Inquiry into the Poverty of Nations (New York, Pantheon books, 1968).

79. Le Bureau international du travail étudie les problèmes posés par l'élaboration et l'application de définitions valables de l'emploi, du sous-emploi et du chômage dans les pays en développement. Dès 1966, les conférences des statisticiens du travail qui se sont tenues sous les auspices de l'Organisation internationale du Travail ont adopté une série de recommandations relatives à l'évaluation et à l'analyse du sous-emploi et de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre qui, si on les avait mises en application, auraient permis de recueillir de nombreuses données utiles. Plus récemment, le Programme mondial de l'emploi lancé par l'OIT a de nouveau mis l'accent sur la nécessité d'isoler des variables rendant dûment compte des caractéristiques structurelles des pays en développement. Bien qu'aucune formule n'ait encore rallié les suffrages, la quasi-totalité des propositions étudiées et testées se rejoignent sur la nécessité de disposer de données relativement détaillées sur l'utilisation de la main-d'oeuvre, plutôt que de grandeurs indiquant de façon synthétique taux d'activité et chômage <sup>4/</sup>. Les principales classifications et les séries de données supplémentaires que l'on a proposées à cet égard sont énumérées ci-dessous, avec indication des besoins auxquels elles visent à répondre.

- a) Traitement distinct des populations urbaine et rurale, les structures du marché de l'emploi et de la participation étant assez différentes en ville et à la campagne;
- b) Application d'une définition de l'emploi suffisamment large pour englober le travail familial non rémunéré et d'autres occupations non institutionnalisées qui contribuent à la production;
- c) Données sur le nombre d'heures ouvrées, permettant de mesurer l'intensité du travail par semaine, par saison et par an;

---

<sup>4/</sup> On trouvera une analyse d'ensemble dans Concepts of Labour Force Underutilisation, Employment Research Papers (Genève, Bureau international du travail, 1971). Un rapport général intérimaire sur le Programme mondial de l'emploi figure dans World Employment Programme: Research in Retrospect and Prospect (Genève, Bureau international du travail, 1976) et dans "A progress report on ILO research, with special reference to labour, employment and income distribution", World Employment Programme: Population and Development (Genève, Bureau international du travail, 1977). Ces publications contiennent des bibliographies sur le programme en question. Pour un examen général des travaux récents concernant les concepts et les méthodes à appliquer dans ce domaine, voir Report of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) Seminar on Concepts, Techniques and Methods of Data Collection Regarding Employment, Underemployment and Unemployment, rapport d'un séminaire organisé par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est qui s'est tenu à Djakarta du 25 juillet au 3 août 1977 (Jakarta, Department of Manpower, Transmigration and Cooperatives, 1977).

d) Données sur les salaires et les gains, par type d'activité économique et par profession, pour faire ressortir les secteurs à très faible productivité;

e) Classification croisée des titulaires d'emplois et des chômeurs selon le niveau d'instruction, pour faire ressortir les compétences inutilisées ou sous-utilisées. Ces renseignements sont importants parce que si le niveau d'instruction ne répond pas aux exigences du marché du travail, il en résulte souvent une sous-utilisation de la population active; ces renseignements signalent la nécessité d'une action sur le plan de l'éducation et sur celui de la planification de l'emploi.

Des séries et classifications de ce genre sont proposées à titre d'exemples sous la rubrique III de l'annexe I; à titre indicatif, on en a tiré les indicateurs qui figurent dans la troisième colonne et qui constituent leur première application au processus de planification.

80. Ces séries, classifications et indicateurs sociaux sont répartis entre quatre sections, à savoir: participation de la main-d'oeuvre à l'activité économique (A); chômage et sous-emploi (B); rémunération des travailleurs (C); conditions de travail (D). Ces exemples de séries et de classifications visent à donner une image aussi complète que possible de la participation à l'activité économique (c'est-à-dire à la production) dans les pays en développement. Les classifications sont conçues comme une base de sélection pour les pays qui élaboreront les séries; elles sont, évidemment, applicables de manière plus ou moins détaillée, selon la situation de chaque pays et ses moyens statistiques. Elles devraient également permettre de relier les séries relatives à l'emploi à celles qui portent sur d'autres domaines du cadre. La classification socio-économique, par exemple, est un bon moyen de relier les mesures concernant l'utilisation de la main-d'oeuvre aux tendances et caractéristiques démographiques d'une part, et au revenu d'autre part.

81. Si on ne présente aucune série sur les services de l'emploi, c'est que les données contenues dans les dossiers courants des changements d'emploi concernent essentiellement la catégorie la plus instruite de la population active. Même dans ce dernier cas, les données peuvent être inexactes, du fait soit de lacunes dans l'enregistrement, soit d'enregistrements multiples, soit encore de la pratique consistant, pour certaines personnes détenant un emploi, à s'inscrire dans l'espoir d'améliorer leur situation.

#### Participation à la vie active, possibilités d'emploi et mobilité de la main-d'oeuvre (A et B)

82. Vouloir rendre compte de la participation à la vie active et de l'emploi dans les zones rurales et dans le secteur urbain dit "non structuré" soulève des problèmes particuliers dans les pays en développement, comme nous l'avons vu plus haut. C'est pour cette raison que l'on insiste particulièrement dans l'annexe I sur certaines séries et classifications détaillées:

a) Taux d'activité par âge et par sexe et selon la zone de résidence (urbaine ou rurale);

b) Séries relatives à l'emploi et au chômage, selon les principales caractéristiques du travailleur et selon certaines catégories d'emplois et de travailleurs (comme les travailleurs indépendants, familiaux, saisonniers ou à temps partiel).

83. On peut se demander s'il est possible de faire la synthèse des renseignements rassemblés sur la main-d'oeuvre et sur l'emploi et le chômage pour obtenir une grandeur unique rendant compte globalement du chômage. On est tout naturellement tenté de répondre par l'affirmative. C'est ainsi que le Comité indien d'experts du chômage a décidé d'ajouter au nombre des sans-emploi celui des personnes qui travaillent moins de 14 heures par semaine, pour obtenir une estimation générale du chômage.

84. Il semble cependant que des renseignements très précieux seraient ainsi noyés dans un chiffre global qui risque de n'avoir aucun intérêt pratique. Il serait bien plus intéressant de présenter les données sous forme analytique, en s'inspirant des principes indiqués ci-dessus pour les différentes professions. Il faudrait entreprendre en même temps des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages, afin de se renseigner sur les caractéristiques des familles en ce qui concerne les salaires, les revenus et l'emploi. Enfin, il peut être utile de quantifier la volonté de travailler en incluant quelques questions exploratoires dans les formulaires d'enquête sur la main-d'oeuvre. Pour la vingt-cinquième campagne nationale de sondages menée en Inde, on s'est efforcé d'évaluer cette variable en demandant aux intéressés s'ils étaient prêts à quitter leur village s'ils étaient sûrs de trouver ailleurs un emploi rémunéré stable. Les résultats ont été assez différents d'une région à l'autre et ont fait ressortir la nécessité de moduler en conséquence les stratégies de l'emploi.

#### Rémunération des salariés et conditions de travail (C et D)

85. La productivité des salariés de certaines activités économiques peut être mesurée grossièrement par les salaires, les revenus et le montant des autres éléments de rémunération. Les séries correspondantes devraient être ventilées par type d'activité économique et par profession, afin de faire ressortir les différences de répartition et de structure les plus marquées entre, par exemple, l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services collectifs (essentiellement les services publics). Il faudrait également recueillir des données supplémentaires sur le niveau d'instruction.

86. Il est évident que dans beaucoup de régions en développement les salariés ne constituent pas la majorité de la main-d'oeuvre. Il faut donc faire attention, lorsqu'on étudie les questions d'emploi et de productivité, à la répartition sur une période de référence (semaine, mois, trimestre ou année) du temps de travail de tous les travailleurs, répartition qui fait partie de leurs conditions de travail. La période de référence peut être choisie de manière à rendre compte du caractère saisonnier de l'utilisation

de la main-d'oeuvre dans certains cas. C'est ce qui a été fait avec la série figurant à la section D de la rubrique III de l'annexe I à propos du nombre moyen d'heures ouvrées.

87. Les autres conditions de travail essentielles - congés payés, sécurité et hygiène professionnelles, par exemple - concernent surtout les salariés. Au début, il ne sera pas indispensable, dans les pays en développement, d'établir systématiquement des statistiques concernant ces éléments; il faudra cependant s'en occuper aussitôt que possible dans le processus d'industrialisation. Ces éléments ont également une incidence importante sur la santé.

### Résumé

88. Les indicateurs présentés dans le document Vers un SSDS en ce qui concerne ce domaine conviennent rarement aux pays en développement. L'adaptation et la mise en application d'un cadre d'intégration statistique qui leur serait destiné peut se faire selon les principes qui sont résumés ci-dessous, avec leurs justifications:

a) La production doit être définie comme comprenant celle du secteur non monétaire si l'on veut se faire une idée juste de la situation de l'emploi. On propose donc que les statistiques de l'emploi présentent des séries particulières par groupe socio-économique (travailleurs familiaux, travailleurs saisonniers et à temps partiel, travailleurs indépendants);

b) La notion "d'inactivité" économique est ambiguë et doit être utilisée exclusivement pour la population des établissements collectifs et les étudiants à plein temps;

c) Une partie très importante de la population active n'est pas salariée; la définition de la population active doit donc comprendre, d'une manière générale, les travailleurs familiaux, les travailleurs indépendants et tout travailleur non rémunéré en espèces;

d) A l'intérieur même de la catégorie des salariés, on observe des variations considérables dans les conditions d'emploi, en ce qui concerne par exemple les travailleurs occasionnels dans l'agriculture, les mines, le bâtiment ou le commerce. Il est donc proposé d'accorder une attention spéciale à la rémunération en nature et au nombre moyen d'heures ouvrées;

e) A l'intérieur de la catégorie des travailleurs indépendants des zones urbaines et rurales, on observe des différences en ce qui concerne les budgets-temps, qui tiennent au caractère saisonnier de certains travaux, et, en outre, des niveaux de productivité très variables. Il faut donc tenir compte des revenus en nature et, ici encore, les classifications selon le type d'activité économique et la profession, ainsi que les séries relatives au nombre d'heures ouvrées, se révèlent utiles.

89. Les indicateurs détaillés, dont on trouvera des exemples à l'annexe I, devraient correspondre d'assez près aux grandes catégories structurelles et aux types d'emplois existant dans les pays en développement (par exemple: urbain/rural, agricole/industriel et structuré/non structuré). Pour être sûr de rendre entièrement compte du secteur rural, du secteur des ménages et de celui de la petite entreprise, il faut s'appuyer plus que jamais sur les enquêtes et les recensements concernant les ménages. On peut en outre utiliser conjointement les données disponibles sur les exigences des divers emplois en matière d'instruction et les données sur les activités d'enseignement afin d'établir les bilans nécessaires en ce qui concerne les ressources humaines.

#### D. Répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation

##### Principal centre d'intérêt dans les pays en développement

90. La place des statistiques de la répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation dans un cadre d'intégration des statistiques sociales fait l'objet du chapitre XIII du document Vers un SSDS. Hormis le fait qu'on y a ajouté la notion de "valeur nette du patrimoine" et quelques considérations sur la dynamique de la formation du revenu, ces statistiques sont fondées sur les Directives provisoires sur les statistiques de répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation dans le secteur des ménages (Directives provisoires...) 5/. Cette publication présente aux endroits appropriés certains procédés d'adaptation et de simplification permettant de tenir compte des caractéristiques structurelles des pays en développement et de leurs moyens statistiques limités. Dans les documents en question, les statistiques de la répartition sont essentiellement considérées sous l'angle des ménages, et on y décompose les comptes de revenu et de dépenses des ménages du Système de comptabilité nationale (SCN) 6/. En fait, le système présenté pour les pays en développement prend le ménage pour unité statistique de toutes les séries. Bien que le document Vers un SSDS traite d'une manière générale des flux et des effectifs d'individus, l'insistance mise sur les ménages semble se justifier pour les pays développés comme pour les pays en développement, d'autant que dans ces derniers, le système économique est tel que la majorité des revenus sont dépensés par les ménages plutôt que par les particuliers. Pour les pays en développement, le revenu des ménages (le ménage étant défini en fonction du critère de la cohabitation) comprend les transferts en espèces ou en nature entre ménages, car ces transferts peuvent constituer un élément important du revenu et de la consommation d'un secteur non négligeable de la population.

91. Le calcul d'un même indicateur de l'inégalité de répartition du revenu donne souvent des résultats différents selon que l'on prend le ménage ou

---

5/ Publication des Nations Unies, No de vente F.77.XVII.11.

6/ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.69.XVII.3. Voir les comptes III E et le tableau complémentaire 23.



l'individu pour unité statistique. Cela tient au fait que dans de nombreux pays en développement, les ménages les plus pauvres sont souvent ceux qui comptent le plus de membres, à la différence de ce qui se passe dans les pays développés 7/. Il est donc utile de prévoir en ce qui concerne le revenu disponible, etc. des statistiques calculées par habitant, même s'il est préférable de prendre le ménage pour unité lors du rassemblement initial des données. Cette solution est proposée dans les documents des Nations Unies mentionnés ci-dessus. Il serait également utile d'indiquer séparément le revenu par adulte. Ces statistiques feront apparaître clairement s'il est vrai que les familles les plus pauvres ont un taux de dépendance plus élevé que les autres, hypothèse courante qui, si elle se vérifie, peut avoir des conséquences très importantes au niveau de la conception d'une politique économique égalitaire.

92. Le document Directives provisoires... fait intervenir la notion de "revenu primaire" qui n'est pas prise en considération dans le SCN. Les propositions concernant les pays en développement permettent d'enregistrer séparément les revenus en espèces et en nature, distinction fort utile. On y fait en outre la distinction entre, d'une part, le revenu primaire, composé des traitements et salaires et du revenu brut des entreprises, et, d'autre part, le revenu total des ménages qui comprend, outre le revenu primaire, le revenu de la propriété et les transferts courants. Selon la méthode classique d'analyse de la production de revenu, le revenu primaire et le revenu de la propriété sont calculés d'après la rémunération effective de ce qu'il est convenu d'appeler les facteurs de production, mais il est évident naturellement que dans les exploitations agricoles familiales et dans les unités industrielles de petite taille, les entrepreneurs assurent eux-mêmes de nombreux services dont sont chargés des salariés dans les grandes entreprises constituées en sociétés. Tout cela fait que la rémunération des facteurs de production ne constitue pas une mesure valable du revenu distribué des facteurs.

93. Il est évident que ces difficultés sont inhérentes aux économies en développement, caractérisées par une dualité assez marquée qui fait que des notions convenablement définies pour le secteur dit "moderne" perdent de leur exactitude dès qu'on essaie de les étendre à l'ensemble de l'économie. Cet état de choses a conduit quelques chercheurs, notamment ceux qui s'intéressent à la méthode socio-institutionnelle de J. Marchal, à se fonder sur les groupes socio-économiques pour les statistiques de la répartition. R. Gundarmé, par exemple, a utilisé la classification suivante:

---

7/ Tinbergen a établi l'existence de ce phénomène en étudiant l'évolution de la répartition du revenu aux Pays-Bas, en République fédérale d'Allemagne et au Royaume-Uni. Voir V.M. Dandekar et N. Rath, "Poverty in India", Economic and Political Weekly, vol. VI, 2 et 9 janvier 1974, pour les données relatives à l'Inde, et J. Tinbergen "Trends in income distribution in some Western countries" International Trade and Money, ouvrage publié sous la direction de M.B. Connolly et A.K. Swoboda, Londres, George Allen et Unwin, 1973.

1) domestiques; 2) sous-prolétariat urbain; 3) artisans; 4) ouvriers d'usine; 5) prolétariat rural; 6) fonctionnaires; 7) militaires; 8) bourgeois et aristocrates; 9) étrangers 8/.

94. Du point de vue du cadre d'intégration des statistiques sociales, cette approche présente un intérêt indéniable, encore qu'elle laisse en suspens des questions qui se posent constamment à propos des modèles de croissance, comme celle des effets de l'accumulation du capital sur les marges de bénéfiques, ou celle de l'influence de la tarification sur la répartition du revenu. Pour savoir par exemple si l'inégalité des revenus peut être encore réduite dans les pays en développement, il faut d'abord disposer de données exhaustives sur le revenu des ménages, classés par taille, et les décomposer selon des paramètres aussi nombreux que le veulent les hypothèses théoriques et que le permettent les informations disponibles.

### Priorités

95. Dans les économies en développement, le revenu de la propriété et le revenu des entreprises étant en général considérés comme beaucoup plus importants que dans la plupart des économies de marché développées, et les facteurs de la répartition du revenu de la propriété et des entreprises différant sans aucun doute de ceux qui font fluctuer la rémunération des salariés, il faut établir deux distributions, l'une concernant la rémunération des salariés et l'autre le revenu de la propriété et le revenu des entreprises. En outre, étant donné que les résultats d'enquêtes dont on dispose relèvent que les modalités de répartition diffèrent en général entre les zones rurales et les zones urbaines, il serait souhaitable de distinguer au moins quatre modèles de répartition.

96. En ce qui concerne la propriété rurale, le revenu net des agriculteurs et celui des entreprises, on peut obtenir une première approximation de la distribution souhaitée d'après la distribution des propriétés foncières. Les données cadastrales, parfois disponibles, peuvent servir à cette fin. Des études spéciales sur l'endettement dans les campagnes peuvent être entreprises pour donner une idée du revenu tiré du loyer de l'argent. Pour

---

8/ Voir R. Gundarmé, "Reflexions on the approaches to the problem of distribution in underdeveloped economies", dans Distribution of National Income, ouvrage publié sous la direction de Jean Marchal et Bernard Ducros (Londres, Mcmillan, 1968). Comme exemple de classification socio-économique, on peut citer la suivante, tirée de l'enquête effectuée au Brésil en 1974/75 sur les dépenses des ménages: 1) activités agricoles, réparties comme suit: 11 - employeurs, 12 - travailleurs indépendants, 13 - salariés; 2) activités non agricoles, réparties comme suit: 21 - employeurs et/ou professions libérales, 22 - travailleurs indépendants (commerce, autres professions et non-propriétaires), 23 - salariés (cadres supérieurs, cadres moyens, autres professions non manuelles et autres métiers manuels). D'après Despesas das Familias, Dados Preliminares, Região III, Estudo Nacional da Despesa Familiar (Rio de Janeiro, Institut de géographie et de statistique, 1978)

les revenus de la propriété urbaine et des entreprises, on est contraint en général de se fier essentiellement aux données fiscales, comme les renseignements sur l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune. En fait, les données relatives à l'impôt sur le revenu sont d'autant plus utiles que l'on dispose de renseignements sur le revenu brut, défini comme étant le revenu imposable augmenté de toutes les déductions et abattements auxquels le contribuable a droit. Malgré la fréquence de l'évasion fiscale, ces renseignements peuvent être traités de manière à donner une idée générale de la répartition du revenu de la propriété et des entreprises dans les zones urbaines. Généralement, la queue de distribution des revenus (tranches supérieures) épouse en gros une courbe de Pareto, phénomène que l'on peut mettre à profit pour stratifier cette distribution. On peut également utiliser d'autres formules de stratification.

97. Pour établir la répartition du revenu total des ménages, il semblerait assez logique dans de nombreux cas de commencer par étudier la répartition des dépenses de consommation, selon le lieu de résidence (en ville ou à la campagne). Dans d'autres cas, comme dans les pays où il n'existe pas d'enquête fiable ou d'enquête à l'échelle nationale sur les budgets familiaux, les enquêtes relatives à l'emploi peuvent fournir des données sur les revenus, du moins pour les zones urbaines, encore que ces données soient également sujettes à des erreurs autres que d'échantillonnage. Il est hors de doute que dans les strates supérieures, les dépenses de consommation seraient loin de rendre compte pleinement des revenus. De même, pour les strates inférieures le revenu sera inférieur aux dépenses de consommation. Il y a donc deux difficultés à résoudre. Il faudra prendre quelque décision concernant les données supplémentaires à réunir et la manière de les traiter pour établir la répartition du revenu total des ménages à partir des données relatives aux dépenses de consommation.

98. Dans le cas de l'Inde, on s'est efforcé à plusieurs reprises de déterminer la répartition des revenus des particuliers d'après des données sur la consommation. Swamy, Ranadive et plusieurs autres chercheurs ont tenté de le faire en rapprochant les données obtenues lors de campagnes nationales de sondage et des données sur l'épargne fournies par d'autres enquêtes, notamment des renseignements communiqués par la Reserve Bank sur la structure de la propriété des valeurs financières 9/.

99. Tant qu'on ne réunira pas régulièrement, par enquête auprès des ménages, des données intégrées sur le revenu, la consommation et l'accumulation, on voit mal comment on pourra obtenir de meilleures estimations pour l'ensemble des secteurs rural et urbain. Pour les enquêtes sur le revenu des ménages, les véritables difficultés ne tiennent pas aux erreurs d'échantillonnage, ces dernières pouvant être évitées par une préparation convenable de l'enquête. Le secteur industriel structuré, quant à lui, ne devrait cependant présenter aucune difficulté particulière pour ce qui est de la répartition des revenus du travail.

---

9/ The Indian Economy, Performance and Prospects, ouvrage publié sous la direction de J.G. Sandersars (Université de Bombay, 1974). La deuxième partie de cet ouvrage est entièrement consacrée à la répartition du revenu. Voir, en particulier, les articles de Ranadive, Swamy et Krishnan.

100. Une fois établie la distribution des revenus selon leur montant, il faut s'intéresser particulièrement aux deux queues de cette distribution, dont les particularités présentent un grand intérêt du point de vue de la politique de redistribution.

101. Tout récemment encore, on ne connaissait pas grand-chose, pour ne pas dire rien, des facteurs qui déterminent la répartition des revenus. On s'intéressait à leur répartition par fonction, notion qui, malgré son importance évidente du point de la théorie ou de l'analyse à long terme, n'est pas d'un grand secours sur le plan des choix politiques. Quant aux analyses théoriques, elles visaient essentiellement à produire des modèles stochastiques qui donneraient des distributions asymptotiquement normales à partir d'observations empiriques. On peut mentionner à ce propos les travaux intéressants de Champernowne 10/. Il semblerait, d'après les travaux récents, qu'outre la propriété des moyens de production (la terre par exemple), qui joue certainement un rôle de premier plan dans la répartition du revenu au stade de sa formation, le niveau d'instruction soit un facteur très important des disparités observées dans la répartition. En plus du niveau d'instruction, la répartition de la main-d'oeuvre par type d'activité économique semble être également importante. On a constaté que, lorsqu'un pourcentage élevé de population active travaille dans l'industrie, les inégalités tendent à être moins marquées 11/. On a également remarqué qu'il existait une relation systématique entre la pyramide des âges et la répartition des revenus.

102. Etant donné que la pyramide des âges dépend de la mortalité et de la fécondité, on peut penser que toute action entreprise dans le domaine de la santé publique et de la planification de la famille aura un effet systématique sur la répartition des revenus.

103. Ce qui précède amène à conclure que les statistiques des ménages devraient être croisées avec les données relatives à l'instruction, à la propriété foncière, à la dimension et au type de ménage, à la profession habituelle et à la branche d'activité économique.

#### Statistiques de la pauvreté

104. Une notion dont on a beaucoup parlé ces dernières années est celle de "pauvreté absolue". Le critère du "maximin", conçu par J. Rawls pour les besoins de sa théorie de la justice distributive, veut que le planificateur s'efforce d'améliorer au maximum le sort des plus déshérités.

105. La méthode la plus couramment employée consiste à définir la pauvreté par rapport à un niveau de consommation prédéterminé, ceux dont les dépenses

10/ Voir D.G. Champernowne, "A model of income distribution", Economic Journal, vol. 63, 1953, p. 318 à 351.

11/ Voir, par exemple, Simon Kuznets, Modern Economic Growth: Rate, Structure and Spread (Newhaven, Yale University Press, 1966) et Harold Lydall, The Structure of Earnings (Oxford, The Clarendon Press, 1968).

de consommation sont inférieures à ce seuil étant dits "pauvres". En fait, cela revient à isoler un groupe, composé par exemple des trois déciles inférieurs de la distribution des revenus, et à décider que ce groupe fera l'objet de mesures spéciales. Bien que ce critère soit à certains égards discutable sur le plan de la morale, puisque, quelle que soit la répartition, certains pauvres le sont davantage que d'autres, il n'en fournit pas moins un moyen plus rationnel d'aborder le problème que les coefficients de Gini, sauf si on a affaire à une répartition de base particulière.

106. Il faut cependant faire très attention à la définition des seuils. Dans beaucoup de pays en développement on devrait essayer de définir quantitativement le minimum vital du point de vue de la nutrition, en prévoyant certaines marges pour tenir compte des variations agro-climatiques et des coutumes, pour autant que ces dernières n'aient pas une incidence nutritionnelle néfaste. Lorsque l'on transpose ces normes quantitatives en valeurs monétaires, il convient également de choisir avec soin les prix de référence.

107. Pour estimer le pourcentage de la population vivant en deça du seuil de pauvreté, il faut ajuster les données empiriques rassemblées sur la répartition des dépenses de consommation à l'aide d'indices des prix calculés pour différents quantiles. Ces indices étant rarement disponibles, il faut s'efforcer de rassembler les données nécessaires à leur calcul.

108. Les comparaisons internationales sont extrêmement risquées dans ce domaine, mais l'étude des variations entre régions d'un même pays et des fluctuations dans le temps à l'intérieur d'une région donnée se révélera probablement utile pour déterminer la tournure que prend le développement social et économique et les mesures correctives éventuelles.

#### Statistiques de la redistribution

109. Nous avons jusqu'à présent traité de la répartition des revenus au stade de leur formation. Il faut également étudier la répartition des revenus après l'intervention du mécanisme de redistribution que constituent les impôts, les transferts et autres avantages directs. Le document Directives provisoires... fait valoir, à propos de statistiques du revenu, qu'étant donné que l'impôt direct est le seul élément sur lequel on dispose d'informations sûres et qu'il a d'autre part une importance non négligeable, on peut utiliser comme approximation du revenu total disponible des ménages le revenu des facteurs distribué, diminué de l'impôt direct (par. 1.13 et 1.30).

110. Cette méthode ne vaut que si les transferts en espèces sont négligeables, ce qui est le cas dans la plupart des pays en développement. Elle n'est cependant pas applicable si des services importants sont souvent rendus à un prix inférieur à leur coût réel. Il y a en outre le cas des subventions fréquemment utilisées pour abaisser le prix des denrées alimentaires et de certains articles de première nécessité. Dans le tableau II.1 des Directives provisoires..., la distinction entre "revenu

des facteurs" et "revenu total disponible des ménages" est censée rendre compte de ces avantages directs et indirects.

111. Ces distinctions ont leur utilité pour le tableau en question mais, en pratique, il serait plus intéressant de déterminer la fraction de la consommation globale qui est le fait des catégories de ménages de différentes tailles. On aimerait également savoir qui bénéficie des subventions à l'alimentation et aux autres articles de première nécessité.

112. Une analyse complète exigera une estimation du revenu total des ménages après perception de toutes les prestations directes et indirectes et règlement de tous les impôts directs et indirects. Cela nécessite une étude minutieuse de toute la politique financière et fiscale, ce qui risque d'être impossible dans l'immédiat. Il n'en faut pas moins entreprendre sans délai certaines recherches, indiquées ci-dessous. Les tableaux 2 à 5 b des Directives provisoires... préconisent des distributions de la consommation totale de la population, entre autres transactions, selon le statut socio-économique et par groupes dimensionnels de ménages définis selon le revenu moyen du ménage et le revenu par habitant. Lesdites distributions sont intéressantes à cet égard, encore qu'elles ne tiennent pas compte de l'incidence de l'imposition indirecte.

#### Exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux

113. Des exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux sont donnés à la rubrique IV de l'annexe I pour le revenu et l'accumulation des ménages, leur consommation, la consommation totale de la population et les inégalités et la redistribution.

114. Les distributions interquantiles sont indiquées pour certaines séries concernant le revenu et la consommation, comme il est suggéré dans les Directives provisoires... Les classifications établies d'après le revenu primaire (série A.1) devraient également tenir compte du niveau d'instruction du chef de ménage ou du soutien de famille, et le revenu devrait être calculé par membre du ménage. Dans le cas des ménages d'agriculteurs, la classification selon le régime de propriété foncière et le mode de faire-valoir devrait donner des renseignements importants sur la répartition du revenu par rapport à la répartition des terres. Dans les Directives provisoires..., le revenu primaire brut se compose de la rémunération des salariés et du revenu brut d'entreprise; le revenu de la propriété perçu par les ménages comprend essentiellement les intérêts et les loyers fonciers perçus; le revenu disponible total des ménages est le revenu distribué des facteurs (revenu primaire plus revenu de la propriété) augmenté ou diminué, selon le cas, du montant net des prestations de sécurité sociale et de retraite, plus les transferts courants reçus, moins les impôts directs versés. La formation brute de capital se compose de la formation brute de capital fixe (y compris le capital non monétaire) et de l'augmentation des stocks des entreprises non constituées en sociétés. Selon une définition pratique souvent utilisée dans les pays en développement, le revenu net est assimilé au revenu distribué des facteurs moins les impôts directs. Cette définition diffère de celle du revenu disponible en ceci surtout qu'elle ne tient pas compte des transferts courants.

115. Pour les dépenses de consommation des ménages, les données devraient être rassemblées non seulement en unités monétaires, mais aussi en termes matériels (quantité) dans le cas de certains articles, en utilisant un classement des biens et des services destinés aux ménages analogue à celui qui est indiqué dans le SCN, tableau 6.1.

116. Pour évaluer le caractère redistributif du budget de l'Etat, il faudrait compiler aussi les dépenses publiques consacrées à divers services destinés aux ménages, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de l'alimentation (annexe I, série B.2; Directives provisoires..., tableau II.1 et par. 5.7 à 5.9). Les données relatives aux transferts courants (série C.1) devraient également être utilisées à cet égard lorsque lesdits transferts sont, au total, relativement importants. En outre, il est utile dans certains pays de savoir comment se répartit la charge des impôts indirects, car ces derniers représentent souvent une proportion très importante des recettes courantes de l'Etat dans de nombreux pays en développement (série C.2). A cette fin, il faut indiquer la proportion des impôts indirects versés par les différents groupes de consommateurs. Certaines subventions, prenant par exemple la forme de distribution de céréales vivrières, peuvent occuper une place importante dans les dépenses de l'Etat et la consommation des ménages. En l'absence d'études détaillées sur l'incidence de l'impôt, études souvent difficiles à mener à bien étant donné l'insuffisance des données de base dans les pays en développement, on peut s'en faire une idée en calculant le montant total des impôts indirects payés par les consommateurs, classés par groupes selon le volume de consommation. Plusieurs études de ce genre ont été menées en Inde, avec des résultats tout à fait intéressants 12/. On peut entreprendre ailleurs des études du même genre, en exploitant les renseignements recueillis sur le classement des consommateurs selon le montant des dépenses de consommation.

117. Quant à l'épargne, à la consommation de biens durables et à l'accumulation des ménages, il est clair que les statistiques sur l'accumulation et la valeur nette du patrimoine sont trop difficiles à établir pour les pays en développement. Qui plus est, du point de vue de l'analyse aussi bien que des choix politiques, ce ne sont pas des variables dont on pourrait considérer qu'elles exigent une attention immédiate. De même, il n'est pas évident qu'il faille donner une priorité élevée aux statistiques sur les biens de consommation durables. Il n'en reste pas moins que certains d'entre eux (automobiles, postes de radio, etc.) peuvent être enregistrés par ménage dans certains pays. Pour les données concernant ces articles, il existe des sources administratives, mais il faut les rapprocher d'autres renseignements sur les ménages en utilisant un classement des biens et des services destinés aux ménages et une série comparable à la série B.1

---

12/ Gouvernement indien, Ministère des finances, "Incidence of indirect taxation, 1963-64" (New Delhi, 1969).

118. Pour ce qui est des indicateurs sociaux, il est particulièrement important de calculer, en même temps que les valeurs moyennes, des mesures de l'inégalité dans les diverses répartitions. Cette question a été traitée plus haut. Cependant, en ce qui concerne les statistiques de la distribution du revenu, les grandeurs proposées par Eltetö et Frigyes méritent une attention particulière, non qu'elles soient d'une utilité exceptionnelle pour évaluer le bien-être social, mais parce qu'elles sont très simples à calculer et aisément "décomposables", ce qui est fort pratique pour les travaux d'analyse comme pour la prise des décisions <sup>13/</sup>. Les indicateurs en question sont définis par les équations suivantes:  $u = m/m_1$ ,  $v = m_2/m_1$  et  $w = m_2/m$ , dans lesquelles  $m$  désigne la moyenne d'une distribution donnée,  $m_1$  la moyenne pour la moitié inférieure de la distribution et  $m_2$  la moyenne pour la moitié supérieure de la même distribution. Ces trois indicateurs expriment approximativement a) l'écart entre la moyenne pour la moitié inférieure de la distribution (des ménages, par exemple) et la moyenne générale, b) le degré d'inégalité entre les unités comprises dans la moitié inférieure et celles comprises dans la moitié supérieure, et c) l'écart entre la moyenne pour la moitié supérieure et la moyenne générale. Ils sont facilement calculés à partir des distributions par groupe interquantile indiquées à l'annexe I, même quand les données sont lacunaires; ils ont en outre un certain nombre d'autres propriétés intéressantes pour l'analyse des politiques et les calculs.

#### E. Santé, services de santé et nutrition

119. Dans le domaine de la santé et de la nutrition, les renseignements nécessaires pour évaluer de façon exhaustive et systématique l'état sanitaire et la situation nutritionnelle de la population, ainsi que leur évolution, font défaut dans la majorité des pays en développement. Les statistiques couramment disponibles sous forme de séries chronologiques portent sur les taux de mortalité, le nombre des établissements de santé et les effectifs du personnel médical. Le seul moyen d'obtenir de nombreuses autres données indispensables est d'entreprendre des enquêtes par sondage. On ne pourra obtenir ces données avec le degré de cohérence voulu et établir les classifications nécessaires que grâce à des efforts soutenus entrepris dans le cadre d'un programme progressif.

120. En ce qui concerne les services et les installations disponibles en matière de santé, les statistiques de base recommandées dans Vers un SSDS et dans Indicateurs sociaux... comprennent certaines rubriques pour lesquelles il est probable que l'on peut se procurer bon nombre de données dans la plupart des pays en développement; il ne faut cependant pas perdre de vue que ces données apportent souvent très peu de renseignements sur la densité moyenne des services de santé ou sur l'efficacité de ces services - deux importants sujets de préoccupation dans les pays en développement où les ressources matérielles et en personnel sont très rares et souvent réparties de manière inéquitable.

---

<sup>13/</sup> Voir O. Eltetö et E. Frigyes, "New income inequality measure as efficient tools of causal analysis and planning", Econometrica, avril 1968.



121. De même, dans de nombreux pays en développement les données relatives aux dépenses de consommation individuelles consacrées à la santé, même lorsqu'elles existent, peuvent n'avoir de signification que pour une fraction de la population.

122. On peut cependant s'efforcer d'élaborer les statistiques requises en ce qui concerne l'ensemble des dépenses effectuées au titre des services de santé, en particulier par les pouvoirs publics, car elles sont indispensables à une planification et une répartition efficaces et rationnelles de ces services. A cet égard, il est probable que le volume et la répartition des dépenses liées à la médecine préventive et des services correspondants seront particulièrement importantes dans les pays en développement.

123. La nutrition est un sujet de préoccupation sur lequel les statistiques font cruellement défaut. Il faut rassembler une grande partie des données pertinentes au moyen d'enquêtes spéciales sur la consommation alimentaire des ménages. En rapprochant ces données des statistiques de l'approvisionnement en denrées alimentaires, on peut déterminer si les besoins énergétiques de la population (besoins en calories) sont couverts. On peut recourir à d'autres enquêtes spéciales pour évaluer la proportion d'enfants qui souffrent de carences protéique et calorique sans que cela se manifeste par des signes cliniques.

124. On trouvera à la rubrique V de l'annexe I des exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux touchant la santé, la nutrition et les services de santé. Dans la section A, "Etat de santé", les séries 1 et 2 concernent la situation sanitaire générale et sont fondées sur des données couramment recueillies sur les décès et la fréquence d'un certain nombre de maladies contagieuses importantes du point de vue de la santé publique. Parmi ces maladies, celles qui, par leur fréquence, sont une menace pour la santé publique varient d'un pays à l'autre et selon les époques. Dans la plupart des cas, le nombre absolu des cas permet, mieux que les indices de fréquence de la maladie, de déterminer dans quelle mesure celle-ci menace la santé publique et, par conséquent, de mesurer l'efficacité des mesures prophylactiques et de déterminer l'opportunité de mesures curatives. Lorsqu'une épidémie affecte une partie importante de la population d'une zone déterminée, la proportion de sujets atteints constitue une mesure adéquate des conséquences de la maladie sur la santé et sur le bien-être de l'ensemble de la population. Le Programme spécial de recherche et de formation de l'OMS dans le domaine des maladies tropicales a trait en particulier à de nombreuses maladies de ce genre qui sévissent dans les pays en développement. De même, la série A.2 b) permet de mesurer la fréquence des infirmités fonctionnelles telle que la cécité, pour lesquelles on peut envisager la possibilité de prendre des mesures prophylactiques ou curatives, ou d'apporter une assistance aux victimes. Les sections B et C de la rubrique V concernent la nutrition, ainsi que les services de santé et les moyens dont ils disposent. Les exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux portant sur ces domaines sont examinés ci-dessus, ainsi que dans les publications de l'OMS mentionnées à l'annexe II.

## F. Logement et habitat

125. Il est généralement admis que le logement et l'alimentation répondent à deux besoins fondamentaux de l'homme. Les études portant sur les dépenses des familles dans les zones urbaines le prouvent abondamment, cependant que dans les zones rurales une grande partie de l'effort d'équipement, même s'il ne donne pas lieu à des investissements de capitaux, vise à construire des logements ou à améliorer les habitations existantes. Pourtant les statistiques relatives à la situation du logement sont loin d'être satisfaisantes dans la plupart des pays en développement. Il faut remédier à cette situation si l'on accorde à cet aspect de la qualité de la vie la place qu'il mérite dans les pays en développement.

126. Dans le cas de la plupart des pays en développement, il faut, pour obtenir un tableau exact de la situation du logement, prendre en considération tous les types de locaux à usage d'habitation et prêter une attention particulière aux unités semi-permanentes et marginales, étant donné que les habitations de ce type abritent une part importante de la population dans de nombreuses zones. Les unités semi-permanentes sont souvent construites à l'aide de matières premières que l'on trouve sur place, comme le bambou, les palmes, le chaume et autres matières végétales du même genre. Elles ont souvent des murs en torchis, des toits de chaume, etc. et ne sont généralement pas très durables. Dans la plupart des pays en développement, et en particulier dans les zones rurales, il s'agit d'habitations caractéristiques et traditionnelles (comme, par exemple, les ranchos ou les bohios que l'on trouve dans certaines parties de l'Amérique latine, et les barong barong des Philippines). Cependant, ce ne sont guère des habitations à caractère permanent, on aura de meilleures chances de procéder à une analyse qualitative et quantitative valable de la situation du logement en les rangeant dans une catégorie distincte.

127. Il serait également utile de ranger à part les unités d'habitation situées dans les colonies de squatters. Bien qu'il puisse y avoir des différences en ce qui concerne la qualité de la construction, ces unités sont en général des bâtiments de fortune construits avec des matériaux de récupération et, en règle générale, elles sont dépourvues des installations sanitaires élémentaires. On les trouve habituellement dans les zones urbaines et suburbaines et en particulier à la périphérie des villes principales. Les méthodes et les critères utilisés pour rassembler les données relatives à ces unités sont très variables; les pays devraient envisager des méthodes appropriées pour les dénombrer et les classer selon leurs caractéristiques. Etant donné que les colonies de squatters constituent très souvent des entités sociales bien établies, il y aurait intérêt, pour les besoins de l'analyse, à recueillir des renseignements à leur sujet lors des recensements et des enquêtes périodiques ou grâce à des enquêtes spéciales, de façon à pouvoir établir des tableaux distincts qui feraient apparaître les caractéristiques des logements et de leurs occupants.

128. Le plus souvent, on rassemble les données relatives au logement lors de recensements de l'habitation effectués à l'occasion d'un recensement de

la population. Entre les recensements, on recueille parfois des données au moyen d'enquêtes spéciales. Les renseignements relatifs à la construction sont parfois obtenus par dépouillement des dossiers administratifs constitués lors de la délivrance des permis de construire ou à d'autres occasions. Il est souhaitable de les compléter par des enquêtes par sondage, qui permettent de vérifier dans quelle mesure des données recueillies à l'occasion de la délivrance des permis rendent compte des activités de l'ensemble du secteur de la construction, ou de se renseigner sur des domaines dont ne traitent pas les dossiers de délivrance de permis. Par ailleurs, étant donné que la construction de logements contribue dans une mesure considérable à la formation de capital et absorbe une grande partie des dépenses des ménages et des dépenses publiques, il est souhaitable d'établir des estimations de la formation brute de capital fixe dans le domaine du logement et de connaître les sources de financement. A cet égard, il faut prêter une attention particulière au secteur institutionnel qui est à l'origine de l'essentiel des dépenses. On ne trouve à la rubrique VI de l'annexe I qu'un seul exemple de ce type de série, à savoir la formation brute de capital fixe dans le domaine de la construction de logements (série 3), car il est assez difficile, dans les pays en développement, de rassembler systématiquement les données nécessaires. Le classement des données de cette série selon le secteur institutionnel permettrait de comparer en outre le total des dépenses des ménages, des dépenses publiques, etc., effectuées dans ce domaine.

129. Des exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux qui constitueraient un ensemble de statistiques de base rendant compte de cet aspect des conditions de vie sont indiqués à la rubrique VI. Ces séries ont trait au parc immobilier, aux caractéristiques et à la répartition des logements, aux modes de possession, à l'accroissement brut du patrimoine immobilier ainsi qu'à la formation brute de capital correspondante. Comme on l'a déjà souligné, il importe de s'attacher en priorité à identifier les logements semi-permanents et les unités d'habitation marginales. Les classifications de la rubrique VI portent essentiellement sur l'emplacement et le type des locaux à usage d'habitation. Dans la plupart des cas, ces classifications sont relativement faciles à établir lorsque les formulaires de recensement et d'enquête comportent des questions relatives aux logements 14/.

---

14/ Les données actuellement disponibles sur le plan international sont publiées dans le "Recueil des statistiques de l'habitation, 1972-74" (deuxième édition) (Publication des Nations Unies, numéro de vente E/F.75/XVII.12). Une troisième édition est en préparation.

#### XIV. LES DOMAINES SECONDAIRES DANS UN CADRE D'INTEGRATION

130. Les autres domaines abordés dans Vers un SSDS et dans Indicateurs sociaux... sont: la formation de la famille, les familles et les ménages, la sécurité sociale et les services sociaux, la stratification et la mobilité sociales, l'ordre et la sécurité publics, l'utilisation du temps, et les loisirs et la culture. Etant donné que les statistiques disponibles sont insuffisantes et que le domaine prioritaire est la planification sociale et économique, on n'accorde en général qu'une importance secondaire à ces questions dans la plupart des pays en développement. Bien entendu, la situation à cet égard varie considérablement d'un pays à l'autre.

131. Les sections qui suivent sont consacrées à la présentation d'un petit nombre de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux fondamentaux signalés à l'attention des pays en développement qui souhaitent élaborer un minimum de statistiques portant sur un ou plusieurs des domaines sociaux mentionnés. Les statisticiens des pays désireux d'établir un cadre statistique plus détaillé devront se reporter à l'exposé plus complet et aux exemples qui figurent dans les autres publications relatives au cadre d'intégration (voir la préface à la présente publication).

##### A. Formation de la famille, familles et ménages

132. Dans la majorité des pays en développement, nombre des renseignements concernant ces sujets, dont il est question dans Vers un SSDS, ne seront pas disponibles sous la forme voulue. La plupart des éléments qu'il est souhaitable que les pays en développement s'attachent à rassembler dans ces domaines importants ont été examinés dans les sections précédentes relatives à la population et au logement. Les organisations qui intéressent à la formation et à la stabilité de la famille fournissent peu de données convenablement systématisées. Le principal moyen d'obtenir ces données spécifiques semble être de procéder à des enquêtes spéciales comme celles relevant du Sample Registration Scheme mis en place en Inde. Dans les autres pays en développement, la situation dépendra des possibilités de réalisation de programmes d'enquêtes semblables.

133. On propose donc aux pays en développement qui commencent à se doter d'un système de statistiques démographiques et sociales de n'établir que les quelques séries relatives au mariage et à la composition des ménages qui sont mentionnées dans l'annexe I sous la rubrique VII.

##### B. Utilisation du temps, loisirs et culture

134. Les renseignements disponibles sur ces sujets dans les pays en développement sont extrêmement ténus, et dans la majorité des cas on ne peut guère s'y fier. D'importants aspects de l'utilisation du temps ont déjà été abordés d'une manière générale, et à propos de l'éducation et du travail en particulier, dans les paragraphes 23 et 24 et dans le chapitre XIII, sections B et C. On admet généralement que les statistiques

relatives à l'emploi du temps à d'autres fins (usage des services sociaux ou d'autres types de services, par exemple) pourraient présenter de l'intérêt pour les pays en développement, mais on est loin d'avoir acquis assez d'expérience pour savoir s'il est possible et utile de rassembler des données à ce sujet et de mettre au point des classifications et des méthodes appropriées <sup>1/</sup>. L'étude de certains autres aspects de la répartition du temps soulève de sérieux problèmes théoriques dans les pays en développement car la production pour compte propre, la production familiale et la production pour l'autoconsommation y tiennent une place considérable. C'est pourquoi des séries concernant l'utilisation du temps ne sont suggérées à l'annexe I que dans les domaines de l'éducation et du travail.

### C. Sécurité sociale et services sociaux

135. Dans les pays développés, les données relatives à la sécurité sociale et aux services sociaux constituent un secteur important des statistiques sociales. Elles touchent à des questions étroitement liées au processus de redistribution du revenu national par l'Etat. A cause du caractère progressif que le système d'imposition revêt dans un grand nombre de ces pays, et compte tenu également du fait que la sécurité sociale et les services sociaux y sont souvent destinés essentiellement aux catégories de la population qui ont reçu une instruction et une formation rudimentaires et sont relativement défavorisées sur le plan social, la répartition des revenus y apparaît beaucoup moins inégale si l'on fait entrer en ligne de compte les prestations nettes versées par les services de sécurité sociale.

136. Dans la plupart des pays en développement, la situation est en revanche très différente. Seule une faible partie de l'ensemble de la main-d'oeuvre, composée essentiellement des salariés du secteur industriel structuré, bénéficie de ces services, et bien souvent il n'est pas du tout évident qu'il s'agisse là des personnes qui ont le plus besoin d'assistance. Très fréquemment, en l'absence de rapports contractuels officiellement définis entre employeurs et employés - que l'employé soit un ouvrier ou un métayer et l'employeur un modeste commerçant ou artisan ou un riche propriétaire terrien - il n'est guère possible de veiller à ce que les prestations sociales prévues par la loi soient effectivement accordées. Il n'existe d'ailleurs pas toujours un régime de prestations sociales, en raison du manque d'organisation des travailleurs employés dans une multitude de petites entreprises ou d'exploitations agricoles. Dans ces cas-là, les prestations sociales prennent en général des formes diverses, selon le mode d'organisation sociale qui domine dans le pays considéré, comme par exemple le système de la famille élargie ou l'organisation en clans et tribus.

137. Pour ces raisons, et également parce que, toutes proportions gardées, le montant des transferts est généralement très modeste, il n'est peut-être pas utile, dans de nombreux pays en développement, d'essayer d'étudier ce

---

<sup>1/</sup> Voir le rapport soumis à la Commission de statistique à sa vingtième session, "Rapport intérimaire sur l'établissement des statistiques de l'emploi du temps" (E/CN.3/519).

domaine de manière très approfondie. Cependant, étant donné que la situation varie d'un pays à l'autre, et que dans certains pays, en particulier en Amérique latine, ces services peuvent ne pas être négligeables, il peut être utile dans certains cas d'accorder une place plus importante aux statistiques les concernant. Les exemples de séries, de classifications et d'indicateurs sociaux qui figurent sous la rubrique IX de l'annexe I montrent comment on peut développer ces statistiques. Les statistiques proposées ont trait au champ d'application de la sécurité sociale et des régimes analogues, ainsi qu'à la répartition des dépenses effectuées au titre des prestations. Les séries du premier groupe ont pour but de montrer comment se répartissent et comment évoluent les diverses formes d'assistance susceptibles de protéger la population contre des baisses importantes de son pouvoir d'achat. Les séries du second groupe concernent les dépenses effectivement consacrées aux divers types de prestations et le nombre des bénéficiaires. Ces séries sont nécessaires pour évaluer le coût total des prestations de sécurité sociale et ses services sociaux, et pour déterminer si les bénéficiaires appartiennent bien aux groupes que l'on cherche à aider et si l'assistance a les effets escomptés. En outre, il sera particulièrement utile d'établir une classification des données relatives au type de prestation et au nombre de bénéficiaires pour analyser certains éléments, par exemple pour déterminer la répartition des prestations de chômage par groupes d'âge ou préciser la part des prestations qui va aux personnes âgées. Il est souhaitable aussi de classer les personnes qui ont droit à des prestations et celles qui en reçoivent selon qu'elles résident dans des zones urbaines ou dans des zones rurales, car bien qu'il puisse y avoir des différences considérables entre ces catégories dans les pays en développement, il arrive qu'on ne puisse procéder à une telle classification qu'à partir de données obtenues par dépouillement de documents administratifs.

138. Lors des phases initiales du développement de ces statistiques, on devra parfois se contenter de données de source administrative pour établir des séries et des indicateurs. Par la suite, on pourra utilement compléter ces séries par les résultats d'enquêtes sur les revenus et sur la consommation des ménages qui permettront de préciser la répartition des prestations et des caractéristiques des bénéficiaires.

#### D. Stratification et mobilité sociales

139. Pour établir des statistiques à ce sujet, il faut disposer de données relativement détaillées et fiables qui, pour pouvoir être exploitées utilement, doivent parfois porter sur une longue période. Ces données, qui proviennent habituellement d'études de cohortes et d'études longitudinales ou rétrospectives, sont rarement disponibles dans les pays en développement, et il est vraisemblable que dans la majorité d'entre eux, il en sera ainsi pendant assez longtemps. En attendant, les sociologues et les spécialistes de l'anthropologie sociale pourront entreprendre des monographies, éventuellement dans le cadre de programmes d'analyse des recensements et de recherche-développement, en s'inspirant des principes proposés dans Vers un SSDS et dans Indicateurs sociaux... .

## E. Ordre et sécurité publics

140. Dans ce domaine, les statistiques envisagées à titre d'exemples dans Vers un SSDS et dans Indicateurs sociaux... seraient essentiellement fondées sur les données chiffrées ou autres rassemblées, traitées et présentées par les services de police ou l'administration judiciaire interne des pays. En général, il est extrêmement difficile, même dans les pays développés, de normaliser et de résumer ces statistiques. Pour les pays en développement que ces questions intéressent, un très petit nombre de séries relativement faciles à établir, du moins pour les zones urbaines les plus importantes, sont données à titre indicatif sous la rubrique X de l'annexe I. Ces séries concernent: 1) le nombre et l'incidence de certains délits, tels que les homicides; 2) les activités des services judiciaires, évaluées en fonction du nombre approximatif de personnes détenues et inculpées pour une raison quelconque, et 3) le montant approximatif des ressources consacrées à ces services, évalué d'après l'effectif de leur personnel. En ce qui concerne les deux premiers cas, on propose des exemples de classifications selon l'âge minimum, le sexe et le lieu de résidence. Dans le cas de l'effectif du personnel, il est également suggéré d'établir des classifications selon le type et l'importance de la localité, car il peut y avoir à cet égard des différences considérables à l'intérieur d'un même pays.





## Annexe I

### EXEMPLES DE SERIES, DE CLASSIFICATIONS ET D'INDICATEURS SOCIAUX

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
<u>Principaux domaines composant un cadre d'intégration</u>		
I. Population		
A. Effectif, structure et mouvement de la population		
1. Effectif de la population (série annuelle) et distribution en pourcentages (série peu fréquente)	Sexe, âge Dimension des ménages et type de ménage Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique	Effectif de la population: Total et pourcentage d'individus âgés de moins de 15 ans Groupes nationaux ou ethniques en pourcentage de la population totale Groupes socio-économiques et pourcentage de la population totale
2. Flux d'individus en chiffres absolus et en taux pour 1 000 habitants:		
a) Mouvement net de la population (estimations annuelles; classifications seulement pour les années repères)	Sexe, âge Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique	Mouvement net de la population exprimée en chiffres absolus et en pourcentage: Moins de 15 ans, plus de 15 ans et total
b) Naissances (série annuelle)	Age des mères Origine nationale ou ethnique	Nombre d'enfants nés vivants pour 1 000 habitants et pour 1 000 femmes en âge de procréer Taux brut ou net de reproduction
c) Décès (série annuelle)	Sexe, âge Origine nationale ou ethnique	Nombre de décès et taux pour 1 000 habitants

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
d) Migration internationale nette (estimations annuelles; classifications peu fréquentes)	Sexe, âge Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique (pour certaines catégories)	Migration internationale nette: chiffres absolus et taux par rapport à la population totale selon le sexe et pour certains groupes nationaux ou ethniques.
B. Répartition géographique de la population et son évolution	Sexe, âge et groupe socio-économique ou groupe national ou ethnique selon:	Effectif, distribution en pourcentages et densité de la population:
1. Effectif, distribution en pourcentages et densité de la population (estimations annuelles; classifications détaillées pour les années repères)	La zone de résidence, urbaine/rurale La région géographique L'importance et le type de la localité	Urbaine, rurale et totale Des principales localités Des différentes régions géographiques
2. Flux d'individus en chiffres absolus et en taux pour 1 000 habitants (estimations annuelles pour les années repères)		
a) Mouvement net de la population	Sexe, âge et groupe socio-économique ou groupe national ou ethnique selon: la zone de résidence urbaine/rurale La région géographique L'importance et type de la localité	Mouvement net (en chiffres absolus et en pourcentages) de la population: Urbaine, rurale et totale Des principales localités Des différentes régions géographiques
b) Naissances	Selon l'âge des mères et: Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques	Taux brut de reproduction: Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
c) Décès	Sexe, âge, selon: Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques	
d) Migration intérieure nette (années repères ou estimations plus fréquentes)	Sexe, âge, selon: Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques Importance et type de la localité	Chiffres absolus et taux de la migration intérieure nette: Entre zones rurales et urbaines Dans les principales localités Entre certaines régions géographiques
<b>II. Education et services d'enseignement</b>		
<b>A. Niveau d'instruction de la population</b>		
1. Nombre d'années de scolarité achevées (dates repères)	Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales Région géographique Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique	Nombre médian d'années de scolarité achevées: Sexe masculin, sexe féminin: 15 à 24 ans 25 ans et plus Population urbaine, population rurale Certains groupes nationaux ou ethniques
2. Nombre et pourcentage de personnes sachant lire et écrire (séries espacées de plus d'un an)	Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques Niveau d'instruction Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique	Pourcentage de personnes sachant lire et écrire: Sexe masculin, sexe féminin 15 à 24 ans 25 ans et plus Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
3. Nombre et proportion de personnes ayant achevé divers cycles d'enseignement (années repères)	Niveau d'instruction Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales Régions géographiques Type d'activité économique (le cas échéant) Profession (le cas échéant)	Proportion d'individus ayant achevé des études: Du premier cycle, du second cycle, du troisième cycle Age 15 à 24, 25 + Population urbaine, rurale et totale Régions géographiques
4. Distribution de la population en chiffres absolus et en pourcentage selon la langue maternelle et la connaissance d'une deuxième langue (années repères)	Sexe, âge Région géographique Origine nationale ou ethnique	Répartition de la population en pourcentages selon la langue maternelle Pourcentages d'individus connaissant une deuxième langue: hommes, femmes, 15 ans et plus
<b>B. Utilisation et répartition des services d'enseignement</b>		
1. Nombre et proportion d'inscriptions dans les établissements d'enseignement (série annuelle; quelques classifications moins fréquentes)	Cycle d'enseignement et domaine d'études Type d'enseignement Sexe, âge Zones urbaines, rurales Régions géographiques Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique Secteur institutionnel	Proportions d'individus inscrits dans des établissements d'enseignement: Garçons, filles Age 5-9, 10-14, 15-19, 20-24 Zones urbaines, zones rurales et total Proportion d'individus suivant des cours pour adultes dans des établissements scolaires ou autrement âge 15 ans et plus: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines, zones rurales

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
2. Espérance de réalisation d'études complètes (estimations pour les années repères)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Origine nationale ou ethnique	Espérance, à l'âge d'entrée à l'école, de réaliser des études complètes d'un niveau ou degré déterminé: Sexe masculin, sexe féminin  Zones urbaines, zones rurales et total
3. Temps consacré aux activités éducatives, périodes spécifiées (années repères)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Cycle et type d'enseignement Utilisation du temps	Temps consacré par personne à des activités scolaires: Sexe masculin, sexe féminin  Zones urbaines, zones rurales  Age 5-14, 15-24, 25 +
4. Eloignement de la population par rapport aux établissements d'enseignement (années repères)	Zones urbaines, rurales Cycle et type d'enseignement	Distance moyenne séparant les ménages des établissements d'enseignement: Premier degré, deuxième degré  Zones urbaines, zones rurales
C. Entrées et sorties des services d'enseignement, et résultats obtenus		
1. Nombre d'enseignants à plein temps (ou l'équivalent) (série annuelle)	Degré et domaines d'enseignement Niveau d'instruction des enseignants Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Type d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par enseignant:  Zones urbaines, zones rurales et total  Premier degré, deuxième degré  Niveau médian d'instruction des enseignants: Zones urbaines, zones rurales et total  Premier degré, deuxième degré

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
2. Dépenses de consommation finale consacrées à l'enseignement, aux prix courants et à prix constants (statistiques ou estimations annuelles)	Degré ou cycle d'enseignement Type d'enseignement Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Secteur institutionnel	Dépenses de consommation totales par inscrit à plein temps: Premier degré (zones urbaines, zones rurales) Deuxième degré Troisième degré Dépenses de consommation totales consacrées à l'enseignement en pourcentage du PIB
3. Dépenses au titre de la formation brute de capital fixe dans l'enseignement, aux prix courants (série annuelle ou moins fréquente)	Degré ou cycle d'enseignement Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Secteur institutionnel	Formation brute de capital fixe dans l'enseignement, en pourcentage de la formation brute totale de capital fixe: Premier degré (zones urbaines, rurales) Deuxième degré Troisième degré
4. Nombre et proportion d'inscrits qui achèvent avec succès leur année scolaire	Sexe, âge Cycle d'enseignement et domaine d'études Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques	Proportion d'inscrits qui achèvent leur année avec succès: Zones urbaines, zones rurales et total Premier degré, deuxième degré
5. Nombre et proportion d'inscrits qui achèvent avec succès leur cycle d'enseignement (série annuelle pour les nombres et peu fréquente pour les proportions; groupes choisis dans les classifications)	Degré ou cycle d'enseignement et domaine d'études Sexe, âge Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Origine nationale ou ethnique	Proportions d'inscrits qui achèvent leur cycle d'enseignement avec succès: Zones urbaines, zones rurales et total Premier cycle, deuxième cycle

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
<b>III. Activités lucratives et population inactive</b>		
<b>A. Participation de la main-d'oeuvre à l'activité économique</b>		
1. Nombre d'actifs et taux d'activité durant des périodes déterminées (série annuelle ou plus fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique Niveau d'instruction Profession	Taux d'activité: Hommes, femmes Ages 15-19, 20-24, 25 + Zones urbaines, zones rurales et total
2. Nombre et proportion de nouveaux venus sur le marché du travail (estimations annuelles)	Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales ou régions géographiques Niveau d'instruction	Proportion de nouveaux venus sur le marché du travail: Hommes, femmes Ages 15-24, 25-44 Zones urbaines, zones rurales et total
3. Nombre et proportion de décès, de départs à la retraite ou d'émigrations dans la main-d'oeuvre par année (estimations pour les années repères)	Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales ou régions géographiques Groupe socio-économique	Proportion de décès ou de départs à la retraite: Sexe masculin, sexe féminin Proportion d'émigrations dans la main-d'oeuvre: Sexe masculin, sexe féminin Groupes socio-économiques choisis
4. Nombre et proportion de personnes ne faisant pas partie de la population active, périodes déterminées (série annuelle)	Sexe, âge Type d'activité Zones urbaines, rurales Régions géographiques Origine nationale ou ethnique Dimension du ménage et type de ménage	Proportion d'inactifs: Sexe masculin, sexe féminin Ages 15-24, 25 + Zones urbaines seulement

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
5. Nombre et proportion de personnes qui consacrent une partie de leur temps au travail et à des activités connexes, et temps moyen d'activité, périodes déterminées (série annuelle ou moins fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Utilisation du temps Groupe socio-économique Dimension du ménage et type de ménage Type d'activité	Nombre moyen de semaines ouvrées pendant l'année, tous membres de la population active: Sexe masculin, sexe féminin Ages 10-14, 15-19, 20 et plus Zones urbaines, zones rurales et total
<b>B. Possibilités d'emploi et mobilité</b>		
1. Nombre et proportion de chômeurs parmi la population d'âge actif pendant des périodes déterminées (série annuelle ou plus fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales ou Régions géographiques Dimension et type de localité Niveau d'instruction Groupe socio-économique Dimension du ménage et type de ménage	Proportion de chômeurs parmi la population d'âge actif: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines seulement Age 15-24, 25 + Proportion d'hommes mariés en chômage: Zones urbaines et zones rurales Ages 15-24, 25-59
<b>C. Rémunération des salariés</b>		
1. Traitements et salaires totaux et par personne occupée, aux prix courants et à prix constants, pendant des périodes déterminées (série annuelle ou plus fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Origine nationale ou ethnique Profession En espèces, en nature Type d'activité économique	Traitements et salaires moyens ou médians par semaine ou par mois: Sexe masculin, sexe féminin Total et certaines professions Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques



Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
2. Revenu primaire, total et par bénéficiaire, aux prix courants et à prix constants, pendant des périodes déterminées (série annuelle ou plus fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Type d'activité économique	Revenu primaire moyen ou médian par mois: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
3. Taux de salaire horaire moyen ou médian, aux prix courants et à prix constants, pendant des périodes déterminées (série annuelle ou plus fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines et zones rurales ou Régions géographiques Niveau d'instruction Type d'activité économique Profession	Taux de salaire horaire moyen ou médian: Sexe masculin, sexe féminin Total et certains types d'activité économique Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
D. Conditions de travail		
1. Nombre moyen d'heures ouvrées pendant des périodes déterminées (série annuelle ou plus fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Travailleurs saisonniers et à temps partiel Groupe socio-économique Utilisation du temps	Nombre moyen d'heures ouvrées par semaine: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines seulement Total et certains types d'activité économique
2. Nombre de décès et d'incapacités permanentes pour 100 000 heures ouvrées (série annuelle)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Profession Cause de décès Incapacités et handicaps	Nombre de décès et d'incapacités permanentes pour 100 000 heures ouvrées pour certains types d'activité économique

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
IV. Répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation <u>a/</u>		
A. Niveau et croissance du revenu des ménages et de l'accumulation		
1. Revenu primaire par ménage et par tête (série à établir tous les deux ou trois ans et estimations annuelles)	Sexe, âge Dimension du ménage et type de ménage Zones urbaines, zones rurales Modalités de possession et mode de faire-valoir des terres dans le cas des ménages d'agriculteurs Groupe socio-économique Niveau d'instruction Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total du ménage	Revenu primaire par tête: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques Pourcentage de variation annuelle du revenu primaire par tête à prix constants: Zones urbaines, zones rurales et total
2. Revenu de la propriété par ménage et par tête (série à établir tous les deux ou trois ans)	Modalités de possession des terres dans le cas des ménages d'agriculteurs Groupe socio-économique Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total du ménage	Revenu de la propriété par tête: Zones urbaines, zones rurales et total Pourcentage de variation annuelle du revenu de la propriété par tête: Zones urbaines, zones rurales et total

a/ Toutes les séries sont calculées aux prix courants et de préférence, lorsque cela est possible et applicable, à prix constants.

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
3. Revenu total des ménages par ménage et par tête (série à établir tous les deux ou trois ans et estimations annuelles)	Zones urbaines, zones rurales Groupe socio-économique Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total et le revenu par tête	Revenu total des ménages par tête: Zones urbaines, zones rurales et total Revenu primaire en pourcentage du revenu total des ménages: Zones urbaines, zones rurales et total Revenu de la propriété en pourcentage du revenu total des ménages: Zones urbaines, zones rurales et total
4. Revenu disponible total des ménages, par ménage et par tête (série à établir tous les deux ou trois ans et estimations annuelles)	Dimension du ménage et type de ménage Modalités de possession et mode de faire-valoir des terres dans le cas des ménages d'agriculteurs Groupe socio-économique Zones urbaines, zones rurales Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total du ménage En espèces, en nature	Revenu disponible total des ménages, par tête: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques Groupes socio-économiques Pourcentage de variation annuelle du revenu disponible par habitant, à prix constants: Zones urbaines, zones rurales et total Rapport du revenu disponible des ménages au revenu total des ménages: Zones urbaines, zones rurales
5. Formation brute de capital des ménages, par ménage (série à établir tous les deux ou trois ans)	Zones urbaines, zones rurales Groupe socio-économique Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total des ménages En espèces, en nature	Formation brute de capital des ménages, en pourcentage du revenu total des ménages: Zones urbaines, zones rurales et total

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
B. Niveau et croissance de la consommation		
1. Dépenses de consommation finale des ménages, total et dépenses au titre de certains biens et services, par ménage et par habitant (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Groupe socio-économique Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total des ménages Biens et services consommés par les ménages Dépenses en espèces, en nature	Consommation finale moyenne des ménages par ménage et par habitant: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques Pourcentage de variation annuelle de la consommation finale des ménages par habitant, à prix constants: Zones urbaines, zones rurales et total Consommation d'aliments et de boissons en pourcentage de la consommation finale totale: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques Dépenses de consommation alimentaire en pourcentage du revenu total des ménages (série peu fréquente): Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques Indice quantitatif des dépenses de consommation par habitant au titre de l'habillement: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
2. Consommation totale de la population par ménage et par habitant (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Groupe socio-économique	Consommation totale de la population par ménage et par habitant: Zones urbaines, zones rurales et total

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
	Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total des ménages	Taux de variation annuelle de la consommation totale de la population, par habitant, à prix constants  Dépenses de consommation publiques au bénéfice des ménages, en pourcentage de la consommation totale de la population  Rapport de la consommation des ménages à la consommation totale de la population: Zones urbaines, zones rurales
C. Inégalité et redistribution du revenu de la consommation		
1. Transferts courants et autres prestations (série à établir tous les deux ou trois ans)	Groupe socio-économique  Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total des ménages  Zones urbaines et zones rurales  ou  Régions géographiques	Montant moyen des prestations reçues au titre des transferts courants sans contrepartie, par ménage et par habitant  Prestations reçues par les ménages au titre des transferts courants en pourcentage du revenu disponible des ménages:  Zones urbaines, zones rurales et total
2. Montant total et par habitant de certains impôts indirects et de certaines subventions (estimations occasionnelles)	Groupe socio-économique  Zones urbaines, zones rurales	Pourcentage du revenu disponible des ménages consacré au paiement de certains impôts indirects: Zones urbaines, zones rurales et total

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
3. Courbes de Lorenz: revenu disponible total des ménages et dépenses de consommation finale des ménages (par ménage) (série peu fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Origine nationale ou ethnique	Coefficients de Gini, revenu disponible des ménages ou revenu total des ménages: Zones urbaines, zones rurales et total  Coefficients de Gini, dépenses de consommation des ménages  Zones urbaines, zones rurales et total  Pourcentages du revenu disponible perçus par des groupes de ménages d'égal effectif: Groupes (inférieur à supérieur) 0-50, 50-100, 95-100
V. Santé, services de santé et nutrition		
A. Situation sanitaire		
1. Mortalité et longévité		
a) Nombre de décès et taux de mortalité (série annuelle; quelques classifications moins fréquentes)	Sexe, âge Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Groupe socio-économique Causes de décès (grands groupes)	Taux de mortalité infantile et taux de mortalité parmi les mères pour 1 000 naissances vivantes; Zones urbaines, zones rurales et total  Régions géographiques  Taux de mortalité: Ages 1-4, 5-14  Sexe masculin, sexe féminin, âges 15-24, 25-44  Zones urbaines, zones rurales et total
b) Espérance de vie à certains âges (série annuelle ou moins fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Origine nationale ou ethnique Groupe socio-économique	Espérance de vie: Sexe masculin, sexe féminin Ages 0, 1, 15, 45 Zones urbaines, zones rurales et total

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
<b>2. Morbidité, incapacités et handicaps</b>		
a) Nombre et/ou fréquence des cas de certaines maladies contagieuses importantes du point de vue de la santé publique (série annuelle)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Régions géographiques Classification selon certaines maladies	Nombre et/ou fréquence, parmi la population, des cas de certaines maladies contagieuses importantes au point de vue de la santé publique
b) Nombre et proportion de personnes souffrant de certaines infirmités fonctionnelles chroniques, périodes déterminées (série peu fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Classification des infirmités	Fréquence, parmi la population, des cas de cécité, d'amputation d'un ou plusieurs membres, etc. Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines, zones rurales et total
<b>B. Nutrition</b>		
<b>1. Ration énergétique (calories) et consommation alimentaire par habitant, pour des périodes déterminées (série peu fréquente)</b>		
	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Régions géographiques Classification des aliments, selon leur valeur énergétique Classification de la population selon ses besoins énergétiques Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total des ménages	Pourcentage d'individus dont la ration énergétique est suffisante: Âges 0-1, 1-4, 5-14, 15 + Femmes enceintes et allaitantes Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
<b>2. Ration protéiques par habitant, pour des périodes déterminées (série peu fréquente)</b>		
	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Régions géographiques Classification des aliments selon leur teneur en protéines Classification de la population selon les besoins en protéines	

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
3. Offre d'énergie (calories) totale et par habitant, pour des périodes déterminées (série annuelle)	Régions géographiques Classification des aliments selon leur valeur énergétique	Offre d'énergie (calories) par habitant pour des périodes déterminées: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques Indice quantitatif de la consommation alimentaire ou de l'offre de denrées alimentaires par habitant: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
4. Taux de malnutrition protéo-calorique subclinique chez les enfants (série peu fréquente)	Age Zones urbaines, rurales Régions géographiques Normes de nutrition Classification selon les caractéristiques anthropométriques Groupe socio-économique	Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition protéo-calorique subclinique: Ages 0-4, 5-14 Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
C. Disponibilité, utilisation et réalisations des services de santé		
1. Proportion d'accouchements pratiqués avec l'aide d'un médecin ou de personnel auxiliaire qualifié (série annuelle)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Groupe socio-économique	Proportion d'accouchements pratiqués dans ces conditions: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
2. Effectif total et densité du personnel des services de santé (série annuelle ou moins fréquente)	Régions géographiques Niveau d'instruction Services	Densité pour 100 000 habitants, du personnel des services de santé Régions géographiques
3. Nombre total de lits d'hôpital et densité par rapport à la population (série annuelle)	Régions géographiques Services Secteur institutionnel	



Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
4. Nombre total des sorties d'hôpital et densité par rapport à la population (série annuelle)	Régions géographiques Classification des maladies (en grands groupes) Groupe socio-économique	
5. Pourcentage de la population desservi par des dispensaires, nombre et densité des visites à un dispensaire (série peu fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Classification des maladies (grandes catégories)	Proportion de la population qui consulte du personnel sanitaire compétent (série annuelle ou moins fréquente): Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
6. Dépenses de consommation totales et par habitant consacrées à la santé (série annuelle ou moins fréquente)	Régions géographiques Biens et services Secteur institutionnel	Dépenses de consommation annuelles totales consacrées à la santé, en pourcentage du PIB
7. Proportion d'enfants vaccinés contre certaines maladies (séries espacées de plus d'un an)	Age Zones urbaines et zones rurales ou régions géographiques Classification des maladies	Proportion des enfants de 5 à 14 ans vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole (par exemple): Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
VI. Logement et habitat		
1. Parc immobilier et caractéristiques des logements (à établir tous les 5 ou 10 ans)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Caractéristiques des locaux à usage d'habitation	Pourcentage de logements à une seule pièce: Zones urbaines, zones rurales Pourcentage de logements permanents classiques: Zones urbaines, zones rurales Pourcentage de logements avec l'eau courante ou situés à moins de 100 mètres d'un poste d'eau: Zones urbaines, zones rurales

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classification	Indicateurs sociaux
2. Accroissement brut, en nombre et en pourcentage, du parc de logements de type classique (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques (Taille et type de la localité - faible priorité) (Caractéristiques des logements - faible priorité)	Pourcentage de logements éclairés à l'électricité: Zones urbaines, zones rurales Pourcentage de logements équipés de téléphone: Zones urbaines, zones rurales
3. Quotient du nombre de noyaux familiaux par le nombre de ménages et le nombre d'unités d'habitations (série peu fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques	Taux brut d'accroissement du parc de logements de type classique : Zones urbaines, zones rurales et total Localités importantes Régions géographiques Quotient du nombre de noyaux familiaux par le nombre de ménages (série peu fréquente) Zones urbaines, zones rurales et total
4. Dépenses de consommation que les particuliers consacrent au logement, aux prix courants ou, de préférence, à prix constants (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, rurales Groupe socio-économique Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total du ménage	Dépenses de consommation des ménages qui sont consacrées au logement, en pourcentage des dépenses de consommation total des ménages: Zones urbaines, zones rurales Régions géographiques Localités importantes Rapport entre les dépenses de consommation des ménages qui sont consacrées au logement et les dépenses totales de consommation de la population qui sont consacrées au logement: Régions géographiques Localités importantes

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
5. Formation brute de capital fixe attribuable à la construction de logements (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, et zones rurales ou Régions géographiques Secteur institutionnel	Formation brute de capital fixe attribuable à la construction de logements, en pourcentage de la formation brute totale de capital fixe
6. Distribution de la population selon les caractéristiques des logements occupés (série à établir tous les 5 ou 10 ans; certaines estimations plus fréquentes)	Caractéristiques des logements classés selon certains paramètres: Zones urbaines, rurales Régions géographiques Groupe socio-économique Dimension du ménage et type de ménage	<p>Pourcentage de la population vivant dans des colonies de squatters ou des bidonvilles (série annuelle ou moins fréquente): Zones urbaines seulement Localités importantes</p> <p>Pourcentage de sans-abris: Zones urbaines, zones rurales et total Localités importantes</p> <p>Pourcentage des habitants occupant des logements à raison de 3 personnes ou plus par pièce: Zones urbaines, zones rurales et total Localités importantes Régions géographiques</p> <p>Pourcentage des habitants ayant l'eau courante ou ayant accès à un poste d'eau situé dans un rayon de 100 mètres: Zones urbaines, zones rurales et total: Localités importantes</p> <p>Pourcentage des habitants occupant des logements équipés d'un cabinet d'aisance: Zones urbaines, zones rurales Localités importantes Privé/collectif</p> <p>Pourcentage des habitants occupant des logements équipés d'un cabinet d'aisance à chasse d'eau: Zones urbaines seulement</p>

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
7. Modalités de jouissance des logements (série à établir tous les 5 ou 10 ans)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Groupe socio-économique Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu total du ménage	Pourcentage des habitants occupant des logements éclairés à l'électricité: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques  Pourcentage de ménages propriétaires de leur logement: zones urbaines, zones rurales
8. Consommation d'énergie des ménages à des fins domestiques, par ménage et par habitant, périodes déterminées (série annuelle)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Source d'énergie	Consommation d'énergie des ménages à des fins domestiques, par habitant: Zones urbaines, zones rurales et total Localités importantes
9. Temps consacré, par habitant, aux déplacements effectués pour aller au travail et pour des activités domestiques pendant des périodes déterminées (série peu fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Importance de la localité et type de localité Type d'activité Utilisation du temps Groupe socio-économique	

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
---	-----------------	---------------------

Domaines secondaires d'un cadre d'intégration

VII. Formation de la famille, familles et ménages

1. Nombre de premiers mariages, pour des périodes déterminées (série annuelle) et taux correspondants (série peu fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales Origine nationale ou ethnique	Age moyen au premier mariage: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines, zones rurales et total  Proportion de la population ayant contracté mariage, certains âges: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines, zones rurales et total
2. Nombre de ménages et distribution en pourcentages (séries espacées de plus d'un an)	Zones urbaines, zones rurales Dimension du ménage et type de ménage Dimension du noyau familial et type Origine nationale ou ethnique	Nombre et pourcentage de ménages à plusieurs personnes dont un membre seulement a plus de 20 ans: Zones urbaines, zones rurales et total Pourcentage de ménages ayant plus de deux enfants: Zones urbaines, zones rurales et total Pourcentage de la population ayant plus de deux enfants: Zones urbaines, zones rurales et total Pourcentage de la population vivant dans des noyaux familiaux Zones urbaines, zones rurales Rapport du nombre des noyaux familiaux à celui des ménages à plusieurs personnes: Zones urbaines, zones rurales

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
VIII. Loisirs et culture		
1. Dépenses totales de consommation des ménages au titre des biens et services consacrés aux loisirs, aux prix courants ou, de préférence, à prix constants (série peu fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Biens et services consommés par les ménages	Dépenses de consommation des ménages, par habitant, au titre des biens et services consacrés aux loisirs (série annuelle ou moins fréquente): Zones urbaines, rurales Groupe socio-économique
2. Consommation totale de la population au titre des biens et services consacrés aux loisirs, aux prix courants ou, de préférence, à prix constants (série peu fréquente)	Régions géographiques Objectifs de l'Etat Biens et services	Dépenses totales de consommation de la population, par habitant, au titre des biens et services consacrés aux loisirs (série peu fréquente)
3. Nombre de places dans les cinémas, les stades et autres lieux analogues de distraction, pourcentage par rapport à l'effectif de la population et nombre d'admissions par habitant (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Importance de la localité et type de localité Biens et services	Nombre d'admissions dans les cinémas et les installations sportives, par habitant: Zones urbaines seulement Localités importantes
4. Tirage, distribution de fréquence et taux de diffusion des journaux et revues, par habitant, pendant des périodes déterminées (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Groupe socio-économique	Tirage quotidien ou hebdomadaire des journaux, par habitant: Zones urbaines, zones rurales et total
5. Nombre total et par habitant de livres disponibles dans les bibliothèques publiques (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines seulement Régions géographiques Importance de la localité et type de localité	Nombre de livres disponibles par habitant dans les bibliothèques publiques: Zones urbaines seulement Régions géographiques

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
6. Proportion de ménages ayant un poste de radio (série annuelle ou moins fréquente)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Biens et services consommés par les ménages	Proportion de ménages ayant un poste de radio: Zones urbaines, zones rurales et total Régions géographiques
IX. Sécurité sociale et services sociaux		
1. Proportion de personnes et de ménages exposés bénéficiant d'un régime de sécurité sociale ou d'un régime analogue (série annuelle ou moins fréquente)	Sexe, âge, si possible Zones urbaines, rurales ou Régions géographiques Type de prestation Type d'activité Groupe socio-économique	Pourcentage de la main-d'oeuvre protégé par une assurance vieillesse ou un régime analogue de retraite: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines seulement
2. Proportion de personnes et de ménages admis à recevoir des prestations de sécurité sociale, d'assistance sociale et des prestations analogues, par type de programme, et prestations moyennes par personne et par ménage aux prix courants ou, de préférence, à prix constants (série annuelle ou moins fréquente)	Sexe, âge si possible Zones urbaines, rurales ou Régions géographiques Type de prestation Groupe socio-économique	Pourcentage de la main-d'oeuvre recevant des allocations de chômage ou des prestations analogues: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines seulement  Pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans recevant une pension de vieillesse ou des prestations analogues: Sexe masculin, sexe féminin Zones urbaines, zones rurales

Domaines de préoccupation sociale et séries	Classifications	Indicateurs sociaux
<b>X. Ordre et sécurité publics</b>		
1. Nombre de délits déterminés et taux correspondants (série annuelle; détails moins fréquents)	Zones urbaines, rurales Régions géographiques Délits	Taux d'homicides dans la population: Zones urbaines seulement Localités importantes Taux d'agressions et de vols parmi la population: Localités importantes seulement
2. Nombre de personnes détenues et inculpées et taux correspondants (série annuelle ou moins fréquente)	Sexe, âge Zones urbaines, rurales	Détentions effectuées par les autorités - proportion parmi la population: Sexe masculin, féminin Zones urbaines seulement Personnes incarcérées dans des établissements pénitentiaires - proportion parmi la population: Sexe masculin, sexe féminin Régions géographiques
3. Nombre et proportion de personnes employées à des activités de maintien de l'ordre public et de la sécurité	Zones urbaines, zones rurales ou Régions géographiques Importance de la localité et type de localité Biens et services	Proportion de la population qui est employée à des activités de maintien de l'ordre public et de la sécurité: Zones urbaines seulement Localités importantes



## Annexe II

### QUELQUES REFERENCES AUX DIRECTIVES INTERNATIONALES CONCERNANT LES CONCEPTS, CLASSIFICATIONS ET DEFINITIONS

Le Répertoire de statistiques internationales (Publication des Nations Unies, No de vente F.75.XVII.11) donne une liste complète de références sur les séries, les normes et les services statistiques internationaux. Une édition révisée sera publiée en 1979.

#### A. Sources générales

##### 1. Recensements de la population et de l'habitation

Les recommandations internationales de 1970 figurent dans les documents suivants:

Principes et recommandations concernant les recensements de population de 1970 (Publication des Nations Unies, No de vente F. 67.XVII.3), cité ci-après sous le titre de Principes (Recensements de population)...

Principles and Recommendations for the 1970 Housing Censuses (Publication des Nations Unies, No de vente E.67.XVII.4), citée ci-après sous le titre de Principes (Recensements de l'habitation)...

De nouvelles recommandations internationales seront publiées en 1979.

Des recommandations régionales concernant les recensements de la population et de l'habitation (dénommées ci-après Recommandations régionales sur les recensements) complètent les recommandations internationales. Les références sont les suivantes:

##### a) Afrique

Commission économique pour l'Afrique, "Recommandations concernant les recensements de la population de 1970 en Afrique" et "Recommandations concernant les recensements de l'habitation de 1970 en Afrique" (E/CN.14/CAS.6/1 et E/CN.14/CAS.6/2). Les recommandations pour 1980 paraîtront en 1978/79.

##### b) Asie

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Asian and Pacific Recommendations for the 1980 Population and Housing Censuses (Bangkok, 1977)

##### c) Europe

Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 1980 dans la région de la CEE (Publication des Nations Unies, No de vente F.78.II.E.6).

d) Amérique latine

Inter-American Standards for Population Statistics: Census et Inter-American Standards for Housing Statistics: Census (Washington D.C., Inter-American Program of Basic Statistics (PIEB), Organisation des Etats américains/Institut interaméricain de statistique), 7398a - sect. I.A et II.A.

Commission économique pour l'Asie occidentale, rapport final de la réunion d'un groupe d'experts des techniques de recensement qui s'est tenue à Beyrouth (Liban) du 12 au 16 décembre 1977 (E/ECWA/POP/WG.9/2)

2. Education

Statistiques de l'enseignement: sources et services nationaux et internationaux, Bulletin du Bureau international de l'éducation, No 202 (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1977).

Classification internationale type de l'éducation (CITE), (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1976). Parue également dans Edition abrégée (Paris, 1975).

L'UNESCO, en collaboration avec les autorités nationales compétentes, a établi plusieurs manuels nationaux en vue de favoriser une interprétation commune de la CITE. Chaque manuel établit la concordance entre le système d'enseignement du pays et la CITE, par niveau d'enseignement et domaine d'études. En 1975-1977 des manuels ont été publiés (Série CSR/E) pour le Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles), la France, l'Egypte, le Pérou et le Soudan.

3. Santé et nutrition a/

Manuel de la Classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès, 2 volumes (Genève, Organisation mondiale de la santé, 1975). L'Organisation mondiale de la santé a réuni en novembre 1976 un groupe de travail sur l'établissement par des profanes, en Asie du Sud-Est, de statistiques sur la morbidité et la mortalité. Certains essais sur le terrain ont été faits à ce propos en 1977/78 dans plusieurs pays des régions du Pacifique occidental et de l'Asie du Sud-Est. D'autres essais seront effectués sur la base des résultats obtenus. Cette classification révisée est utilisée depuis le 1er janvier 1979.

Besoins énergétiques et besoins en protéines et Méthodologie de la surveillance nutritionnelle, rapports d'un Comité spécial mixte FAO/OMS d'experts, Série de rapports techniques, Nos 522 et 593 (Genève, Organisation mondiale de la santé, 1973 et 1976).

Food and Nutrition Planning, Nutrition Consultants Reports Series No 35 (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1975).

a/ Voir également les sections 5 et 6 ci-après, "Enquêtes sur les faits d'état civil et la fécondité" et "Recensements, enquêtes et indicateurs concernant l'agriculture".

La quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1977).

Nouvelles conceptions en matière de statistiques sanitaires, rapport de la Deuxième Conférence internationale des Commissions nationales de statistiques démographiques et sanitaires, Série de rapports techniques, No 559 (Genève, Organisation mondiale de la santé, 1974).

"Recommendations and statements of WHO expert groups in relation to health statistics" (WHO/HS/NAT.COM/75.345).

4. Travail et main-d'oeuvre

Recommandations internationales sur les statistiques du travail (Genève, Bureau international du Travail, 1976).

Classification internationale type des professions (CITP), 1968 (Genève, Bureau international du Travail, 1969).

Projections de la main-d'oeuvre, 1950-2000, vol. VI. Supplément méthodologique (Genève, Bureau international du Travail, 1978).

Guide technique pour l'Annuaire et le Bulletin de statistiques du travail, 2 volumes, sixième édition (Genève, Bureau international du Travail, 1978).

5. Enquêtes sur les faits d'état civil et la fécondité

Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil (Publication des Nations Unies, No de vente F.73.XVII.9).

The World Fertility Survey: January 1977 - December 1977, Annual Report (La Haye et Londres, International Statistical Institute, 1978). Cette publication contient une bibliographie et un rapport intérimaire sur la documentation relative au programme. Voir également la série des Scientific Reports du ISI/WFS, 1977 - éditions occasionnelles.

6. Recensements, enquêtes et indicateurs concernant l'agriculture (publications de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome)

Programme pour le recensement mondial de l'agriculture de 1980 (1976)

"A guide for the collection of statistics on agricultural population and employment" (ESS/12).

Manuel d'enquêtes familiales de consommation alimentaire, Etudes de nutrition, No 18 (1962).

Programme of Food Consumption Surveys (1963)

"Towards a work programme of economic and social indicators pertaining to food and agriculture", Comité consultatif d'experts de la FAO en matière de statistiques, rapport sur la sixième session tenue à Rome du 3 au 11 octobre 1973 (ESS:SAC/73/3).

Il y a lieu de noter que, malgré la place importante que l'alimentation et la nutrition tiennent dans les préoccupations sociales de nombreux pays en développement, très peu de pays ont effectué des enquêtes appropriées sur la consommation alimentaire qui permettraient d'analyser des données désagrégées sur le niveau et la composition des rations alimentaires. Même lorsque de telles enquêtes ont été faites, il y a eu le problème de l'interprétation des données sur les rations alimentaires au regard des besoins alimentaires, problème dû essentiellement à la limitation des connaissances disponibles au sujet des besoins alimentaires des individus exerçant différentes activités et vivant dans différents milieux. Nombre d'informations doivent être recueillies pour différentes zones écologiques et classées en outre selon les caractéristiques socio-économiques des ménages. Cela serait par exemple particulièrement utile pour identifier, dénombrer et localiser les groupes défavorisés sur le plan de la nutrition et pour déterminer les raisons de leur état. L'intégration de ces enquêtes aux études anthropométriques et cliniques entreprises au sujet des divers membres des ménages aiderait aussi à établir une relation entre les rations alimentaires et les niveaux de santé et de nutrition.

7. Statistiques économiques

Système de comptabilité nationale (SCN) Publication des Nations Unies, No de vente F.69.XVII.3): tableau 5.1, Définition des secteurs et sous-secteurs institutionnels; tableau 5.3, Classification des fonctions des administrations publiques; Tableau 6.1, Classification des fonctions de consommation des ménages.

Principes de l'établissement de la balance de l'économie nationale (Publication des Nations Unies, No de vente F.71.XVII.10).

Directives provisoires sur les statistiques de répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation dans le secteur des ménages (Publication des Nations Unies, No de vente F.77/XVII.11).

Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (Publication des Nations Unies, No de vente F.68.XVII.8).

Projet de "Classification internationale type de tous les biens et services (CIBS)" (E/CN.3/493), Introduction et parties I à IV (publication des Nations Unies en préparation).

## B. Directives concernant les principaux domaines

### 1. Population

#### a) Sexe, âge

Principes (Recensements de population)..., par. 176 à 178 et 276, et Recommandations régionales sur les recensements.

b) Zones urbaines, zones rurales: importance de la localité et type de localité

Aucune recommandation internationale n'a été publiée. Une classification des "localités" selon leur importance est donnée dans Principes (Recensements de population)..., exemple 2. Ces concepts sont examinés dans Principes (Recensements de population)..., par. 232 à 234 et 298-299, dans les Recommandations régionales sur les recensements et dans "les définitions statistiques de la population urbaine et leurs usages en démographie appliquée", Annuaire démographique 1972 (Publication des Nations Unies, No de vente E/F.73.XVIII.1), pages 57 et suivantes.

#### c) Régions géographiques

Principes (Recensements de population)..., par. 308-309. Une classification distinguant entre les "grandes" et les "petites" circonscriptions administratives et les "localités principales" est donnée dans les Principes (Recensements de population)..., exemple 4 et autres exemples. Un examen des pratiques nationales concernant l'unité de classification géographique est effectué par H. van der Haegen sous le titre de "A world survey of small area statistics" dans Th. Brulard et van der Haegen, Small Area Statistics and Their use for Social, Geographical and Planological research, Acta Geographica Lovaniensia, vol. 10 (Louvain, Belgique, Institut de géographie de l'Université catholique de Louvain, 1972).

#### d) Origine nationale ou ethnique

Principes (Recensements de population)..., par. 245-246.

#### e) Dimension du ménage et type de ménage

Principes (Recensements de population)..., par. 146-147 et recommandations régionales sur les recensements. Une classification des ménages selon la dimension est donnée dans Principes (Recensements de population)..., exemple 4.

### 2. Education et services d'enseignement

#### a) Niveau d'instruction et domaine d'études

Classification internationale type de l'éducation (CITE) et Edition abrégée.

b) On peut trouver ces concepts et définitions concernant l'enseignement normal (à plein temps et à temps partiel) dans la CITE; concernant l'éducation des adultes dans le Manuel pour la collecte des statistiques de l'éducation des adultes (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1975); et concernant l'enseignement spécial dans "Statistics on special education" (Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1975) (ronéotypé).

3. Activités lucratives et population inactive; répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation

a) Type d'activité (personnes occupées, personnes en chômage, non actifs)

Principes (Recensements de population)..., par. 288 à 297, et Recommandations internationales sur les statistiques du travail, chapitre 2.

b) Chômage

"Résolution concernant la mesure et l'analyse du sous-emploi et de la sous-utilisation des ressources de main-d'oeuvre", adoptée par la onzième Conférence internationale des statisticiens du travail (1966), reproduite dans ibid.

c) Profession

Classification internationale type des professions (CITP), 1968.

4. Répartition du revenu, de la consommation et de l'accumulation

a) Distribution des ménages en classes d'égal effectif selon le revenu

Directives provisoires sur les statistiques de répartition du revenu..., revenu total des ménages (annexe I, tableau 4a), revenu total des ménages par habitant (tableau 5a), revenu disponible total des ménages (tableau 8a), rémunération des travailleurs (tableau 15a) et revenu des entreprises (tableau 16a).

b) Classe ou groupe socio-économique

Ibid., tableau III.1 et Recommandations régionales européennes sur les recensements, par. 77 à 81 et annexe. Pour plus de détails voir Principes (Recensements de population)..., par. 277 à 280.

5. Santé, services de santé et nutrition

a) Maladies, traumatismes et causes de décès

Manuel de la Classification statistique internationale des maladies, traumatismes et causes de décès, 2 volumes.

b) Incapacités et handicaps

Un projet de classification des incapacités et handicaps a été publié en 1977 par l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, aux fins d'expérimentation.

c) Services sanitaires

- i) Un projet de classification des méthodes prophylactiques, diagnostiques et thérapeutiques appliquées en médecine a été publié en 1977 par l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, aux fins d'expérimentation.
- ii) Rubrique 4, Santé, de la classification des fonctions des administrations publiques, SCN, tableau 5.3.
- iii) Groupe 9331, Services médicaux, services dentaires et autres services sanitaires, dans CIBS).

d) Normes et classifications en matière de nutrition

Examinées dans Besoins énergétiques et besoins en protéines et dans Méthodologie de la surveillance nutritionnelle.

6. Logement et habitat

a) Caractéristiques et équipement des locaux d'habitation

Principes (Recensements de l'habitation)..., par. 239, et Recommandations régionales sur les recensements.

b) Modalités et jouissance des logements

Principes (Recensements de l'habitation)..., par. 327 à 329.

Voir également Indicateurs statistiques des conditions de l'habitation, publication des Nations Unies, No de vente F.62.XVII.7.

C. Directives concernant les domaines secondaires

1. Formation de la famille, familles et ménages

Dimension et type des noyaux familiaux

Principes (Recensements de population)..., par. 215-216.

2. Utilisation du temps

Il n'existe pas de directives internationales en la matière. On peut trouver des exemples de classifications provenant de plusieurs programmes d'enquête nationaux et internationaux dans Etudes sur l'intégration..., annexe III, section VI.

### 3. Loisirs et culture

La Conférence générale de l'UNESCO a adopté des recommandations concernant la normalisation internationale des statistiques qui, dans ce domaine, portent sur les sujets suivants: statistiques des bibliothèques (1970), production de livres et périodiques(1964), radio et télévision (1976). On peut trouver d'autres renseignements dans l'Annuaire statistique de l'UNESCO et dans les textes publiés des recommandations. L'Annuaire contient aussi des statistiques des films et du cinéma et traite des concepts, classifications et définitions applicables.

### 4. Sécurité sociale et services de protection sociale

#### a) Type de programme

Il n'existe pas de directives internationales en la matière. On peut trouver un exemple de classification dans Coût de la sécurité sociale (Genève, Bureau international du Travail, dernière édition 1976).

#### b) Type d'institution sociale

Groupe 9340, Institutions de protection sociale, CIBS.

### 5. Stratification et mobilité sociales

Il n'existe pas de directives internationales en la matière. Les classifications concernant ce domaines sont normalement tirées d'autres domaines, par exemple niveau d'instruction (point 2a ci-dessus), profession (point 3c ci-dessus), revenu (point 4a ci-dessus) et classe ou groupe socio-économique (point 4b ci-dessus).

### 6. Ordre et sécurité publics

Il n'existe pas de directives internationales en la matière.



### Annexe III

Quelques références aux documents des commissions régionales des Nations Unies concernant le développement et l'intégration des statistiques sociales et démographiques et des statistiques économiques connexes

Commission économique pour l'Afrique

"Programme africain de recensements" (E/CN.3/447).

"Programme concernant la possibilité d'entreprendre des enquêtes sur les ménages en Afrique" (E/CN.3/473).

"Liste des données requises sur les ménages" (E/CN.14/CAS.9/10/Rev.1).

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

"Rapport du Séminaire sur les statistiques au service du développement rural", tenu à New Delhi du 5 au 10 avril 1978 (E/ESCAP/STAT.3/1).

Réunions d'experts sur la mesure de l'impact social des tendances et de l'évolution de la population, tenues à Manille du 3 au 9 octobre 1978; rapport en préparation.

Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO/CELADE)

"A study of the economic and social classification of the Latin American countries", Economic Bulletin for Latin America, XVII/2 (Publication des Nations Unies, No de vente E.72.II.G.7), pp. 26 à 97.

"Informe del Grupo de Trabajo Sobre un Sistema de Estadísticas Demográficas y Sociales", rapport d'un groupe de travail sur un système de statistiques démographiques et sociales qui s'est réuni à Santiago du Chili du 11 au 15 décembre 1972 (E/CN.12/948).

"Informe de la Ia. Reunión del Grupo de Trabajo Sobre Sistema Integrado de Estadísticas Demográficas y Socio-Económicas", rapport de la première réunion du Groupe de travail sur un système intégré de statistiques démographiques et socio-économiques, tenue à Mexico du 2 au 6 décembre 1974 (CLACSO, Comisión de Población y Desarrollo, ronéotypé).

Información e Investigación Sócio-demográfica en América Latina, Programa de Actividades Conjuntas ELAS/CELADE (PROELCE), Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales (Santiago, 1978).

CEPAL et Centre de recherches sur le développement de la Banque mondiale, Research Project on Measurement and Analysis of Income Distribution in Latin American Countries: Oscar Altimir, "Income distribution estimates from household surveys and population censuses in Latin America: an assessment of reliability" (ronéotypé, septembre 1975).

Oscar Altimir, "The extent of poverty in Latin America: a summary" (ronéotypé, juillet 1978).

Commission économique pour l'Asie occidentale

The Population Framework: Data Collection, Demographic Analysis, Population and Development (Beyrouth, 1978). Cette publication contient les documents techniques de base établis en vue du Séminaire régional sur le rassemblement et l'analyse de données démographiques qui s'est tenu à Amman (Jordanie) du 30 octobre au 10 novembre 1976.

Annexe IV

RESOLUTION 2055 (LXII) DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
INTITULEE "PROGRAMME CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE  
DISPOSITIFS NATIONAUX D'ENQUETE SUR LES MENAGES "

Le Conseil économique et social,

Prenant acte du rapport de la Commission de statistique sur sa dix-neuvième session a/ et, en particulier, du rang de priorité élevé accordé à la proposition de la Commission économique pour l'Afrique concernant un programme régional d'assistance technique aux pays en développement visant à leur permettre de mettre en place un dispositif national permanent d'enquête sur les ménages ou d'améliorer un tel dispositif ainsi que du grand intérêt que présenterait un programme de ce genre pour les autres régions en développement,

Rappelant le paragraphe 74 du Plan d'action mondial sur la population b/, dans lequel notamment tous les pays sont incités à se doter, s'ils ne l'ont déjà fait, de dispositifs permanents pour procéder à des enquêtes sur les ménages,

Rappelant également la résolution 272 (XII) c/ adoptée par la Commission économique pour l'Afrique à sa douzième session et troisième réunion de la Conférence des ministres, dans laquelle il est notamment demandé instamment qu'un programme polyvalent d'enquête sur les ménages soit entrepris afin de réunir, grâce à la mise en place d'un mécanisme d'enquête sur le terrain, des données démographiques, sociales et économiques intégrées,

Rappelant en outre la recommandation figurant au paragraphe 30 du Programme d'action d/ adopté par la Conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail, tenue à Genève du 4 au 17 juin 1976, dans lequel, notamment, les organismes internationaux et les pays intéressés sont invités à envisager la possibilité d'entreprendre un programme mondial d'appui aux enquêtes sur les ménages,

---

a/ Documents officiels du Conseil économique et social, Soixante-deuxième session, Supplément No 2 (E/5910)

b/ Rapport de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la population, Bucarest, 19-30 août 1974 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.75.XIII.3), chap. I.

c/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-neuvième session, Supplément No 10, vol. I, troisième partie.

d/ Voir E/5857.

Comprenant que l'accent réitéré placé sur l'utilité d'aborder les efforts de développement sur des bases intégrées - comme le montrent les décisions de la Conférence mondiale de la population, de la Conférence mondiale de l'alimentation e/ et de la Conférence mondiale de l'emploi - accroît encore la nécessité pour les pays de disposer de statistiques intégrées pour la planification, la gestion et l'évaluation des programmes découlant de ces efforts,

1. Considère que des enquêtes nationales par sondage, effectuées de façon continue et sur des bases intégrées, qui seraient axées sur l'individu et le ménage, peuvent fournir d'importants renseignements quantitatifs sur les conditions économiques, sociales et démographiques, et sur les changements les concernant, pour ce qui est de la population tout entière et des groupes spéciaux qu'elle comprend, dont les groupes les plus défavorisés, tels que les pauvres dans les zones rurales;
2. Appelle l'attention des pays en développement de toutes les régions sur l'intérêt d'un dispositif national permanent d'enquête sur les ménages pour répondre à leurs besoins nationaux en statistiques fiables et intégrées, complément nécessaire des programmes périodiques de recensement;
3. Appelle l'attention des pays en développement sur la possibilité d'utiliser les ressources supplémentaires mises à leur disposition au titre des programmes par pays dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement pour appuyer la mise en place ou l'amélioration de ces dispositifs nationaux d'enquête, considérés comme un élément important de l'infrastructure du développement;
4. Prie le Secrétaire général et le Programme des Nations Unies pour le développement, en coopération avec la Banque mondiale et en consultation avec d'autres organisations donatrices multilatérales et bilatérales, de convoquer, dès que possible, une réunion chargée d'examiner les moyens et méthodes à mettre en oeuvre pour entreprendre cette activité nécessaire et importante de développement, y compris la fourniture de ressources pour les services plurinationaux de consultation et de formation techniques nécessaires dans ce secteur de la statistique;
5. Prie le Secrétaire général, agissant en coopération avec les commissions régionales et les institutions spécialisées, de fournir tout l'appui nécessaire à ce programme et de présenter un rapport intérimaire à la Commission de statistique lors de sa vingtième session.

2054e séance plénière  
5 mai 1977

---

e/ Voir Rapport de la Conférence mondiale de l'alimentation, Rome, 5-16 novembre 1974 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.75.II.A.3).



---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم - استلم منها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---